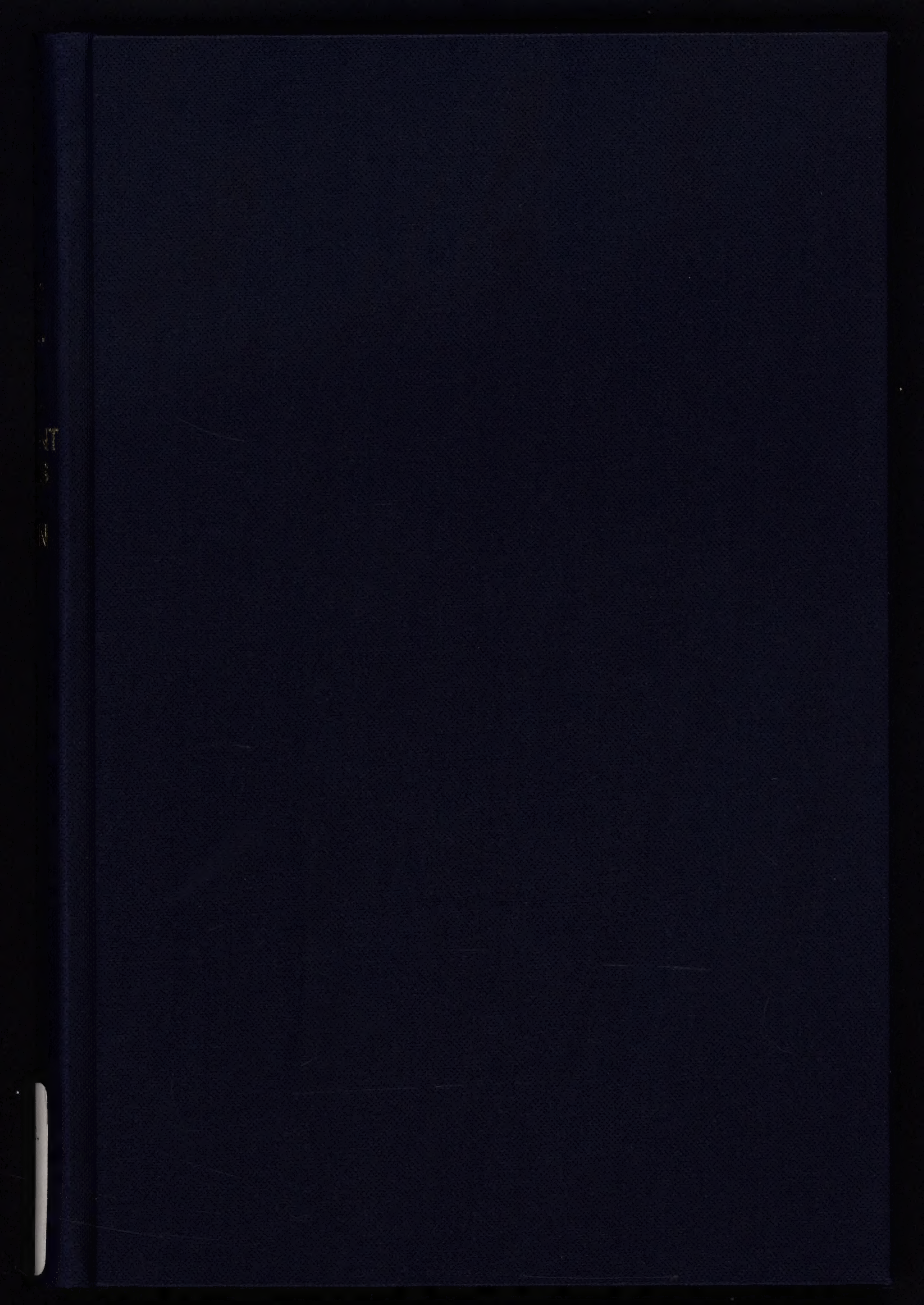
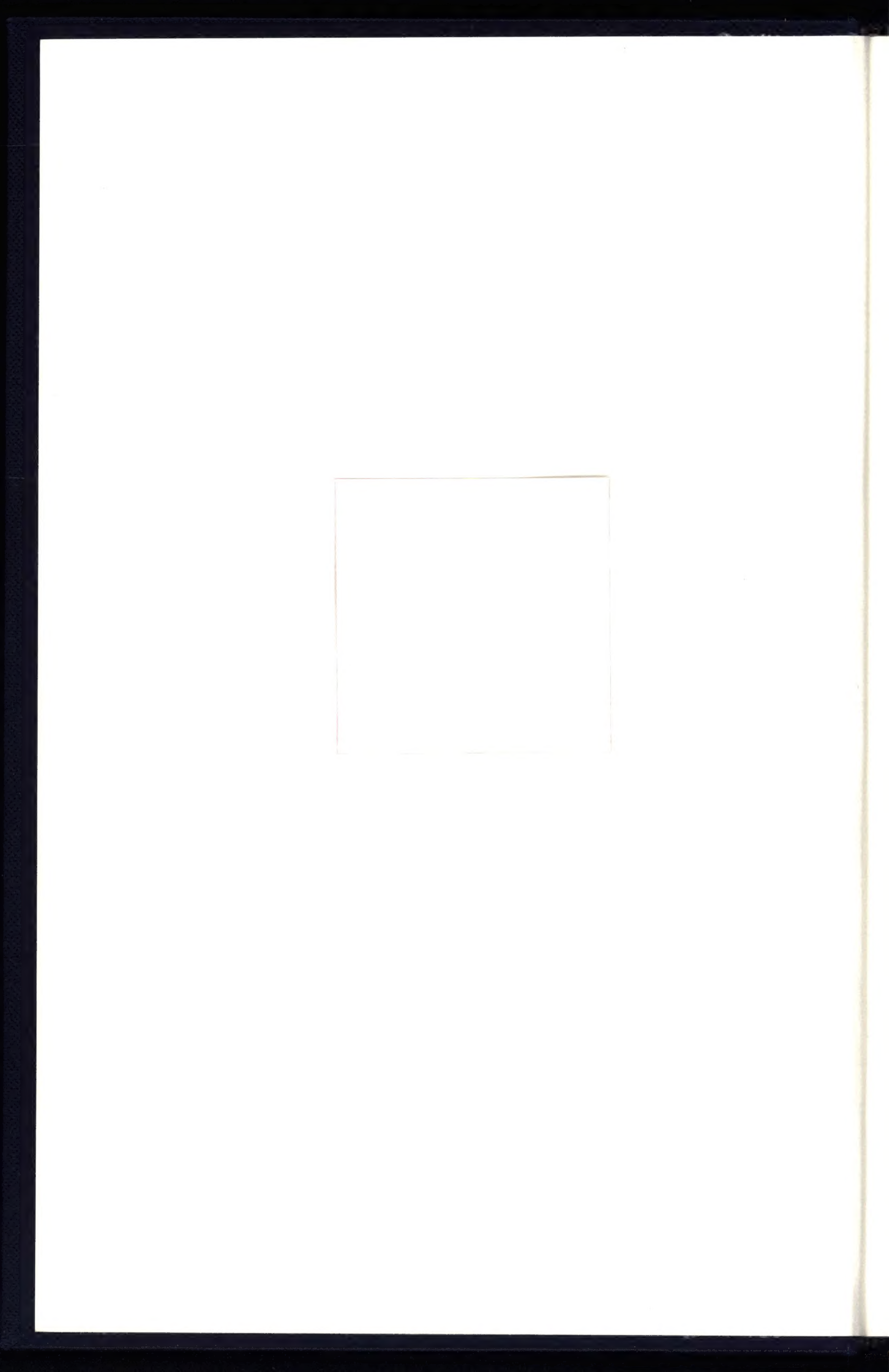




BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DU VI[e] ARRONDISSEMENT DE PARIS

TOME VII — ANNÉE 1904



SIÈGE SOCIAL :

MAIRIE DU VI[e] ARRONDISSEMENT

PLACE SAINT-SULPICE

PARIS

THE GETTY CENTER
LIBRARY

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DU VIe ARRONDISSEMENT DE PARIS

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR 1904

Président : M. Félix Herbet.

Vice-Présidents : M. l'abbé de la Guibourgère. M. Alexandre Bruel.

Secrétaire général : M. Charles Saunier.

Secrétaire adjoint : M. Henry Nocq.

Bibliothécaire archiviste : M. Henri Bouchot.

Conservateur : M. Alfred Caussinus.

Trésorier : M. Auguste Vaillant.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Léon Dorez.
Dr Dureau.
F. Hoffbauer.
Paul Marais.
Monval.
Félix Régamey.

MM. Albert Sorel.
Antoine Soudée.
P. L. Sudre.
Théo de Bellefonds.
A. G. Thureau.
Eugène Toulouze.

BUREAUX DES COMITÉS

AU 1er MAI 1904

Comité A. *Président :* M. Henri Baillière; *Vice-Président :* M. Fromageot; *Secrétaire :* M. G. de Nouvion.

Comité B. *Président :* M. l'abbé Letourneau; *Vice-Président :* M. l'abbé Motet; *Secrétaire :* M. Le Cholleux.

Comité C. *Président :* M. Alexandre de Haye; *Vice-Président :* M. Laschett; *Secrétaire :* M. Bonnet.

Comité D. *Président :* M. Édouard Rouveyre : *Vice-Président :* M. Fernand Gerbaux; *Secrétaire :* M. Henri Masson.

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU VIe ARRONDISSEMENT

MEMBRES PERPÉTUELS

MM.

CLACQUESIN (Paul-Victor), *industriel*, rue du Dragon, 3.

DEMOMBYNES (Gabriel), *avocat à la Cour*, rue Jacob, 28.

DUJARDIN (Georges), *administrateur du Bureau de bienfaisance du VIe arrondissement*, rue de Seine, 52.

DUJARDIN (Victor), *commissionnaire en marchandises*, rue de Maubeuge, 96.

FLAMMARION (Ernest), *libraire-éditeur*, rue Racine, 26.

HETZEL (Jules), *libraire-éditeur*, rue Jacob, 18.

LAHURE (Alexis-Étienne), *éditeur*, rue de Fleurus, 9.

MÉRITAN (abbé), *curé de St-Sulpice*, décédé.

VAILLANT (Auguste), *libraire-éditeur*, rue Rotrou, 4.

MEMBRES SOUSCRIPTEURS

MM.

ALPY (Henri), *conseiller municipal*, rue Bonaparte, 68.

ANCELET (Gabriel-Paul), *docteur en médecine*, r. de Rennes, 104.

BAILLIÈRE (Albert), *libraire-éditeur*, boul. St-Germain, 106.

BAILLIÈRE (Émile), *libraire-éditeur*, boul. St-Germain, 106.

BAILLIÈRE (Georges), *libraire-éditeur*, rue St-Guillaume, 33.

BAILLIÈRE (Henri), *libraire-éditeur*, boul. St-Germain, 115.

BALUZE (Émile), *administrateur du Bureau de Bienfaisance*, rue du Regard, 20.

BEAUGÉ (Théodore), *adjoint au maire du VIe arrondissement*, rue de Rennes, 104.

BECK (Théodore), *directeur de l'École Alsacienne*, rue N.-D.-des-Champs, 109.

BELIN (Henri), *éditeur*, rue de Vaugirard, 52.

BELLANGER (1) (François-Louis), *généalogiste*, rue du Cherche-Midi, 18.

(1) Présenté par MM. Laschett et Caussinus.

BENOIST (Charles), *député*, *professeur à l'école des Sciences politiques*, rue de Tournon, 12.

BERNARDEAU, *avocat à la Cour*, rue de l'Odéon, 4.

BERNARDEAU (Albert), *négociant*, rue de Bourgogne, 325, à Orléans (Loiret).

BERTHELOT (André), *ancien député*, avenue de la Grande-Armée, 15.

BETHMANN (Baron Hugo de), rue Pauquet, 31.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE PARIS, rue de Sévigné, 23.

BILLECOCQ (abbé Gabriel), *prêtre à St-Sulpice*, rue de Vaugirard, 50.

BINARD, *architecte*, rue de Verneuil, 31.

BIOCHE (Alphonse-Charles-Henri), *avocat à la Cour*, rue de Rennes, 53.

BOILLOT (Armand), *adjoint au maire du VIe arrondissement*, rue St-Sulpice, 18.

BONNET (Alphonse), *attaché au Ministère de l'Instruction Publique*, rue Bonaparte, 78.

BONNET (Henri), *secrétaire-trésorier du Bureau de bienfaisance*, rue Bonaparte, 78.

BORDIER (Charles), *avocat à la Cour*, boul. St-Germain, 174.

BOUCHER (Jean-Albert), *bibliothécaire de l'Ordre des avocats*, rue Monsieur-le-Prince, 28.

BOUCHOT (Henri), *conservateur des Estampes à la Bibliothèque Nationale*, rue Madame, 60.

BOUDREAUX (Louis), *clicheur*, rue Hautefeuille, 8.

BOULANGER (Victor), *administrateur du Bureau de bienfaisance*, rue Le Verrier, 14.

BOULLOCHE (D^r), *docteur en médecine*, rue Bonaparte, 5.

BOULLOCHE (Paul), *substitut du procureur général*, rue Bonaparte, 5.

BOURNON (Fernand), *rédacteur au « Journal des Débats »*, rue Antoine-Roucher, 12.

BOURRELIER (Henri-Jules), *adjoint au maire du VIe arrondissement*, rue d'Assas, 56.

BOUTET (1) (Henri), *peintre-graveur*, rue d'Assas, 68.

BOUVRAIN (Victor), *architecte*, rue de Vaugirard, 25.

BRETON (Constant), *architecte*, rue du Dragon, 20.

(1) Présenté par MM. Charles Saunier et E. Toulouze.

BRUEL (Louis-Alexandre), *chef de section aux Archives Nationales*, rue du Luxembourg, 30.
CABUZEL (Auguste-Hector), *professeur de dessin de la Ville de Paris*, rue de Vaugirard, 64.
CAGNAT, *membre de l'Institut*, *professeur au Collège de France*, rue Stanislas, 10.
CALMETTES (Fernand), *artiste-peintre*, rue de Vaugirard, 114.
CARPENTIER (Charles), *banquier*, avenue de l'Observatoire, 11.
CARPENTIER (Jules), *ingénieur*, rue du Luxembourg, 34.
CARPEZAT (Eugène-Louis), *peintre en décors*, boul. Montparnasse, 15.
CAUSSINUS (Alfred), *statuaire*, rue des Sts-Pères, 35 *quater*.
CHAMEROT (Georges), *imprimeur*, rue Furstemberg, 4.
CHAMPION, *libraire-éditeur*, quai Voltaire, 9.
CHAPOY, *avocat à la Cour*, rue Bonaparte, 33.
CHARAVAY (Noël), rue Furstemberg, 3.
CHARRIER-MARSAINES, *inspecteur d'assurances*, boulevard Raspail, 129.
CHASTEL (Eugène), *architecte*, rue de Bagneux, 3.
CHATEL, *ancien archiviste du Calvados*, rue Vavin, 5.
CHRISTIAEN (Jean), rue Dauphine, 34.
CIM (Albert), *bibliothécaire de l'Administration des Postes*, rue de Vaugirard, 98.
COLLAS (Émile), *publiciste*, *docteur en droit*, avenue de Villars, 16.
COLLIÈRE, *chef des travaux de la fabrication des Monnaies*, quai Conti, 11.
CORNIL (Georges), *entrepreneur de travaux publics*, avenue de l'Observatoire, 5.
COURBOIN (François), *bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale*, boul. Montparnasse, 117.
DABOT (Henri-Dieudonné), *docteur en droit*, rue de Médicis, 11.
DAUMET (Georges), *archiviste paléographe*, r. du Luxembourg, 28.
DAUMET (Pierre), *architecte*, rue du Luxembourg, 28.
DÉCHARD (Paul), *architecte*, rue de Sèvres, 38.
DEFERT (Henry), *ancien maire du VIe arrondissement*, rue Madame, 41.
DELBET (1) (J.), *médecin du Ministère de la Justice*, rue des Beaux-Arts, 5.
DEPOIN (Louis), *Président de l'Union sténographique de France*, boul. St-Germain, 150.

(1) Présenté par MM. Félix Herbet et Charles Saunier.

DEVILLE (Alphonse), *conseiller municipal*, rue du Regard, 12.
DIDOT (Firmin) et Cie, *éditeurs*, rue Jacob, 56.
DOLLOT (René), *élève de l'École des sciences politiques*, boulevard St-Germain, 136.
DOREZ (Léon), *bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale*, r. Littré, 10.
DUCHIER (1) (Charles-Paul), *étudiant en droit*, rue du Vieux-Colombier, 13.
DUCOURTIOUX-HUILLARD, *photograveur*, rue de Seine, 57.
DUMAS-VORZET, *graveur-géographe*, rue de Buci, 10.
DUPLOMB, *directeur honoraire au Ministère de la Marine*, rue de Chaillot, 59.
DUPONT (Albert), *ancien juge au tribunal de Commerce*, place Saint-Sulpice, 1.
DUREAU (2) (André), *licencié ès lettres*, rue de Vaugirard, 41.
DUREL (Adolphe), *libraire expert*, rue de l'Ancienne-Comédie, 21.
DUVAL-ARNOULD (Léon), *conseiller municipal*, rue de Rennes, 95.
EPRY (Charles-Fernand), *homme de lettres*, boul. St-Michel, 99.
FAVRE (Louis), *bibliothécaire en chef du Sénat*, à Montmorency (S.-et-O.).
FERDEUIL (Édouard), *avocat à la Cour*, rue Cortambert, 13.
FERNIQUE (3) (Louis), *photograveur*, rue de Fleurus, 31.
FLORANGE, *expert en numismatique*, quai Malaquais, 21.
FONTAINE DE RESBECQ (Hubert-Charles-Louis, comte de), *président du Conseil de fabrique de Notre-Dame-des-Champs*, passage Stanislas, 3.
FOULARD (4) (Charles), *libraire*, quai Malaquais, 7.
FRANKLIN (Alfred), *administrateur de la Bibliothèque Mazarine*, quai Conti, 23.
FROMAGEOT, *avocat à la Cour*, rue de l'Université, 11.
GABALDA (Eugène-Frédéric), *libraire-éditeur*, rue Bonaparte, 90.
GAIFFE (Georges-Eugène), *fabricant d'instruments de précision*, rue Saint-André-des-Arts, 40.
GALLIEN (Henri), *avocat à la Cour*, rue de Rennes, 66.
GASTINGER, *libraire-éditeur*, rue des Beaux-Arts, 6.
GAUDIN (Félix), *peintre-verrier*, rue de la Grande-Chaumière, 6.

(1) Présenté par MM. Félix Herbet et Charles Saunier.
(2) Présenté par MM. Félix Herbet et Charles Saunier.
(3) Présenté par MM. Henri Masson et Félix Herbet.
(4) Présenté par MM. Fromageot et Charles Saunier.

GERBAUX (Fernand), *archiviste aux Archives Nationales,* rue Monsieur-le-Prince, 20.

GIL (Eugène), *négociant,* rue Bonaparte, 58.

GILLET, *directeur de l'Hôpital de la Charité,* rue Jacob, 47.

GIRARD (Bernard-Antoine), *pharmacien,* rue de Condé, 22.

GOUJON (Dr), *sénateur,* place Daumesnil, 15.

GUIBOURGÈRE (abbé de la), *curé de St-Germain-des-Prés,* place St-Germain-des-Prés.

GUIGNEBAULT (1) (Paul), *artiste graveur,* rue de la Saône, 31.

GUINOCHET (Dr), *pharmacien en chef de l'hôpital de la Charité,* rue Jacob, 47.

HALLÉ (2) (J.), *docteur en médecine,* rue du Bac, 100.

HAMEL (Augustin-Charles), *professeur agrégé de l'Université,* boul. Raspail, 133.

HAMEL (Charles), *avocat à la Cour, Président du Conseil d'Administration des Pompes Funèbres,* rue de Tournon, 29.

HARO, *peintre expert,* rue Bonaparte, 20.

HATON DE LA GOUPILLIÈRE (Julien-Napoléon), *inspecteur général des Mines,* rue de Vaugirard, 56.

HAYE (Alexandre de), *publiciste,* rue de Rennes, 104.

HERBET (Félix), *maire du VIe arrondissement,* boul. St-Germain, 127.

HERBET (Victor-Félix), *négociant,* boul. St-Germain, 127.

HÉROUARD (Edgard-Joseph-Émile), *docteur ès sciences,* rue de l'Éperon, 9.

HOFFBAUER (F.), *artiste peintre,* boul. Montparnasse, 40.

HUET (Paul), *ingénieur,* rue de l'Université, 8.

HURÉ (Henri), rue Lacharrière, 5.

HUSTIN, *secrétaire général de la Questure du Sénat,* au Palais du Sénat.

HUVÉ (Édouard), *maître fondeur,* boul. Montparnasse, 135 *bis.*

JORET (Charles), *membre de l'Institut,* rue Madame, 59.

JOUIN (Henry), *secrétaire de l'école des Beaux-Arts,* quai Malaquais, 15.

JUMIN (Jacques-Amédée), *avocat à la Cour,* boul. Saint-Germain, 167.

LAFFITTE (Jean-Paul), *publiciste,* rue Jacob, 18.

LAFFON (Gabriel), *procureur général,* Montpellier (Hérault).

(1) Présenté par MM. Charles Saunier et Toulouze.

(2) Présenté par MM. Félix Herbet et Fromageot.

LAGRÉSILLE, *avocat à la Cour*, boul. Saint-Germain, 29.
LARCHER (Albert), *ancien éditeur*, boul. des Batignolles, 76.
LASCHETT, *facteur de pianos*, rue Bonaparte, 49.
LASSERRE (Pierre), *rentier*, boul. Montparnasse, 41 *bis*.
LAUNAY (Jean-Baptiste), *entrepreneur de plomberie*, rue Visconti, 11.
LAURAS (André-Étienne), *ingénieur à la Cie d'Orléans*, rue Madame, 56.
LECHEVALIER (Emile), *libraire*, rue de Savoie, 16.
LECHEVALLIER-CHEVIGNARD (Émile), *architecte*, rue de Bagneux, 16.
LECHEVALLIER-CHEVIGNARD (Georges), *étudiant*, manufacture de Sèvres (S.-et-O.).
LE CHOLLEUX (René), *directeur de la Revue septentrionale*, rue de Vaugirard, 39.
LECOFFRE (Victor-Adrien), *libraire-éditeur*, rue Bonaparte, 90.
LE COIN (Dr André-Louis-Albert), *docteur en médecine*, rue Guénégaud, 15.
LECOMTE, *avocat à la Cour*, rue Le Verrier, 14.
LEHEC (Gustave), *libraire*, rue St-André-des-Arts, 37.
LELONG, *archiviste paléographe*, rue Monge, 59.
LEMASLE (Victor), *libraire*, quai Malaquais, 3.
LE SENNE (Eugène), *bibliophile*, boul. Haussmann, 73.
LESUEUR (1) (Louis), *architecte*, rue de Seine, 20.
LETOULA (Jules), *artiste graveur*, boul. Saint-Germain, 97.
LETOURNEAU (Abbé), *curé de Saint-Sulpice*, rue de Vaugirard, 50.
LEVÉ (Pierre), *imprimeur*, rue Cassette, 17.
LIGNEUL (2) (Charles-Ernest), *avocat à la Cour*, rue de Rennes, 51.
LOYER (Ambroise), *antiquaire*, boul. Saint-Germain, 147.
LUCHAIRE (Achille), *membre de l'Institut*, rue du Luxembourg, 30.
MAGNIN (Jules), *libraire-éditeur*, rue Honoré-Chevalier, 7.
MAILLARD (Léon), *publiciste*, rue Monsieur-le-Prince, 62.
MAILLARD DE BROYS, *publiciste*, rue du Cherche-Midi, 41.
MARAIS (Paul), *bibliothécaire à la Biblioth. Mazarine*, quai Conti, 23.
MARCOU (Frantz), *inspecteur général des Monuments historiques*, rue Bonaparte, 29.

(1) Présenté pa MM. Thiessard et Vaillant.
(2) Présenté par MM. Georges Dujardin et Félix Herbet.

MAREUSE (Edgard), *secrétaire du Comité des Inscriptions parisiennes*, boul. Haussmann, 81.

MARIN (Paul), *membre de la Société des gens de lettres*, rue de Rennes, 130.

MARIUS-MICHEL, *relieur*, rue de Seine, 74.

MARTY (Édouard), *professeur à l'École Alsacienne*, rue Notre-Dame-des-Champs, 109.

MASSON (Henri), *bibliothécaire-archiviste*, rue du Cherche-Midi, 4ter.

MAUGERET (Alexandre), *vice-président de la Société de botanique de France*, rue du Cherche-Midi, 102.

MAY (Louis-Henri), *imprimeur-éditeur*, rue Bonaparte, 9.

MENDEL (Charles), *éditeur*, rue d'Assas, 118.

MENJAUD (Casimir), *secrétaire chef des bureaux honoraire de la mairie du VIe arrondissement*, rue Garancière, 4.

MÉNORVAL (Eugène de), *artiste peintre*, rue Lhomond, 68.

MERLE (Albert), *trésorier de la fabrique de St-Germain-des-Prés*, rue du Four, 51.

MERLIN (Henri), *avocat à la Cour*, rue de Seine, 6.

MESSIMY (Adolphe), *député de la Seine*, boul. Montparnasse, 74.

MIMEREL, *avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation*, boul. Saint-Germain, 205.

MONPROFIT (Alfred-Louis), *homme de lettres*, rue de Rennes, 146 bis.

MONVAL (Georges), *archiviste de la Comédie-Française*, rue Crébillon, 8.

MOREAU (Georges), *directeur de la Revue Universelle*, rue de Cicé, 4.

MOTET (abbé), *vicaire à Saint-Sulpice*, rue de Vaugirard, 50.

MOUILLOT (Albert), *fondeur en caractères*, rue des Binelles, 23, à Sèvres (S.-et-O.).

NERVET (Maxime), *coloriste*, rue du Cherche-Midi, 100.

NOCQ (Henry), *artiste sculpteur*, quai Bourbon, 29.

NOIROT, *directeur des magasins Dufayel*, boul. Barbès, 15.

NOURICEL (Louis-Désiré), *relieur*, boulevard Pasteur, 63.

NOURRIT, *de la maison Plon-Nourrit*, rue Garancière, 10.

NOUVION (Georges de), *homme de lettres*, rue de l'Odéon, 4.

NOUVION (Jacques de), rue de l'Odéon, 4.

OLLENDON (Édouard d'), *inspecteur de l'Enseignement primaire de la Seine*, rue de l'Odéon, 11.

OSTER (Charles), *avocat à la Cour*, rue de Tournon, 12.

PALLU DE LESSERT, *avocat à la Cour*, rue de Tournon, 17.
PEISSON (D[r] Ernest), *docteur en médecine*, rue Saint-Sulpice, 28.
PELLÉ (Paul), rue Notre-Dame-des-Champs, 117.
PÉRIER (Arsène), *avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation*, rue Garancière, 7.
PERRIEAU (Émile), *ancien négociant*, boul. St-Germain, 149.
PETIT (Maxime), *conseiller référendaire à la Cour des comptes*, rue Stanislas, 10.
PICARD (Auguste), *libraire-éditeur*, rue Bonaparte, 82.
PILASTRE (1), *avoué honoraire*, rue de l'Abbaye, 13.
POTEAU (Victor-Bernard), *ancien négociant*, à Sommereux par Grandvilliers (Oise).
POTIN (Émile), *secrétaire de la Société Historique Auteuil-Passy*, rue Chardon-Lagache, 30. — Membre correspondant.
POTTET (Eugène), *chef de bureau à la Préfecture de Police*, boul. Raspail, 91.
POUSSIELGUE-RUSAND (Maurice), *manufacturier*, r. Cassette, 3.
PRACHE (Laurent), *député*, boul. Saint-Germain, 149.
PRIEUR (D[r] Albert), *docteur en médecine*, place des Vosges, 1.
PUPIL (Léon), *entrepreneur de peinture*, rue de Seine, 51.
RACHOU (Louis), *avocat à la Cour*, rue du Cherche-Midi, 23.
RACINE (René), *marchand de curiosités*, à Grandvaux, par Savigny-sur-Orge (S.-et-O.).
RAFLIN (Numa), *enquêteur de l'Office du Travail*, rue Buffon, 67.
RÉGAMEY (Félix), *artiste peintre*, rue du Cherche-Midi, 21.
REVELLAT (Gustave-Émile), *ingénieur civil*, quai des Grands-Augustins, 25.
RHONÉ (Arthur), rue du Pré-aux-Clercs, 10.
RIBADEAU-DUMAS (André), *avocat à la Cour*, rue de Lille, 43.
ROBIQUET (Paul-Henri), *avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation*, rue de Rennes, 80.
ROGER (2) (Marc-Ambroise-Paul), *chirurgien-dentiste*, boul. Montparnasse, 125.
ROLLAND (Henri), *architecte*, rue des Beaux-Arts, 10.
RONDELET (Xavier), *éditeur*, rue de l'Abbaye, 14.
ROUS (Joseph), *architecte*, place Saint-Sulpice, 1.
ROUSSEL (Félix), *conseiller municipal du quartier de la Monnaie*, boul. St-André, 4.
ROUSSEL, *pharmacien de 1[re] classe*, rue de Grenelle, 71.

(1) Présenté par MM. Demombynes et Fromageot.
(2) Présenté par MM. Huvé et Félix Herbet.

ROUVEYRE (Édouard), *éditeur*, rue de Seine, 76.
ROY, *ancien éditeur*, boul. Saint-Germain, 220.
RUPRICH-ROBERT (1) (Gabriel), *architecte du gouvernement*, rue Vavin, 8.
SAUNIER (Charles), *homme de lettres*, rue Blomet, 3.
SCHURR (2) (Alexandre), *avocat*, rue Littré, 14.
SCORDEL (Édouard-Louis), *rentier*, boul. Saint-Germain, 171.
SEMICHON (Charles-François), *inspecteur général des Finances*, rue Cassette, 27.
SIMON (Édouard), *ingénieur civil*, boul. Montparnasse, 89.
SIRE (Abbé Dominique), *prêtre à St-Sulpice*, rue de Vaugirard, 50.
SOREL (Albert), *membre de l'Académie Française*, rue d'Assas, 70.
SOUDÉE (Antoine), *architecte*, boul. Saint-Germain, 136.
SOYEZ (Edmond), *archéologue*, rue de Noyon, 22, Amiens (Somme).
SUDRE (Pierre-Louis), *sous-directeur honoraire de l'Administration des Monnaies et Médailles*, quai Malaquais, 3.
TARDIEU (Louis), *commis principal au Sénat*, Palais du Luxembourg.
THÉNARD (3) (Baronne Marguerite), *propriétaire*, rue de Sèvres, 17.
THÉO DE BELLEFONDS, rue de l'Odéon, 9.
THIESSARD (Louis-Paul), *architecte*, rue Mayet, 13.
THOMAS (Aug.-Édouard), *greffier des bâtiments*, rue de Seine, 74.
THUREAU (Anne-Georges), *conseiller à la Cour*, rue Garancière, 11.
TIERSOT (Julien), rue des Beaux-Arts, 6.
TOULOUZE (Eugène), *archéologue*, rue St-Albin, 16, à Montrouge (Seine).
TREMBLAY (4) (Valentin), *propriétaire*, boul. St-Germain, 93.
TROUBAT (Jules-Simon), *bibliothécaire*, rue de Rennes, 171.
TURGEON (Paul), *avocat à la Cour*, rue Bonaparte, 13.
TURGIS (Albert), *éditeur*, rue Saint-Placide, 55.
TURGIS (Paul), *éditeur*, rue Saint-Placide, 55.
UZANNE (Joseph), *directeur des Albums Mariani*, boul. Saint-Germain, 172.
VALET (Paul), *chef de bureau à la Société générale*, boul. Saint-Michel, 30.

(1) Présenté par MM. Félix Herbet et Charles Saunier.
(2) Présenté par MM. Hoffbauer et Charles Saunier.
(3) Présentée par MM. Félix Herbet et Charles Saunier.
(4) Présenté par MM. Bernardeau et Félix Herbet.

VALOIS (Noël), *archiviste paléographe*, rue de l'Abbaye, 13.
VANNACQUE (Auguste), *administrateur des Postes*, rue Saint-Placide, 40.
VARIN (Gustave), *architecte*, rue de Sèvres, 11.
VARINARD, *expert en écritures près le tribunal de la Seine*, rue Servandoni, 8.
VAULABELLE (Alfred de), *publiciste*, rue Saint-Placide, 62.
VERMOT (Maurice-René), *libraire-éditeur*, rue de Rennes, 136.
VEUX (1) (Paul), *professeur*, rue Lamarck, 48.
VIATTE (Jules), *architecte*, rue Carnot, 19, à Fontainebleau (Seine-et-Marne).
VIGNA (Paul), *graveur*, rue de Seine, 74.
VITEAU (Joseph-Eugène), *homme de lettres*, rue Mazarine, 9.
VOISIN (Hugues-François-Antoine), *libraire*, rue Mazarine, 37.
WIDOR (2) (Ch.-M.), *organiste de Saint-Sulpice*, boul. Saint-Michel, 11.

MEMBRES DÉCÉDÉS

MM. ADVIELLE, BROUARD, CORROYER, CROZE (baron de), Dr DUREAU et GAUTTARD.

(1) Présenté par MM. E. Toulouze et Charles Saunier.
(2) Présenté par MM. P. Fromageot et Le Cholleux.

RÉUNIONS DES COMITÉS

ANNÉE 1904

COMITÉ A. — ARCHÉOLOGIE, TOPOGRAPHIE, ANCIENS HOTELS, BEAUX-ARTS.

Président : M. HENRI BAILLIÈRE.
Vice-Président : M. PAUL FROMAGEOT.
Secrétaire : M. G. DE NOUVION.

Vendredi, 8 janvier, 9 heures du soir.

Membres présents : MM. Henri Baillière, Fromageot, G. de Nouvion, G. Dujardin, V. Dujardin, Herbet, Laschett, Henri Masson, Mimerel, H. Nocq, J. de Nouvion, Raflin, Saunier, Sémichon, Sudre et Théo de Bellefonds.

M. Baillière, président, présente aux membres du comité ses souhaits de bonne année et se fait l'interprète de ses confrères pour féliciter M. Herbet de sa nomination de chevalier de la Légion d'honneur et M. Laschett qui vient d'être nommé officier d'académie. Il fait part de la mort de M. Victor Advielle dont il rappelle le dévouement à la société.

M. Herbet ajoute que M. Advielle est mort le 27 décembre, au lendemain de la séance solennelle tenue par les *Rosati* en son honneur.

M. G. de Nouvion présente, de la part de l'auteur, une notice de M. Hustin sur les Jordaëns du Sénat. Il remet également le rapport de M. Déandreis sur le bugdet des Beaux-arts et signale les parties de ce rapport relatives au palais et au musée du Luxembourg.

M. Fromageot continue son intéressante communication sur la rue de Buci.

M. Théo de Bellefonds communique un exemplaire d'une pièce de théâtre intitulée *Molière à la nouvelle salle ou les audiences de Thalie* représentée au théâtre français (Odéon), le 12 avril 1782. La salle avait été ouverte le 9 avril.

M. H. Baillière continue sa revue des enseignes du VIe arrondissement.

M. Henri Masson signale, au n° 13 de la rue Suger, les vestiges de l'ancien cimetière Saint-André.

Prochain ordre du jour :

MM. Fromageot : La rue de Buci;

M. Théo de Bellefonds : Les duels dans le VIe arrondissement.

La séance est levée à 10 heures et demie.

Vendredi, 5 février, 9 heures du soir.

Membres présents : MM. H. Baillière, Fromageot, G. de Nouvion, Hugo de Bethmann, V. Dujardin, Florange, Herbet, Laschett, Henri Masson, Raflin, Saunier, Sudre et Théo de Bellefonds.

Excusé : M. G. Dujardin.

M. Herbet communique une lettre du ministre de l'Instruction publique relative au congrès archéologique d'Athènes en 1905.

M. G. de Nouvion offre à la Société une série de 25 cartes postales éditées par le Sénat et représentant des vues du palais du Luxembourg.

M. H. Baillière a cherché l'auteur de la pièce *Molière à la nouvelle salle* (1782) dont il a été question à la séance précédente. Cette pièce est de La Harpe.

M. H. Masson, signale que le notaire Defauconpret qui demeura rue de Buci, n'est autre que le traducteur de Walter Scott.

M. Théo de Bellefonds raconte quelques duels dont le VIe arrondissement a été le théâtre.

M. Herbet rappelle celui de d'Artagnan à la suite d'une contestation rue de Vaugirard.

M. V. Dujardin donne lecture d'une note de M. G. Dujardin sur le père de Gounod, peintre distingué, qui habitait rue St-André-des-Arts.

M. Masson dit que l'état-civil indique Gounod comme né 11, place St-André-des-Arts; il communiquera l'acte de naissance au comité.

M. Fromageot continue la lecture de son travail sur la rue de Buci.

Prochain ordre du jour :

M. Fromageot : La rue de Buci.

La séance est levée à 10 heures et demie.

Vendredi, 4 *mars,* 9 *heures du soir.*

Membres présents : MM. H. Baillière, Fromageot, G. de Nouvion, Bonnet, V. Dujardin, G. Dujardin, Herbet, Saunier, Laschett, Nocq, Raflin, Sudre, Théo de Bellefonds.

M. G. Dujardin communique une liste des noms et adresses de conventionnels qui ont habité le VIe arrondissement.

M. H. Baillière annonce l'intention de dresser une nomenclature des maisons historiques du VIe arrondissement avec la liste des personnes notables qui les ont habitées.

A ce propos, M. Herbet signale l'existence, à Carnavalet, d'un travail manuscrit sur les maisons historiques de Paris.

M. Fromageot continue sa communication sur la rue de Buci. Il retrace notamment l'histoire du n° 30 qui a, comme le n° 28 son entrée rue Bourbon-le-Château. Crespin Sauval, grand-père de l'historien, était propriétaire d'une maison située sur l'emplacement du n° 28, dont Sauval avait hérité et qu'il légua à l'Hôpital général.

Le comité fixe sa prochaine réunion au 6 mai.

Ordre du jour :

M. Fromageot : La rue de Buci;

M. Baillière : Les maisons historiques du VIe arrondissement.

La séance est levée à 10 heures et demie.

Vendredi, 6 mai, 9 heures du soir.

Membres présents : MM. H. Baillière, Fromageot, G. de Nouvion, Demombynes, G. Dujardin, Herbet, Laschett, H. Masson, Nocq, Raflin, Saunier, Soudée et Sudre.

Excusé : M. V. Dujardin.

Il est procédé au renouvellement du bureau : MM. H. Baillière, Fromageot, et G. de Nouvion sont nommés président, vice-président et secrétaire.

M. G. Dujardin offre, de la part de M. V. Dujardin, une estampe représentant les mobiles au plateau d'Avron (21 décembre 1870).

M. Herbet offre « Le calendrier républicain, poème précédé d'une lettre du citoyen Lalande, et suivi d'hymnes civiques par Cubières, président de l'administration municipale du XIe arrondissement ».

M. Baillière offre une brochure « Hommage au professeur Brouardel, 18 janvier 1903 ».

M. Masson communique les actes de naissance de Ch. Gounod, Camille Rousset et Anatole France, nés dans le VIe arrondissement.

M. Fromageot termine l'histoire des numéros pairs de la rue de Buci. Il signale au n° 42, une cachette des complices de Cadoudal qui a disparu dans des réparations de l'immeuble.

M. Baillière fait une communication sur les maisons historiques de la rue de l'Ancienne-Comédie.

Prochain ordre du jour :

M. Fromageot : La rue de Buci;

M. Baillière : Les maisons historiques du VIe arrondissement ;

M. Saunier : Lettres de soldats de l'an II.

La séance est levée à 11 heures.

Vendredi, 3 juin, 9 heures du soir.

Membres présents : MM. Herbet, G. de Nouvion, Duchier, Laschett, Masson, Raflin, Rouveyre, Saunier, Semichon, Soudée, Sudre et Théo de Bellefonds.

En l'absence de MM. Baillière et Fromageot excusés, M. Herbet est prié de présider la séance.

M. Saunier communique des lettres des citoyens Augustin et Étienne Allorge, soldats de l'an II. Étienne Allorge habita un moment en l'an II, chez le citoyen Allorge, boulanger, rue de Seine, 1458.

M. Raflin, à propos de la communication de M. Baillière sur les maisons historiques du VIe arrondissement, rappelle que Danton a demeuré rue de l'Ancienne-Comédie, dans l'appartement au-dessus de la voûte de la cour du Commerce. Cette maison est occupée actuellement par un fourreur. Il présente également un volume, édité en 1791 par Delalain, avec cette adresse : « rue et à côté de la Comédie française. »

M. Raflin donne lecture des lettres écrites par Auguste Comte à son propriétaire, rue Monsieur-le-Prince, en date des 24 juillet, 16 septembre et 15 octobre 1849. Il lit enfin une lettre d'Auguste Comte remerciant, le 13 mai 1852, l'imprimeur Thunot des soins apportés à l'impression du second volume de son *Système de politique positive* dont les trente feuilles ont été composées en six semaines sans qu'aucune ait nécessité une seconde épreuve.

M. H. Masson présente quelques observations sur le système de numérotation dit de Watin et sur la numérotation sectionnaire qui l'a remplacé.

Le comité fixe la prochaine séance au 7 octobre 1904.

Ordre du jour :

M. Baillière : Les maisons historiques du VIe arrondissement;

M. Fromageot : La rue de Buci;

M. Laschett : Le quartier Notre-Dame-des-Champs.

La séance est levée à 10 heures et demie.

COMITÉ B. — Arts religieux, églises et couvents.

Président : M. l'abbé Letourneau.
Vice-président : M. l'abbé Motet.
Secrétaire : M. R. Le Cholleux.

Vendredi, 15 *janvier*, 9 *heures du soir.*

Membres présents : MM. Herbet, Le Cholleux, Fromageot, de Haye, Laschett, H. Masson, Raflin, Saunier, Sémichon, Sudre et Théo de Bellefonds.

En l'absence de MM. Letourneau et Motet, M. Herbet est prié de présider la séance.

M. le Président exprime les regrets du comité pour la perte qu'il vient de faire de M. Victor Advielle, et l'annonce de ce décès amène entre les membres un échange de souvenirs sur notre collègue.

M. Fromageot communique des extraits du Journal de Hardy, libraire établi rue St-Jacques, qui va de 1781 à 1789. Le 18 août 1788, il décrit les obsèques de M. de Tersac, curé de St-Sulpice; le 17 mars 1789, la procession du recteur de l'Université à St-Sulpice; le 8 août 1789, les Petits Augustins du faubourg St-Germain se rendent à la caserne de Babylone et se mettent à la disposition de la section; le 27 août, procession de St-Germain-des-Prés à Ste-Geneviève.

M. Fromageot entretient ensuite la réunion d'un incident qui se produisit à St-Sulpice lors de la visite de Pie VII, le 23 décembre 1804; de 10 heures du matin à midi 3/4 le pape reçut les hommages de délégations, notamment des jeunes gens de la paroisse au nom desquels M. Maximilien de St-Brisson lui adressa à genoux une harangue latine.

M. Fromageot a retrouvé dans un catalogue un livre intitulé *Les véritables motifs,* etc. (in-4°, 1643), sur une fondation de M. Olier à Montréal.

Le même sociétaire donne des renseignements sur la chapelle St-Jean-Baptiste ou « du Tillet » à St-André-des-Arts, notamment une disposition de du Tillet en sa faveur, en date du 8 mars 1714, et des reçus de 1775 à 1789 du montant des messes.

Prochain ordre du jour :

M. Henri Masson : Notes d'inhumation.

La séance est levée à 10 h. 20.

Vendredi, 12 *février*, 9 *heures du soir.*

Membres présents : MM. Herbet, Laschett, H. Masson, Raflin, Semichon, Sudre et Théo de Bellefonds.

En l'absence de MM. Letourneau et Le Cholleux, excusés, M. Sudre est invité à présider la réunion, et M. Masson à remplir les fonctions de secrétaire.

M. Henri Masson communique le relevé qu'il a fait, dans un ancien manuscrit consacré aux Maîtres des Requêtes, de mentions d'un certain nombre d'inhumations faites, pendant le cours du XVIIe siècle, dans les églises paroissiales ou conventuelles de notre région.

On y trouve pour Saint-André des Arcs, les noms de de Thou, de Séguier, de Hay du Chastelet, de Jean de Mesgrigny, de Vauquelin des Yveteaux; — pour Saint-Côme, ceux de Ch. Faye d'Espeisse, de Daniel Voisin, de Le Sénéchal de Kercado, d'Omer Talon; — pour Saint-Sulpice, de François de Villemontée, de Barin de la Galissonnière, de Pierre d'Albertas; — pour le monastère des Grands-Augustins, ceux des comtes d'Avaux, de Barentin, de Malon de Bercy; — pour celui des Cordeliers les noms de Longueil, de Bullion, de Turquant, du premier président de Lamoignon, de Verthamon. — Enfin d'autres encore aux Petits-Augustins, aux Chartreux, au Noviciat des Jésuites et à la chapelle de la Charité.

M. Laschett cite quelques renseignements, recueillis dans l'ouvrage de Dulaure, sur l'ancien noviciat des Jésuites de la rue du Pot-de-Fer Saint-Sulpice, établi en cet endroit de 1612 à 1762. Après la dissolution et la dispersion de l'ordre, une partie des bâtiments fut occupée par la loge maçonnique du Grand-Orient qui y tint ses assemblées pendant plusieurs années.

Prochain ordre du jour :

M. Laschett : Notes sur les couvents des Grands et des Petits Augustins.

La séance est levée à 10 heures.

Vendredi, 11 *mars,* 9 *heures du soir.*

Membres présents : MM. Motet, Le Cholleux, Herbet, Laschett, Saunier et Sudre.

M. Herbet fait hommage à la Société de diverses estampes intéressant l'arrondissement.

M. Laschett lit quelques notes tirées de Dulaure sur la fondation des couvents des Grands et des Petits-Augustins.

MM. Motet et Laschett racontent de curieuses anecdotes sur M[lle] Barbe, ancienne sacristaine de Saint-Sulpice, qui nourrissait les rats afin qu'ils n'allassent pas manger ce qu'il y avait dans les armoires.

M. Motet signale qu'on a découvert dans les sous-sols de Saint-Sulpice, un bois sculpté, très beau, représentant l'Agonie du Christ.

Prochain ordre du jour :

M. Motet : Le premier âge de l'église Saint-Sulpice.

La séance est levée à 9 heures 55.

Vendredi, 13 *mai,* 9 *heures du soir.*

Membres présents : MM. Herbet, Saunier, Florange, Laschett, Rouveyre et Sudre.

Excusés : MM. Letourneau, Motet et Le Cholleux. En leur absence, M. Herbet remplit les fonctions de président, et M. Saunier, celles de secrétaire.

Sur la proposition de M. le Président, l'ancien bureau est réélu.

M. Masson ayant communiqué dans une précédente séance une note sur la naissance de M. Camille Doucet, dont les parents demeuraient alors rue des Fossés-Saint-Germain des Prés, sans indication de numéro, M. Laschett a fait effectuer des recherches à Saint-Sulpice dans l'espoir de retrouver l'acte de baptême et, sur celui-ci, le numéro de rue. Les registre de Saint-Sulpice ne mentionnent pas le baptême de Camille Doucet.

En l'absence de communication spéciale, M. Sudre lit une notice sur la fondation du Musée monétaire. Après la mort de M. Sage, son cours fut supprimé et la création d'un musée des monnaies décidée. Il fut inauguré en 1833 comme en témoigne une médaille frappée à cette occasion. M. Sudre signale la remarquable collection des coins et poinçons qui y est conservée. Néanmoins, il n'existe que quelques rares spécimens de coins et poinçons antérieurs à la Restauration. La Révolution ayant détruit les coins et poinçons antérieurs, et la Restauration, ceux de la Révolution. Toutefois, ceux du royaume de Westphalie n'ont pas été détruits.

Suit une description des salles et de leur décoration.

M. Herbet signale une pierre dressée et polie intérieurement portant l'inscription M^A 1626, trouvée dans les travaux de terrassement qu'on effectue actuellement devant la mairie.

Prochain ordre du jour :

M. Motet : le premier âge de l'église Saint-Sulpice.

M. Ch. Saunier : Les sculptures de J. E. Dumont à l'église Saint-Sulpice.

La séance est levée à 10 heures.

Vendredi, 10 *juin,* 9 *heures du soir.*

Membres présents : MM. Motet, Le Cholleux, Herbet, Laschett et Saunier.

M. Motet communique une notice sur M. de Pansemart, dernier curé de Saint-Sulpice sous l'ancien régime et au commencement du nouveau, d'après une brochure anonyme publiée en 1792 par un témoin oculaire, probablement un des prêtres de Saint-Sulpice. M. Motet étudiera M. de Pansemart avec les hommes au pouvoir; M. de Pansemart et les pauvres; M. de Pansemart jusqu'à son exil. Pour aujourd'hui, il ne s'occupera que de la première partie.

M. de Pansemart fut condescendant, tolérant jusqu'à la limite du devoir; il bénit le drapeau de la garde nationale. Vis-à-vis de Talma : il refusa de le marier parce que comédien,

celui-ci adressa une pétition à l'Assemblée qui déclara qu'il n'y avait pas lieu à délibérer.

Vis-à-vis de Camille Desmoulins : celui-ci veut se marier à l'église; le curé lui demande s'il est catholique, ce dont ses écrits font douter; Camille promet de se rétracter, reçoit le sacrement, mais ne tient pas sa promesse.

M. Saunier donne quelques renseignements sur Jacques-Edme Dumont, prix de Rome, qui exécuta, avant son départ pour l'Italie la statue de la Charité et les bas-reliefs de la chaire à Saint-Sulpice. Le curé fit apposer une feuille de papier doré sur la poitrine de la Charité, parce qu'on voyait un sein nu et que de nombreux fidèles s'étaient plaints de cette nudité choquante.

M. Herbet communique la lettre de M. Le Cholleux faisant appel au concours de la Société en vue de placer un médaillon de bronze sur la tombe de M. Advielle : chaque membre pourra souscrire individuellement.

M. Laschett demande si l'on connaît l'origine des cantiques de Saint-Sulpice.

M. Motet répond qu'il s'en ajoute constamment, et généralement sur des airs populaires qui sont plus facilement retenus par les fidèles.

La prochaine séance est fixée au vendredi, 14 octobre.

Ordre du jour :

M. Motet : M. de Pansemart.

La séance est levée à 10 heures 10.

COMITÉ C. — Institutions (collèges, hôpitaux, marchés), théatres.

Président : M. Alexandre de Haye.
Vice-Président : M. Victor Advielle.
Secrétaire : M. Bonnet.

Vendredi, 22 janvier, 9 heures du soir.

Membres présents : MM. Herbet, Masson, Fromageot, Laschett, Raflin, Saunier et Sudre.

En l'absence de MM. A. de Haye et Bonnet, excusés, M. Herbet prend place au fauteuil présidentiel, et M. Masson remplit les fonctions de Secrétaire.

M. le Président, conformément à un vœu exprimé par le Comité dans l'une de ses dernières séances, expose le résultat de la démarche faite auprès de l'Administration de l'École des Beaux-Arts, relativement à la détermination d'un emplacement meilleur pouvant assurer plus efficacement la conservation du bas-relief historique, commémoratif de l'événement tragique de 1440, provenant des Grands-Augustins et placé, depuis trop longtemps déjà, sans abri dans la cour de l'École.

L'administration cependant, par l'organe de son conservateur, ne croit pas devoir faire droit à notre réclamation; elle estime que cet ancien monument est suffisamment protégé et qu'il est inutile de le déplacer de l'endroit où il est actuellement fixé.

M. Saunier insiste, disant que ce très curieux et très intéressant morceau de sculpture du XV[e] siècle, étant exposé par sa situation aux vents et aux pluies du sud-ouest, deviendra absolument méconnaissable et disparaîtra nécessairement dans un temps rapproché si l'on persiste à vouloir le laisser dans le lieu où il est.

M. Laschett lit différents passages de l'historien Du Breul sur les anciens collèges disparus : Collège Mignon, rue de ce nom; collège de Dampville, rue de la Harpe; collège des Prémontrés, rue Hautefeuille; et collège Saint-Denis, rue Saint-André-des-Arts.

M. Fromageot continue et termine sa lecture des notes extraites du journal manuscrit inédit de Hardy. Ces notes signalent les réjouissances et les illuminations qui, à la fin du mois de septembre 1787, eurent lieu pendant trois jours sur le Pont-Neuf à l'occasion du rappel du Parlement. Elles mentionnent, en janvier 1788, le suicide du peintre Sausse, demeurant rue de la Harpe; l'incendie survenu, en décembre de la même année, au Couvent des Sœur grises, rue Férou. La tentative d'assassinat, en février 1789, perpétrée par un jeune abbé sur un avocat habitant rue des Fossés-M.-le-Prince « près le café Voltaire ». Puis l'attaque, dans le jardin du Luxem-

bourg, d'un paisible promeneur par deux malfaiteurs qui le transpercent de plusieurs coups d'épée ; et, dans le même lieu, le mauvais traitement infligé par la foule surexcitée à un ancien militaire, parce qu'il ne partageait pas l'opinion générale sur la mise en liberté des soldats détenus à la prison de l'Abbaye. Ensuite ce sont des notes sur la mort de l'avocat au parlement Louis Hardoin, décédé rue du Jardinet; sur l'attitude des habitants du quartier dans la journée du 14 juillet; sur le banquet organisé par Clément de Saint-Palaye, place du pont Saint-Michel, en l'honneur des Gardes Nationaux soldés; et, pour terminer, l'exécution sommaire, par le peuple, d'un prêtre qui, paraît-il, marquait les portes des maisons de la rue Dauphine.

M. Fromageot communique en outre un prospectus, rédigé vers 1805 où se trouvent décrites les attractions que le public pouvait rencontrer sur le Pont-des-Arts. — Le vœu formulé, en 1810, par un habitant du quai des Augustins sur les maisons du pont Saint-Michel. — Divers mémoires d'entrepreneurs de la fin du XVIIIe et du commencement du XIXe siècles concernant la belle propriété appartenant alors à un M. Cotelle de Grandmaison, située rue Saint-André des Arcs à l'angle de la rue des Grands-Augustins. Cette maison porta à cette époque le n° 82, puis après l'adoption du système encore en vigueur le n° 60, pour devenir actuellement le n° 52. Le célèbre mathématicien Joseph Bertrand y est né le 11 mars 1822.

M. Numa Raflin retrace différents épisodes de la révolution de Juillet qui eurent lieu aux environs de l'Odéon. Il rappelle plus particulièrement le rôle du communiste Cabet. Celui-ci installé, avec Victor Cousin et Népomucène Lemercier dans l'ancienne mairie du XIe arrondissement y formèrent une municipalité insurrectionnelle, rédigeant et signant des proclamations, incitant à l'action contre le gouvernement de Charles X. Quelques jours plus tard, la lutte étant terminée, de nouveaux magistrats, à la tête desquels était placé l'éditeur Renouard, remplaçaient définitivement l'ancienne municipalité déchue dirigée par Fieffé, sans qu'aucune mention eût été faite des hommes dont les actes pourtant avaient

fortement contribué à établir le nouvel état de choses.

M. Fromageot fait don, pour les collections de la Société, du plan et de l'élévation des bâtiments de la Mairie actuelle du VIe arrond.; et M. Laschett, de trois pièces documentaires concernant la Garde Nationale de 1848.

Prochain ordre du jour :

M. Raflin : L'Association pour l'instruction du peuple.

La séanceest levée à 11 heures.

Vendredi, 19 *février,* 9 *heures du soir.*

Membres présents : MM. A. de Haye, Ch. Saunier, Fromageot, Laschett, H. Masson, Raflin, Sudre et Théo de Bellefonds.

Excusés : MM. Félix Herbet et Bonnet. M. Saunier remplit les fonctions de secrétaire.

M. le Président remet au Comité une plaquette sur les *Archives de l'Assistance Publique au conseil municipal* par M. Auguste Molinier, professeur à l'École des Chartes, qui en fait hommage à la Société.

Au sujet des cartes du club des Amis du Peuple, offertes à la Société par M. Laschett, M. Rafiin rappelle que ce club, présidé par F.-V. Raspail, siégeait rue Montesquieu.

M. Numa Raflin fait ensuite une communication sur l'*Association libre pour l'éducation du peuple,* fondée le 1er juin 1831, par Raucourt et Victor Lechevalier. Cette Association avait son siège rue de l'Abbaye, 3, et des sections ou cohortes dans les douze arrondissements de Paris. Parmi ses membres, se trouvaient : La Fayette, Arago, Cormenin, Laffitte, Voyer d'Argenson, Odilon Barrot, etc. Dupont de l'Eure et Cabet en furent les présidents. Mêlée au mouvement politique, l'Association publia deux journaux : *le Fondateur* (1832-1833) et *le Populaire* (1833-1835); elle prit part aux obsèques de Lamarque et de Dulong. Elle disparut complètement en 1835, à la suite de la condamnation de son président Cabet, qui se réfugia en Angleterre.

De retour en France, Cabet vint demeurer 22, rue St-Be-

noît-St-Germain, où il publia son célèbre roman socialiste *le Voyage en Icarie* (1842) et le second *Populaire,* dont les bureaux furent, de mars 1841 à octobre 1842, établis dans son domicile. A la même époque, au 15 de la rue St-Benoît, demeurait Pierre Leroux, non loin de Proudhon, qui habitait rue Mazarine. Ces deux écrivains furent sollicités de participer à la publication du *Populaire* par des disciples de Cabet, parmi lesquels se trouvait Martin Nadaud, qui, avec bonhomie, a montré dans ses *Mémoires de Léonard* l'impression différente que lui causèrent Proudhon et Pierre Leroux.

M. Raflin signale une pétition qui circule dans les quartiers environnant le Luxembourg, pour demander que ce jardin soit ouvert la nuit, qu'il y soit installé des établissements musicaux comme ceux des Champs-Élysées.

Le Comité proteste énergiquement contre une semblable demande qui troublerait et changerait l'aspect d'un quartier renommé par sa poétique tranquillité.

Prochain ordre du jour :

M. Théo de Bellefonds : Notices sur différents personnages de l'époque révolutionnaire.

M. Laschett : La XI[e] légion de la garde nationale.

La séance est levée à 10 heures et demie.

Vendredi, 18 *mars*, 9 *heures du soir.*

Membres présents : MM. A. de Haye, Bonnet, Florange, Fromageot, Herbet, Laschett, Raflin, Rouveyre, Saunier et Théo de Bellefonds.

M. Herbet fait connaître que notre collègue M. Le Cholleux a été chargé de répartir les livres et brochures dépendant de la succession Advielle qui avaient d'abord été donnés à la Bibliothèque Mazarine. La Société historique du VI[e] arrondissement sera mise en possession des documents pouvant l'intéresser.

M. Laschett donne lecture d'une note intitulée « Les conscrits de la classe 1870 au VI[e] arrondissement » et de deux articles de journaux : Les tambours de la XI[e] légion (*Éclair*,

30 décembre 1903) ; Frédéric Masson, commandant du 1er bataillon de la XIe légion (*le Temps,* 28 janvier 1904).

Prochain ordre du jour :

M. Théo de Bellefonds : Notice sur divers personnages de l'époque révolutionnaire.

Renouvellement du Bureau.

La séance est levée à 10 heures et quart.

Vendredi, 20 *mai,* 9 *heures du soir.*

Membres présents : MM. A. de Haye, Laschett, Bonnet, Masson, Raflin, Sudre et Théo de Bellefonds.

Le Président fait connaître qu'il a reçu les excuses de MM. Herbet et Saunier, qui ne peuvent assister à la séance.

Conformément à l'ordre du jour, le Comité procède à la nomination des membres de son bureau. MM. de Haye et Bonnet sont maintenus dans leurs fonctions de président et de secrétaire ; M. Laschett est nommé vice-président en remplacement de M. Advielle, décédé.

M. Bonnet communique une note parue dans le Bulletin n° 12, de 1900, de la Société de Géographie commerciale. Le n° 8 de la rue de Tournon fut habité, à l'époque révolutionnaire, par Mgr Du Lau, archevêque d'Arles, député du Clergé à la Constituante, et par Anne Terwagne, connue sous le nom de Théroigne de Méricourt.

Prochain ordre du jour :

M. Théo de Bellefonds : Notice sur divers personnages de l'époque révolutionnaire.

La séance est levée à 10 heures.

Vendredi, 17 *juin,* 9 *heures du soir.*

Membres présents : MM. A. de Haye, Laschett, Bonnet, Herbet, G. de Nouvion, Raflin, Rouveyre, Saunier, Semichon, Sudre et Théo de Bellefonds.

M. Herbet fait part de la demande de M. Le Cholleux qui sollicite de la Société un concours pour l'exécution d'un médaillon devant figurer sur le monument funèbre de M. Advielle,

ancien vice-président du Comité. Les membres de la Société sont priés de remettre individuellement leur obole à M. Tardieu, à la mairie.

M. Saunier signale et M. Herbet donne lecture de la lettre, dite de Clamart, de La Fontaine à sa femme.

M. Raflin parle des origines de l'imprimerie appliquée à la musique. Suivant lui, Gutenberg n'est pas l'inventeur de l'imprimerie.

Ordre du jour de la séance d'octobre :

M. Théo de Bellefonds : Notice sur divers personnages de l'époque révolutionnaire (Momoro, Marat, etc.).

M. Saunier : sur Momoro.

M. Laschett : La Garde Nationale.

M. Raflin : Les clubs de 1848 dans le VI[e] arrondissement.

La séance est levée à 10 heures et demie.

COMITÉ D. — Histoire générale, biographie, iconographie.

Président : M. Ed. Rouveyre.
Vice-Président : M. Fernand Gerbaux.
Secrétaire : M. Henri Masson.

Vendredi, 29 *janvier,* 9 *heures du soir.*

Membres présents : MM. Rouveyre, H. Masson, Bruel, Herbet, Laschett, Paul Marais, Motet, Raflin, Sémichon, Sudre et Théo de Bellefonds.

Excusés : MM. Fromageot, Gerbaux et Saunier.

M. Rouveyre rappelle la mort de notre collègue M. Victor Advielle, décédé subitement le 27 décembre dernier en son domicile rue Mazarine, et exprime les vifs et sincères regrets que cause la disparition de cet infatigable et érudit chercheur auquel la Société historique du VI[e] arrondissement doit plusieurs intéressantes communications. Le Comité tout entier s'associe aux paroles de son président.

M. Rouveyre communique ensuite le texte de son travail sur l'ancienne Académie des Beaux-Arts. Il montre les origines et le développement de cette compagnie célèbre. Instituée sous les auspices du cardinal Mazarin, au mois de février 1648, par M. de Charmois, secrétaire du maréchal de Schomberg, ses membres s'assemblèrent primitivement rue Trainée, près de l'église St-Eustache, puis à l'hôtel Plisson, rue des Deux-Boules, dans le quartier du Louvre, et enfin, définitivement et officiellement, sous le vocable d'Académie de peinture et de sculpture, dans une des salles du Louvre même.

Lorsque la Révolution survint et la supprima, cette institution avait compté 645 membres, recrutés parmi les artistes français les plus réputés des deux siècles écoulés. Cette suppression devait être de peu de durée. Moins de deux ans après, en 1795, à l'organisation de l'Institut, les peintres, les sculpteurs, les architectes et les graveurs formèrent, avec les littérateurs, la troisième classe de la nouvelle fondation. Quelques années plus tard, en 1803, entièrement modifiée dans ses statuts, l'ancienne compagnie, sous le titre de IVe classe de l'Institut, reprenait en quelque sorte son autonomie d'Académie des Beaux-Arts où, seuls, les artistes qualifiés pouvaient être admis.

Réinstallée, comme par le passé, dans les vastes salles du palais du Louvre, ce ne fut seulement qu'en 1806 qu'elle vint, avec les autres classes, se fixer sur la rive gauche, dans les bâtiments de l'ancien collège des Quatre-Nations, fondé également par Mazarin; et c'est là que, depuis cette époque presque séculaire, elle n'a cessé de tenir ses séances et de rendre ses jugements.

M. Herbet donne lecture d'une notice de M. Charles Saunier sur certaines relations mondaines du littérateur Stendhal. Lié d'amitié avec l'académicien comte de Tracy, il fut d'abord présenté par celui-ci dans le salon de la comtesse de Tracy, sa femme : Henry Beyle y rencontra entre autres La Fayette, et les frères Augustin et Amédée Thierry, dont il fait un portrait peu flatteur. Puis le même personnage le fit recevoir chez Mme Cabanis, veuve du médecin célèbre de l'Em-

pire, qui habitait alors la rue des Vieilles-Tuileries (1). Là il connut le sculpteur Dupaty, auteur de la statue équestre de Louis XIII, érigée place des Vosges, statue dont le cheval, disait-il, ressemble assez à un mulet ; M. Turot, professeur de grec, homme grave et important, sorte de Joseph Prudhomme de ce salon, que Beyle scandalisait par ses propos ultra-révolutionnaires ; et plusieurs autres personnes plus ou moins gourmées, hôtes habituels de la maison. Ces personnages quelque peu grotesques, leurs opinions politiques ou littéraires, et aussi, motif tout prosaïque, la trop grande chaleur que l'on entretenait dans les appartements, incommodèrent à tel point le sarcastique auteur qu'il ne revint plus. Ainsi finirent les relations de Stendhal avec Mme Cabanis, femme aimable, dont la race n'a pas entièrement disparu de nos vieilles rues tranquilles.

M. Raflin fait part de ses recherches biographiques, très documentées, sur le notaire Antoine-Marie-Henri Boulard, maire du XIe arrondissement de 1800 à 1804, député de la Seine, écrivain, traducteur émérite, et de plus bibliomane passionné, né en 1754 rue Saint-André-des-Arts, et décédé, en 1825, rue des Petits-Augustins, n° 21.

M. Rouveyre offre une gravure ancienne représentant les fontaines disparues de la rue de l'École-de-Médecine et de la rue Taranne.

Prochain ordre du jour :

M. Charles Saunier : Le graveur François-Anne David.

La séance est levée à 10 heures et demie.

Vendredi, 26 février, 9 heures du soir.

Membres présents : MM. Rouveyre, Masson, Baillière, Demombynes, Herbet, Laschett, Raflin, Saunier, Sémichon, Sudre et Théo de Bellefonds.

M. Baillière fait hommage d'un volume « La Crise du Li-

(1) Partie actuelle de la rue du Cherche-Midi, comprise entre la rue du Regard et la rue de Bagneux.

vre », nouvel ouvrage dont il est l'auteur. — M. Laschett offre également plusieurs lettres autographes de diverses personnalités ayant habité notre arrondissement : Boulay de la Meurthe, Guéroult, Lachaud et autres. Des remerciements sont adressés aux donateurs.

M. Théo de Bellefonds, à propos de diverses observations échangées sur la garde nationale communaliste de 1871, raconte, d'après ses souvenirs personnels, un épisode comique de cette époque qui eut lieu en l'église Saint-Sulpice, vers la fin du mois d'avril.

Une réunion publique avait été organisée dans cet édifice religieux sous la présidence de Férat. Les fidèles qui s'y trouvaient en grand nombre, virent là un attentat à l'exercice de leur culte, aussi protestèrent-ils par des cantiques et par de violentes clameurs, empêchant ainsi les orateurs de se faire entendre. Il s'ensuivit une bagarre que Lacord, membre du comité central, apaisa en employant un moyen renouvelé du maréchal Lobau. Après avoir requis les pompiers de la caserne du Vieux-Colombier il leur ordonna d'arroser d'importance, du haut des galeries de l'église, tous les manifestants indistinctement. L'effet fut prompt : ceux-ci sous cette douche subite s'enfuirent au plus vite, et le combat finit faute de combattants.

M. Charles Saunier donne lecture d'une notice sur la vie et les travaux du graveur au burin François-Anne David, confondu souvent par les biographes avec son homonyme le célèbre peintre Jacques-Louis David.

François-Anne, né en 1741, mort en 1824, habita presque toute sa vie notre arrondissement : Rue Pierre-Sarrazin, d'abord, puis rue des Cordeliers, rue de Vaugirard 1202 en face de l'Odéon, rue Corneille 3, et enfin rue de Tournon, 17.

Prochain ordre du jour :

M. Toulouze : Le chimiste Anfrye, inspecteur général de l'administration des monnaies.

La séance est levée à 10 heures et demie.

Vendredi, 25 mars, 9 heures du soir

Membres présents : MM. Rouveyre, Marais, Demombynes, Herbet, Laschett, Sudre, Théo de Bellefonds.

Excusés : MM. Dureau, Henri Masson, Toulouze.

En l'absence de M. Henri Masson, M. Rouveyre, président, prie M. Marais de remplir les fonctions de secrétaire.

M. le Président donne lecture d'une communication de M. Toulouze, absent pour cause de maladie. Il est question d'Anfrye, inspecteur général des monnaies, qui habitait dans la rue Delrue, à Montrouge, un pavillon qui fut occupé depuis par le phrénologiste Gall.

Anfrye a laissé des souvenirs importants dans l'administration des monnaies et médailles comme chimiste. D'abord vérificateur, puis inspecteur général des essais au laboratoire, Anfrye découvrit un procédé pour extraire le cuivre et l'étain des scories du métal de cloches; il s'occupa aussi de l'extraction de la soude du sel marin. Il mourut en 1819.

Le 4 janvier 1825, François-Joseph Gall, ami intime du graveur Barre se rendit acquéreur de la propriété; il l'achetait à une D^lle^ Barbe, avec qui, peu de temps après, il se mariait.

M. Toulouze donne une biographie sommaire de Gall, mort en 1828; suivent quelques notes sur le graveur Barre.

M. Toulouze renouvelle un vœu tendant à l'apposition d'une plaque au n° 29 du quai des Grands-Augustins pour rappeler le souvenir du célèbre graveur en taille-douce J. G. Wille, qui résida plus de 44 ans au premier et deuxième étage de cette maison. C'est là qu'il exécuta toutes ses grandes œuvres bien connues du monde des arts.

M. Demombynes demande la parole pour rectifier un point de la conférence si intéressante de M. Hustin sur le Luxembourg, faite à la séance annuelle. Cette rectification se transforme en une très intéressante communication très détaillée sur le départ du comte de Provence le 20 juin 1791. Il en résulte que Chalgrin n'a pas accompagné le comte de Provence dans sa fuite, mais l'a rejoint plus tard en Belgique. La clarté

de l'exposé fait par M. Demombynes met bien en relief tous les détails de cette véritable évasion. Après quelques mots de M. Théo de Bellefonds sur le sujet, le président félicite de son attachante communication M. Demombynes qui prend l'engagement d'apporter à la prochaine séance un travail plus complet et plus coordonné sur le départ du comte de Provence.

La prochaine séance est fixée au vendredi, 27 mai.

Prochain ordre du jour :

Élection du bureau.

M. Demombynes : Le départ du comte de Provence, le 20 juin 1791.

La séance est levée à 10 heures 40.

Vendredi, 27 mai, 9 heures du soir.

Membres présents : MM. Rouveyre, Masson, Florange, Laschett, Saunier, Théo de Bellefonds et Toulouze.

Excusés : MM. Herbet et Gerbaux.

L'ordre du jour appelle la nomination du bureau du Comité pour la session 1904-1905 : MM. Édouard Rouveyre, président, Fernand Gerbaux, vice-président et Henri Masson, secrétaire, sont réélus dans leurs fonctions respectives.

M. Toulouze informe ses collègues qu'il a visité, à trois reprises différentes, les fouilles faites dans la cour de l'ancien Hôtel de Bussy (4, rue de Buci). Sur sa demande divers fragments de poteries anciennes ont été recueillis et seront offerts ultérieurement à notre société par le propriétaire de l'immeuble.

La prochaine séance est renvoyée au vendredi, 28 octobre.

Prochain ordre du jour :

M. Demombynes : Le départ du comte de Provence du palais du Luxembourg, le 21 juin 1791.

M. Ed. Rouveyre : Les Hôtes de la tour de Nesle.

M. Laschett : Quelques notes sur Rose-Joseph Lemercier, imprimeur lithographe, et sur Laurent Deroy, dessinateur.

La séance est levée à 9 heures 50.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi, 2 février, 9 heures du soir.

Président : M. Félix Herbet; *Vice-Président :* M. A. Bruel, *Secrétaire :* M. Ch. Saunier.

Membres présents : MM. Dorez, Dureau, Hoffbauer, Nocq, Régamey, Sudre, Théo de Bellefonds, Toulouze, Thureau et Vaillant, membres du Conseil; M. Letourneau, président de Comité.

Excusés : M. Marais, M. Baillière, M. Rouveyre.

M. le Président rappelle qu'aux termes des statuts, les cinq membres les plus anciens du Conseil sont soumis à la formalité du renouvellement; ces membres sont : MM. Bruel, Herbet, Regamey, de la Guibourgère et Caussinus. M. Lafon, étant décédé, l'assemblée générale devra pourvoir au choix d'un sixième membre du Conseil.

M. Vaillant, trésorier, fait connaître la situation financière au 20 janvier 1904 :

		fr.	c.
Dépenses :	Frais de bureau, gratifications, envoi de bulletins, etc.	354	50
	Impressions de bulletins, clichés	1001	15
	Travaux divers, frais de publicité, etc.	118	75
	Recouvrement de cotisations	66	15
	Total des dépenses	1540	55
		fr.	c.
Recettes :	30 janvier 1903 : En caisse	280	30
	Reçu 2 cotisations de membres perpétuels à 100 francs	200	»
	Reçu 221 cotisations à 6 francs	1326	»
	Reçu pour publicité	375	»
	Total des recettes	2181	30
	Dépenses	1540	55
	Avoir à ce jour	640	75

		fr.	c.
Réserves :	Livret de caisse d'épargne	300	»
	Espèces	340	75
	Total	640	75

M. le Président fait connaître la liste des nouveaux membres. Ils sont définitivement admis.

Le Conseil se préoccupe de la composition du prochain bulletin. A la suite d'observations motivées par les ressources limitées dont dispose la Société, le Conseil décide que le bulletin ne devra, autant que possible, pas dépasser 200 pages par année. Il retient, pour être successivement insérées les communications de MM. Fromageot, sur la rue de Buci; Letourneau, sur les Filles servantes des pauvres malades; Demombynes, sur l'Hôtel des Pompes sis rue Mazarine; Raflin, sur Boulard, ancien maire du XI[e] arrondissement.

Le Conseil se préoccupe de faire choix d'un conférencier et de fixer la date de l'Assemblée générale. Pour ce qui est du conférencier et après échange d'observations entre MM. Bruel, Dureau, Dorez, Théo de Bellefonds, Régamey et le président, le Conseil donne mission au bureau d'engager les pourparlers utiles avec les personnes dont les noms sont mis en avant comme conférenciers. Afin de ménager les convenances de ceux-ci, l'Assemblée générale est fixée soit au 12, soit au 19 mars.

La séance est levée à 10 heures.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi, 19 mars, 9 heures du soir.

Président : M. Félix Herbet; *Vice-président :* M. A. Bruel; *Secrétaire :* M. Charles Saunier.

Excusés : M. l'abbé de la Guibourgère; MM. Thureau et Vaillant.

M. le Président, après avoir souhaité la bienvenue aux assistants, présente le conférencier, M. Hustin, secrétaire général de la questure au Sénat, qui a su, malgré ses délicates et importantes fonctions, trouver encore du temps pour faire

maintes découvertes intéressant l'histoire du Luxembourg.

M. Hustin prend alors la parole et, dans une causerie attachante, où l'érudition impeccable s'allie, parfois à une ironie d'autant plus savoureuse qu'elle est plus discrète, raconte comment fut construit le palais, précise le rôle de ses architectes et, notamment, des deux plus essentiels : de Brosse qui édifie le palais, et Chalgrin qui le transforme. M. Hustin énumère ensuite les œuvres d'art qu'il a renfermées ou renferme encore et celles qui ont été successivement tirées de l'oubli ces dernières années.

M. le Président remercie M. Hustin de sa documentaire causerie et donne la parole à M. Ch. Saunier, secrétaire général, pour lire le rapport moral et financier de l'exercice 1903.

Avant d'aborder cette question, le Secrétaire général tient, lui aussi, à remercier M. Hustin de la preuve de sympathie qu'il vient de donner à la Société historique du VIe arrondissement et rappelle que les œuvres d'art récemment remises au jour l'ont été par M. Hustin lui-même, montrant quels prodiges peut accomplir un fonctionnaire actif et amoureux de ses fonctions.

M. le Secrétaire général énumère les travaux de la Société pendant l'année écoulée et fait connaître ensuite la situation financière, telle qu'elle a été arrêtée par le trésorier à la réunion du Conseil d'administration du 2 février dernier.

L'assemblée approuve ces comptes.

L'ordre du jour appelle ensuite l'élection de six membres au Conseil d'administration.

MM. Bruel, Caussinus, de la Guibourgère, Herbet et Régamey membres sortants, et M. Soudée, membre nouveau, sont élus par acclamation.

La séance est levée à 11 heures du soir.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vendredi, 25 mars, 8 heures 1/2 du soir.

Président : M. Félix Herbet; *Vice-président :* M. A. Bruel; *Secrétaire :* M. Charles Saunier.

Membres présents : MM. Caussinus, Marais, Régamey, Soudée, Sudre, Thureau et Vaillant, membres du Conseil; M. Rouveyre, président de comité.

Excusés : MM. Baillière, Dureau, Letourneau et Toulouze.

L'ancien bureau est réélu.

M. le Président consulte le Conseil pour savoir si, conformément à la nouvelle loi, la Société désire se soumettre à la formalité de la déclaration.

Le Conseil estime, à la suite d'observations de MM. Vaillant et Thureau, que la Société ne peut retirer que des avantages du régime de la déclaration et charge le bureau de remplir les formalités nécessaires.

Le Conseil vote l'allocation annuelle de 250 francs accordée à M. Tardieu, secrétaire administratif, et à M. Gentilhomme, appariteur.

M. le Président communique la liste des nouveaux adhérents. Ils sont définitivement admis.

M. le Président annonce que M. Henri Nocq, secrétaire adjoint et médailleur professionnel, s'occupe d'exécuter une médaille qu'il destine à la Société.

Le Conseil recherche dans quelles conditions cette médaille pourrait être délivrée à ceux des membres qui désireraient l'acquérir. Étant entendu que M. Nocq fait le don gracieux de son modèle, seuls les frais matériels de réduction et de frappe seraient répartis sur le nombre des médailles souscrites. Cette combinaison permettant de délivrer les exemplaires de ladite médaille pour une somme minime, le Conseil autorise le président et le secrétaire général à adresser une circulaire indiquant aux membres de la Société dans quelles conditions

ils pourront acquérir la médaille qui a été composée spécia lement pour la Société historique.

Le Président signale aussi l'intérêt qu'il y aurait à publier une monographie du VIe arrondissement.

Cette publication pourrait être l'œuvre collective de la Société. Chacun devant être appelé à traiter les points qu'il connaît le mieux.

Le principe d'une semblable monographie est adopté. Mais le Conseil se réserve la faculté d'examiner de nouveau le meilleur mode de rédaction et de publication.

La séance est levée à 9 heures.

NÉCROLOGIE.

M. le docteur Dureau. — Nous avons eu le regret de perdre, au début des vacances, l'un des membres les plus aimés de notre Conseil de direction, M. le docteur Dureau. Il a été longtemps assidu à nos réunions du vendredi soir, et si le soin de sa santé l'a éloigné de nous, pendant cette dernière année, nous espérions toujours que sa verte vieillesse triompherait des incommodités de l'âge.

M. Dureau (Alexis-Antoine-Emmanuel) est né à Paris le 1er janvier 1831. Après avoir conquis le diplôme de docteur en médecine, après avoir été l'élève et le collaborateur de l'illustre Broca, il accomplit dans les principales villes d'Europe, diverses missions, dont il a consigné le résultat dans d'intéressants rapports : *Notes sur l'enseignement et l'exercice de la médecine en Danemarck, en Europe, en Suède, en Angleterre, etc.* Mais bientôt, préférant à la pratique de son art et aux travaux de laboratoire les études historiques, il se livra tout entier à la bibliographie de la Médecine et des Médecins. A côté des savants qui font les découvertes, il est bon que d'autres savants, plus modestes mais non moins nécessaires, soient les greffiers des progrès de la science et enregistrent avec méthode les arrêts prononcés par les maîtres. Bibliothécaire-adjoint (1875), puis bibliothécaire en chef (1886), de l'Académie de Médecine, M. Dureau trouva dans le riche dépôt qu'il administrait un aliment à ses études favorites, et acquit une exceptionnelle érudition, dont il faisait profiter ses confrères. En 1897, la croix de la Légion d'honneur récompensa ses services. Avant de mourir, il a eu la joie de voir transférer ses chers livres, des locaux insuffisants où ils étaient entassés, dans la nouvelle Académie de Médecine de la rue Bonaparte, et les fatigues

que lui occasionna ce transfert ont peut-être hâté son décès.

M. Dureau faisait partie de nombreuses sociétés savantes, où les suffrages de ses collègues lui confiaient des fonctions d'honneur : Société d'Anthropologie, Société française d'Histoire de la Médecine, Société des Études Rabelaisiennes (car Rabelais était médecin) etc. La Société historique du VIe arrondissement a eu l'avantage de le compter au nombre de ses fondateurs et de ses plus fidèles collaborateurs. Nos bulletins ont publié ses *Notes sur divers naturalistes ayant habité l'arrondissement, sur Nicolas de Blégny*. On se rappelle encore sa conférence sur les médecins et les charlatans de la Foire Saint-Germain. Il savait rendre l'érudition aimable, et les anecdotes qu'il contait avec une bonhomie spirituelle, les souvenirs amusants qu'il évoquait avec à-propos, faisaient de toutes ses communications un régal pour ses auditeurs. Nous conserverons longtemps de lui un agréable souvenir.

M. Victor Advielle. — En perdant M. Victor Advielle, notre Société voit disparaître une figure des plus originales, dont le portrait mériterait d'être fixé mieux que nous ne pouvons le faire dans ces courtes notices.

Né à Arras en 1833, fils d'un ouvrier tonnelier, Victor Advielle, après de simples études primaires, entra à la Préfecture du Pas-de-Calais comme expéditionnaire. Sa carrière administrative le conduisit au Blanc, à Rodez, à Sceaux, enfin au Ministère des Finances, où il fut mis à la retraite, en 1896, avec la rosette d'officier de l'Instruction publique.

Mais ce qui est intéressant dans Advielle, ce n'est pas le fonctionnaire, c'est le savant qui a fait seul son éducation, c'est le chercheur qui sut, avec un flair toujours en éveil et une patience jamais lassée, découvrir et recueillir des documents dans tous les genres, des livres, des dessins, des tableaux, des manuscrits en si grande quantité que sa vie n'a pu suffire à les mettre en valeur. Cependant la bibliographie de ses ouvrages réclamerait plusieurs pages, et ses communications aux revues et aux sociétés dont il était le collaborateur sont innombrables. La Société historique du VIe arrondissement en a eu sa bonne part; je citerai :

Le Café Procope en 1799; *Le Tombeau de Chefderoi; Les Jetons du VIe arrondissement.* Mais ce qu'il a laissé est peu de chose en comparaison de ce qu'il avait entrepris : ses notes malheureusement dispersées dans une vente hâtive, ont montré qu'il n'y avait pour ainsi dire pas de sujets sur lesquels il n'ait essayé des recherches nouvelles ; aussi les discussions de nos comités ne le prenaient-elles jamais au dépourvu, et sa passion de l'inédit le rendait quelquefois exigeant envers ses collègues et jetait dans nos calmes réunions un peu d'animation. Le comité C l'avait nommé son vice-président.

Tout en étant devenu parisien, Victor Advielle avait conservé très vivement l'amour du pays natal. Il a donné à la bibliothèque d'Arras une collection de douze cents manuscrits, dont il a pris soin de dresser et de publier le catalogue, et cette ville figure encore à un autre titre sur son testament : il préparait avec un soin scrupuleux une histoire des Rosati, dont Arras a le droit de s'enorgueillir.

Cette passion pour son pays eut un jour sa récompense. Le 27 décembre 1903, les Rosati, réunis au Café Voltaire, décernaient à Victor Advielle les honneurs de la Rose, et le Rénovateur, notre sympathique collègue, M. Le Cholleux, au milieu d'un banquet solennel, lui adressait les publics éloges que méritaient son activité, son désintéressement et son incessant labeur. Le soir, à peine rentré chez lui, le héros de la fête était frappé d'une attaque, et sa main défaillante laissait échapper la rose symbolique et le précieux parchemin qui attestaient la reconnaissance de ses concitoyens. Peut-on imaginer une fin plus heureuse que cette mort en plein triomphe ?

Dans la salle de nos séances, vous remarquerez une affiche : *Jugement d'acquittement de Marat.* Elle était dans le carton réservé par Advielle au VIe arrondissement, que M. Le Cholleux nous a fait remettre. Grâce à elle nous aurons toujours sous les yeux le souvenir de notre regretté collègue, et le témoignage de ses qualités de collectionneur.

Félix HERBET.

A.-M.-H. BOULARD
ANCIEN MAIRE DU XIe ARRONDISSEMENT (1754-1825).

En 1745, Me Sellier, notaire, cédait à son gendre Henry Boulard, l'étude qu'il occupait rue Saint-André-des-Arcs,



ANTOINE-MARIE-HENRY BOULARD (1754-1825)
(Dessin de M. F. Courboin, d'après le portrait gravé par Kenedey.)

« vis-à-vis la rue Pavée » (1), et qu'il tenait lui-même, depuis 1720, de Me Louis Boisseau (2).

Issu d'une famille originaire de Champagne, récemment anoblie, le nouveau notaire comptait parmi ses ascendants deux générations de diplomates. Son aïeul,

(1) Cette maison porte actuellement le n° 31, après avoir porté, de 1790 à 1805, les n°s 27-28; de 1805 à 1847, le n° 39, et, depuis cette dernière date, le n° 31.

(2) Cf. *Almanach royal,* années 1705, 1721 et 1746.

Pierre Boulard, avait, pendant plus de trente ans, rempli les fonctions de premier secrétaire des ambassades du comte d'Avaux, à Venise; en Hollande, lors des traités de Nimègue (1678-1679); et en Irlande, à la suite de Jacques II, roi d'Angleterre (1689-1690) (1).

Pierre-Maurille Boulard, son père, entra au service du roi en 1701 et fut également attaché à la personne du comte d'Avaux, en qualité de premier secrétaire d'ambassade; il remplit ces fonctions en Hollande jusqu'à la mort du comte (1709). Après avoir été premier secrétaire de l'ambassade du maréchal d'Huxelles et de l'abbé de Polignac aux conférences de Gertruydenberg (1710), il devint premier secrétaire du frère du comte d'Avaux, le comte de Mesmes, premier président du Parlement de Paris (1712), et fut reçu chevalier de l'Ordre militaire et hospitalier de Saint-Lazare, le 9 octobre 1716. Le roi, pour récompenser les services de Pierre-Maurille Boulard et de son père, lui accorda des lettres de noblesse pour lui et sa postérité, par lettres patentes du mois de février 1719 (2); et, quelques années plus tard, le 15 juillet 1722, il était nommé commandeur et secrétaire général de l'Ordre de Saint-Lazare. A la mort du président de Mesmes (1723), « S. A. S. le prince de Conty, connaissant la probité, la capacité et le désintéressement du sieur Boulard », le choisit pour le mettre à la tête des affaires de sa maison, en qualité d'in-

(1) Cf. *Lettres patentes*, Biblioth. nat., mss, pièces originales, 446, et *Mercure de France*, février 1734.

(2) « Le vendredi dixième jour du mois de février de la présente année 1719 », le généalogiste Charles d'Hozier établissait le « règlement d'armoiries pour le sieur Maurille Boulard », contenant la description suivante : « Un écu de gueules à un lion d'argent passant, et un chef d'or, chargé de deux roses de gueules. Cet écu timbré d'un casque de profil, orné de ses lambrequins d'or, de gueules et d'argent. » (Cf. *Règlement d'armoiries*, etc.; Bibl. nat., mss, pièces originales, 446.)

tendant général et de secrétaire de ses commandements. C'est dans ces dernières fonctions qu'il mourut, le 18 janvier 1734, « à l'âge d'environ soixante-deux ans, portant le titre d'écuyer, chevalier, commandeur, secrétaire général et greffier de l'Ordre royal militaire et hospitalier de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et de Saint-Lazare-de-Jérusalem (1). »

*
* *

Dans les situations qu'ils avaient occupées, les Boulard n'avaient guère obtenu, pour les services qu'ils y avaient rendus, que des récompenses et des distinctions honorifiques. Mais la considération dont ils avaient joui pendant leur carrière rejaillit sur leur descendant, et M[e] Henry Boulard (2), « écuyer, avocat en parlement, conseiller du roi, notaire au Châtelet de Paris », homme d'une grande culture, se trouva en relations avec ce qu'il y avait de plus élevé dans le royaume; son étude devint le rendez-vous de la noblesse, du clergé, de la magistrature et de la haute bourgeoisie (3).

(1) Cf. *Lettres patentes*, etc.; et *Mercure de France, op. cit.*
Le frère de Pierre Maurille, Jean-Antoine, fut Conseiller du roy, Inspecteur des fermes à Bordeaux. — « Dame Élizabeth Roussart, veuve de Pierre-Maurille Boulard, » mourut quai Conty; ses obsèques, portent le billet de décès, « eurent lieu le vendredy 28 de May 1745, à 6 heures du soir en l'Église Saint-André-des-Arcs, où elle sera inhumée. » (Cf. Bibl. nat., Pièces orig. 446).
(2) Il était né en juin 1714.
(3) Cf. Duviquet, *Notice sur la vie et les ouvrages de feu M. A.-M.-H. Boulard, notaire à Paris, ancien maire du XI[e] arrondissement, ancien député au Corps législatif, membre de la Société royale d'agriculture, de plusieurs autres sociétés savantes et littéraires, chevalier de l'Ordre royal de la Légion d'honneur;* 1 broch. in-8°; 23 p. Paris, 1828; imprimerie Migneret, 20, rue du Dragon.

C'est dans ce milieu que naquit, le 5 septembre 1754, Antoine-Marie-Henry Boulard. L'enfant fut baptisé le lendemain à la paroisse Saint-André-des-Arcs, par Messire Pierre-Bernard Viet, licencié en théologie et prieur commendataire du prieuré de Saint-Ouen; il eut pour parrain son oncle, Messire Marc-Antoine de Quelen, colonel d'infanterie, gouverneur de Lanion et écuyer de S. A. S. Madame la princesse de Conty, et pour marraine sa grand'mère maternelle, dame Marie-Marguerite Favart, épouse de M[e] Nicolas-Henry Sellier, avocat en parlement, notaire honoraire au Châtelet de Paris (1).

Le jeune Boulard commença ses études au collège Louis-le-Grand et les acheva, sous René Binet, célèbre traducteur de Virgile, d'Horace et de Cicéron, au collège du Plessis, où il remporta, en 1770, le prix d'honneur au concours général de l'Université; il avait alors seize ans. Un tel succès semblait décider de sa vocation pour les lettres; mais, respectueux des intentions de sa famille, il passa à l'École de droit, et, y ayant terminé ses cours, il fit l'apprentissage du notariat. A l'âge de vingt-sept ans et demi, le 4 janvier 1782, il succéda à son père, et, le 3 septembre suivant, il épousa « M[lle] Marie-Chrestien des Ruflais, âgée de dix-sept ans et demi passés, fille de M[e] Simon-Philibert Chrestien des Ruflais, avocat au Parlement, ancien consul, ancien marguillier de cette paroisse, et de défunte dame Viger, de droit et de fait rue des Mauvaises-Paroles de cette paroisse (2) ».

D'après l'acte de mariage, nous voyons que la cérémonie nuptiale fut célébrée « par Messire Louis-Pierre-Bernard

(1) Archives du département de la Seine (État civil reconstitué, 334, 840).
(2) *Ibid.* (État civil reconstitué, 334, 895).

Viet, prêtre licencié en théologie et prieur commendataire du prieuré de Saint-Ouen (le même qui avait baptisé Boulard), en présence de Messire Jean Ringard, prêtre, licencié ès lois, curé de cette paroisse,... du consentement et en présence du père et de la belle-mère de la mariée, comme aussi en présence de M. Charles-Jean-Baptiste Lebrun, écuyer, conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France et de ses finances, avocat au Parlement, notaire au Châtelet de Paris, rue de la Monnoye de cette paroisse; de Me Edme-Hilaire Garnier Deschene, écuyer, conseiller, secrétaire du roy, maison et couronne de France et de ses finances, ancien notaire au Châtelet de Paris, et directeur général des finances de Monsieur frère du roy, rue des Quatre-Fils, paroisse Saint-Jean-en-Grève; de Me Denis Trutat, avocat au Parlement, conseiller, notaire au Châtelet de Paris, rue de Condé, paroisse Saint-Sulpice, tous trois beaux-frères du marié; de Me Pierre-Jean-François Chrestien, chevalier, conseiller du roy en la Cour des aides de Paris, seigneur de Lihus et autres lieux, oncle paternel de la mariée, rue d'Enfer, paroisse Saint-Séverin; de Me Alexandre-Richard Rousseau, avocat au Parlement, conseiller du roy, notaire au Châtelet de Paris, rue Bardubec, paroisse Saint-Merry, beau-frère de la mariée, et Jean-Claude Camusat de Roeny, conseiller du roy en la Cour des aides, seigneur de Roeny et autres lieux, rue d'Enfer, paroisse Saint-Séverin, cousin-germain paternel de la mariée, lesquels ont attesté le domicile, la liberté et la catholicité des contractants sous les peines portées par les ordonnances et déclarations du roy (1) ».

(1) Arch. du dép. de la Seine (État civil reconstitué, 334, 895).

*
* *

Ce n'était qu'à regret que Boulard avait renoncé à la littérature; aussi lui consacra-t-il tous les loisirs que lui laissait l'exercice de sa charge. Pour se délasser des purges d'hypothèques, des donations entre vifs et des actes de ventes par licitation, il fit sa société habituelle d'écrivains distingués de l'époque et noua d'amicales relations avec Laharpe, Delille, Fontanes, Villoison, Millin et Sainte-Croix. Son aimable caractère, sa conversation d'un tour agréable, lui attirèrent les sympathies des nombreux littérateurs qu'il fréquentait, d'autant mieux qu'à l'occasion — qui n'était pas rare — Boulard se faisait volontiers leur prêteur. Toutefois, si l'on en croit Henry Berthoud (1), qui le connut personnellement, « il faut dire que la bourse de Boulard ne s'ouvrait pas étourdiment, et qu'il ne prêtait qu'avec un tact extrême, et seulement lorsqu'il en était sérieusement besoin. Pour tout au monde, il n'eût point laissé un de ses amis dans l'embarras; pour plus encore, il n'eût point voulu encourager le désordre et la paresse. Ensuite, il était inexorable pour ceux qui ne rendaient pas; et, chose digne d'attention, on lui rendait presque toujours. Il avait consacré à ces prêts une somme assez importante, mais qu'il ne dépassait jamais sous aucun prétexte. La somme était-elle épuisée, celui qui avait besoin d'argent se mettait en quête des emprunteurs en retard, leur exposait ses besoins et se parfaisait avec leur aide l'argent qui lui était nécessaire, jusqu'à ce que lui-même rendît cet emprunt à un autre ami de Boulard ».

(1) Cf. *Constitutionnel*, feuilleton du 1er mars 1854

La fréquentation constante d'auteurs d'ouvrages les plus divers, ainsi que la tendance de ses goûts, trop longtemps réprimés, fit de Boulard un écrivain polygraphe selon l'esprit du temps, se piquant de philosophie, d'une philanthropie sincère, quelque peu novateur et d'une grande fécondité. Il apprit, avec une aptitude singulière, plusieurs langues étrangères et publia nombre de traductions et quelques ouvrages originaux.

Partisan de réformes à introduire dans l'administration française, il fit, en 1789, précéder sa traduction du *Tableau de la Société européenne dans son passage de la barbarie à la civilisation*, de Gilbert Stuart, d'une préface dans laquelle il exprimait le vœu « que les États généraux, près de se réunir, s'empressent d'adopter les mesures propres à faire disparaître les derniers vestiges de la féodalité en France ».

Pendant la Révolution, quoique religieux et riche, Boulard ne fut point inquiété : sa charité fut sa sauvegarde; et c'est avec un grand courage que, pendant la tourmente, il arracha plusieurs victimes à l'échafaud. Son ami Laharpe, décrété d'arrestation, se réfugia dans sa maison, où il trouva un asile sûr avant de pouvoir quitter Paris (1).

*
* *

En 1800, le premier Consul, qui connaissait Boulard, fut sollicité de le nommer maire du XI[e] arrondissement de Paris (2); il accéda aussitôt à cette demande,

(1) Cf. Michaud, *Biographie universelle ancienne et moderne*, t. V; Mahul, *Annuaire nécrologique* (1825), etc., etc.

(2) Boulard fut le premier maire de l'arrondissement. Antérieurement, la XI[e] municipalité avait pour administrateurs : Cubières, président,

et Boulard apprit sa nomination par le *Moniteur* (1).

C'est en qualité de maire que, « convaincu que rien n'était plus avantageux à la classe ouvrière des deux sexes que la connaissance et la pratique de l'art du dessin », il participa à la fondation d'une école gratuite de dessin, « à l'usage des jeunes personnes », dont la *Gazette nationale* ou *Moniteur universel,* du jeudi 30 thermidor an XI de la République (18 août 1803), relate ainsi l'inauguration.

« Le maire du XI[e] arrondissement a fait récemment l'ouverture d'une école gratuite de dessin à l'usage des jeunes personnes. Voici quelques traits du discours prononcé à cette occasion par le citoyen Boulard :

Cet arrondissement avait déjà l'avantage de posséder une école gratuite de dessin. Il nous manquait de voir ce bienfait étendu au sexe qui a le moins de ressources et sur lequel sa faiblesse et sa douceur doivent attirer notre sollicitude.

Une mère de famille (2), cultivant avec succès l'art de la peinture, a formé avec courage cette noble entreprise.

Des hommes de lettres, des savants et des artistes distingués (3), des citoyens amis des arts, des magistrats qu'on voit

aux ci-devant orphelins; Mérigot, quai des Augustins, 38; Sillan, rue Louis, 18; Jean Julien (de Toulouse), rue du Four, 293; Dumoulin, rue Saint-Sulpice, 560; Rousset, rue de la Huchette, 40; Gauthier, commissaire du pouvoir exécutif, maison municipale, rue Mignon; Denobre, secrétaire en chef et garde des archives, rue Cassette, 836; Salomon, chef de l'état civil, place du Temple de la Victoire, 548.

(1) Le siège de la mairie était alors rue Mignon, maison Nyon; l'arrondissement était formé des divisions des Thermes, du Luxembourg, du Théâtre-Français et du Pont-Neuf. Voici quelle était la composition de la municipalité : Antoine-Marie-Henri Boulard, rue St-André-des-Arcs, 27, maire; Alexandre-Nicolas Lemoine, quai des Orfèvres; Hilaire Doloret, rue de Tournon, 1128, adjoints; Guillaume de Routhier (de Châlons), secrétaire, à la mairie; J-J. Buguet, chef du bureau de l'état civil, rue du Foin-St-Jacques, 291.

(2) M[me] Frère de Montison.

(3) MM. Pougens, Mercier, Denon Peyre, Houdon et Bervic, de l'Institut.

toujours s'empresser de favoriser tout ce qui peut être utile à leurs concitoyens, se sont montrés jaloux d'encourager les efforts de Mme de Montison, directrice de cette nouvelle école de dessin ouverte pour les jeunes demoiselles.

Enfin, une dame, connue par ses talents, par l'amabilité de son caractère et par son noble penchant à obliger (1), s'est empressée de venir embellir cette réunion en y faisant entendre les sons de sa lyre...

Puis, après un éloge de la peinture et une démonstration de son utilité pour les femmes, le citoyen Boulard s'écriait :

Remplissant alors les vues des vertueux fondateurs de cette nouvelle école, elles deviendront d'estimables mères de famille, qui joindront le charme des talents à celui des vertus, et elles réuniront ainsi les deux genres de mérites qui font le plus d'honneur à l'humanité ! (2).

(1) Mme Fanny de Beauharnais (*).

(2) « Cette maison gratuite d'éducation pour quarante jeunes filles indigentes est située cul-de-sac Férou, près l'ancienne maison des Sœurs de la Charité-Saint-Sulpice. Elle a pour fondateurs plusieurs personnes distinguées par leurs bienfaits. » (Note du *Moniteur*). — Par la suite, cette école fut transférée rue de La Harpe; cour de Rohan, en 1809; rue de Touraine, 7 (rue Dupuytren), en 1814; elle est actuellement rue de Seine, 10 *bis*.

Certains biographes considèrent Boulard « comme le véritable fondateur » de cette école. Des documents que Mme Pierson-Brux, secrétaire de l'École nationale des Arts décoratifs, a eu l'amabilité de nous communiquer, il appert : que l'école de dessin pour les jeunes filles fut créée en 1802, par Mme la comtesse de Montison, née Turben, qui la dirigea jusqu'en 1829, époque à laquelle Mlles Frère de Montison, ses filles, lui succédèrent; qu'elle fonctionna « aux frais de la fondation » jusqu'en 1810; c'est alors que Joséphine de Beauharnais obtint que l'Empereur la portât sur sa liste civile, où Mme de Montison figura pour une somme annuelle de 3,000 francs.

Néanmoins, il semble apparaître de l'analyse de divers documents (*Moniteur*, Archives de l'École des arts décoratifs, Biographies, etc.) que Boulard, étant donnés ses sentiments philanthropiques et ses fonc-

(*) Notes du *Moniteur*.

La même année 1803 (an XI), Boulard fut nommé député du département de la Seine au Corps législatif; il faisait partie de la quatrième série renouvelable en l'an XV (1807), époque à laquelle il cessa, bien que réélu, d'appartenir à cette assemblée, le Sénat n'ayant pas ratifié le choix de ses concitoyens (1).

En 1804, Boulard fut remplacé à la mairie du XIe arrondissement (2) par Jean-Philippe-Gaspard de la Bonnardière (3). « Nous n'avons pas besoin de dire dans quel sens fut constamment dirigée l'administration de M. Boulard, dit Duviquet; les habitants de ce quartier du faubourg Saint-Germain n'en ont pas perdu le souvenir. Bon et juste envers tous, c'était surtout envers les employés de la mairie qu'il aimait à se montrer sous les traits d'un père et d'un ami. « Vingt fois, a écrit un témoin oculaire, M. Routhier, avocat à la Cour de cassation, vingt fois j'ai trouvé M. Boulard au milieu de ses employés, faisant l'expéditionnaire, les soulageant ainsi d'une partie de leurs travaux, et ménageant le temps des personnes qui se présentaient au bureau. « Ces braves gens, disait-il, « ne doivent pas perdre leur journée; j'ai quelque plaisir « à les servir : ils se souviendront de la bonne volonté « de leur Maire. »

tions municipales, a dû, dans une large mesure, prêter à Mme de Montison son appui moral et financier, et lui permettre ainsi de créer l'école, dont il peut, à juste titre, être considéré comme l'un des fondateurs.

(1) Cf. Duviquet, *op. cit.*

(2) Le siège de la mairie, était à cette époque, « rue du Vieux-Colombier, 765, près la Croix-Rouge ».

(3) Il demeurait rue Pierre-Sarrazin, 8. (Actuellement, et depuis 1805, cette maison porte le n° 13).

*
* *

A l'époque où Boulard abandonnait sa charge municipale, il était nommé troisième syndic de la Chambre des notaires de Paris; il remplit ces fonctions du 17 ventôse an XIII (7 mars 1804) au 1er frimaire an XIV (22 novembre 1805) (1).

A partir de 1807, il devint un des administrateurs du Lycée impérial, qui remplacait l'ancien collège Louis-le-Grand; il conserva ces nouvelles fonctions jusqu'à la dissolution du conseil d'administration de ce lycée. L'année suivante, il céda son étude (2) à l'aîné de ses deux fils, qui la transféra rue des Petits-Augustins, 21 (3).

A l'occasion de sa retraite, la Chambre des notaires « voulut marquer par une démarche éclatante ses regrets et son estime pour le confrère qu'elle allait perdre. Une

(1) Archives de la Chambre des notaires de Paris. Cf. Registres des procès-verbaux.

Duviquet, *op. cit.*, déclare qu' « en qualité de syndic de la Chambre des notaires, Boulard fut, sous le Consulat, appelé à une séance du Conseil d'État pour y donner son avis sur une des dispositions importantes du Code de procédure civile pour la partie relative au notariat ». Mais aucune trace de ce fait ne se trouvant relatée dans les Archives de la Chambre des notaires, il y a tout lieu de le croire erroné.

(2) Voici, de 1704 (les almanachs royaux antérieurs à cette date ne donnent pas la liste des notaires) à 1903, les adresses et les noms des titulaires de cette étude : rue Saint-André-des-Arcs, vis-à-vis la rue Pavée : Louis Boisseau (1704), Sellier (1720), Boulard (1745), Boulard (A.) fils (1782); rue des Petits- Augustins, 21 : Boulard (fils de A.) (1808), Defresne (1823), Defresne fils (1854); rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 74 : Merlin (1866); rue de Bourgogne, 37 *bis* : Merlin fils (1894) et 23, même rue, depuis 1900.

(3) C'est la maison qui porte aujourd'hui le même numéro rue Bonaparte (au coin de la rue Visconti); elle occupe l'emplacement de la maison de Baptiste Androuet du Cerceau (Cf. Berty, *Topographie historique du vieux Paris* (Région du bourg Saint-Germain), Paris, 1876).

députation fut chargée de les lui exprimer, par l'organe de son président et de ses syndics ». La délibération est consignée dans ses registres sous la date du 4 août 1808, « monument d'autant plus honorable à la mémoire de Boulard, que la distinction qui y est rappelée n'avait été jusque-là accordée à personne (1) ».

*
* *

Jusqu'ici, comme pour tous les érudits, le lettré chez Boulard était naturellement doublé d'un bibliophile avisé; mais, une fois affranchi des charges du notariat et libéré de toute contrainte, il ne tardera pas à devenir ce bouquineur enragé, type achevé du bibliomane pur sang, auquel il devra sa célébrité posthume.

La Révolution, écrit Henry Berthoud (2), avait bouleversé toutes les bibliothèques des couvents et éparpillé çà et là leurs trésors amassés pendant tant de siècles. Boulard conçut l'idée de recueillir ces richesses bibliographiques et de leur donner un asile dans la Bibliothèque impériale. Par malheur, il fallait beaucoup d'argent pour réaliser ce projet; il y avait alors d'autres préoccupations, et, si l'on seconda les idées conservatrices de Boulard, on ne le fit point dans une mesure assez large au gré de son désir.

Aussi Boulard résolut-il d'opérer seul « ce sauvetage des vieux livres ». Il acquit d'abord des éditions princeps d'Alde Manuce et des manuscrits du moyen âge; puis, ayant une prédilection particulière pour les formats de grande dimension, il remplit rapidement sa maison d'in-

(1) Duviquet, *loc. cit.* et Arch. de la Chambre des notaires.
(2) Cf. *Constitutionnel, op. cit.*

quarto et surtout d'in-folio, pour lesquels il avait, paraît-il, une tendresse spéciale. Ce fut bientôt une passion, une monomanie, dont le docteur Descuret (1) a ainsi décrit le processus :

M. Boulard, après avoir cédé son étude, ne songea plus qu'à former une collection d'ouvrages rares et curieux.

Le voici à l'œuvre, passant une partie de sa journée chez les grands libraires, et l'autre chez les bouquinistes, feuilletant, flairant, mesurant et achetant toujours les éditions rares, les bonnes éditions, les seules où se trouve la faute, la bienheureuse faute, étoile polaire des vrais amateurs. Les anciens de la librairie assurent ne l'avoir jamais vu entrer chez lui sans rapporter plusieurs volumes... Au bout de quelques années, il était considéré dans tout Paris comme la seconde providence des bouquinistes.

A ce train, les rayons qui tapissaient tout son appartement furent bientôt envahis... En femme prudente, Mme Boulard conseillait à son mari de lire avant de continuer à acheter. Inutile conseil, les nouveaux volumes arrivaient par masses, par toises carrées, toutes les pièces de l'appartement furent envahies et converties en quatre grandes rues toutes garnies de rayons de livres.

Cependant Boulard devient moins aimable, sort plus tôt, ne déjeune plus chez lui; un jour même, ne rentre ni dîner ni coucher... On ne tarde pas à apprendre qu'il passe des journées entières dans une de ses maisons dont il avait successivement expulsé tous les locataires et qu'il venait de métamorphoser en une vaste bibliothèque. Il achetait alors des livres par voitures... Boulard promit bien à Mme Boulard de n'acheter aucun livre sans sa permission. Mais, quelques mois après cette résolution, sa santé décline; il perd peu à peu les forces et l'esprit et est consumé par une fièvre consomptive, sorte de nostalgie de l'ennui de ne plus acheter de livres...

(1) Cf. *La Médecine des passions ou les passions considérées dans leurs rapports avec les maladies, les lois et la religion*, par J.-B.-F. Descuret, docteur en médecine et docteur ès lettres, etc., etc., Paris, 1841.

Pour remettre sa santé, Mme Boulard lui permit fréquemment d'enfreindre sa promesse... On le voyait alors cheminant sur les quais, enveloppé d'une immense redingote bleue, ses vastes poches de derrière chargées de deux in-quarto, et celles de devant d'une dizaine d'in-18 ou d'in-12 : c'était alors une vraie tour ambulante...

Où le Dr Descuret, jugeant avec l'apriorisme d'un professionnel de l'aliénation mentale, ne voit que les agissements d'un maniaque, l'apologiste de Boulard, Duviquet, voit le procédé délicat d'un homme universellement connu comme très charitable :

Ce n'était, écrit-il, ni un caprice, ni une fantaisie. C'était le calcul d'un homme généreux, qui dissimulait sous la forme d'une acquisition, assurément bien superflue pour lui, des actes de bienfaisance et des encouragements pécuniaires à la partie généralement la plus souffrante du commerce de la librairie.

Du reste, Boulard souriait lui-même un peu de sa bibliomanie. « Que voulez-vous, disait-il à Henry Berthoud (1), je sais bien qu'on se moque de moi; mais, en tout cas, ma folie est bien innocente et on me devra le salut de quelques chefs-d'œuvre de typographie et de pas mal d'éditions introuvables. »

***

Quoi qu'il en soit, cette passion du bouquin n'absorbait pas toute l'activité de Boulard. En 1817, le premier, il fit des réclamations réitérées pour que les tombes des grands hommes qui étaient au Musée des monuments français

(1) Cf. *Constitutionnel, op. cit.*

fussent restituées aux églises dans lesquelles elles se trouvaient placées avant la Révolution (1).

Les réclamations de Boulard furent couronnées de succès : le 14 juillet 1818, les restes de Boileau furent transférés à Saint-Germain-des-Prés, et, le 26 février 1819, il en fut de même pour ceux de Descartes, de Mabillon et de Montfaucon (2).

En 1820, le collège d'Harcourt fut restauré sous le nom de Saint-Louis (3), et Boulard voulut assister à son inauguration. « Il y fut accueilli, dit Duviquet, avec les égards dus à sa réputation, à son caractère et à son âge. Il laissa échapper ce mot : « Il y a eu au mois d'août dernier cin-« quante ans que j'ai eu le prix d'honneur au Plessis ».

Membre de la Société royale d'agriculture, de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, de la Société philanthropique, de l'Athénée des arts, administrateur de l'École royale de dessin, Boulard fut fait chevalier de la Légion d'honneur par Louis XVIII.

Il consacra des sommes considérables à l'impression des œuvres qu'il traduisait et à la réimpression d'ouvrages qu'il croyait utiles. Parmi les trente-deux traductions et ouvrages originaux qu'il publia dans le cours de son existence, — et dont on trouvera la liste dans Quérard (4) et en tête

(1) Cf. Duviquet, Mahul, etc., *op. cit.* Comme notaire, Boulard avait reçu, avec Mes Pottier et Lecerf, le dépôt des procès-verbaux : 1° de la translation des restes de Molière, de la Fontaine, de Turenne, de Mabillon et de Montfaucon dans le Jardin-Élysée du Musée des monuments français (21 octobre 1799); 2° du dépôt des restes de Boileau dans le tombeau érigé à sa mémoire dans le même endroit (an VIII, septidi 27 ventôse. 18 mars 1800).

Voy. *Indications sur les richesses d'art de la France*, t. II.

(2) D'autres paroisses de Paris reçurent également les monuments de divers hommes célèbres.

(3) Ce collège était alors situé rue de La Harpe, 94.

(4) *La France littéraire ou Dictionnaire bibliographique*, etc., Paris, 1827.

du catalogue de la vente de sa bibliothèque — nous citerons :

Essai de traduction interlinéaire des six langues allemande, suédoise, danoise, anglaise, portugaise et hébraïque, contenant la traduction d'*Hermann et Dorothée,* en allemand, et celle du premier acte de *Mérope,* en suédois. (1802); *Tableau des auteurs qui ont écrit sur les testacés* (1816); *Notice sur la vie et les écrits de René Binet,* son ancien maître (1817); *Notice sur les descendants de Jean Racine* (1824); les *Idylles* de Gessner, qu'il traduisit en cinq langues; les *Fables* de Lessing; l'*Histoire littéraire des quinze premiers siècles de l'ère chrétienne* (1814-1822), et l'*Histoire littéraire des Grecs dans le moyen âge* (1822), de Berington.

En 1824, il publia la troisième édition de la *Harengue faicte au nom de l'Université de Paris, deuvant le roy Charles sixième et tout le Conseil, en 1405, contenant les remonstrances touchant le gouvernement du roy et du royaume,* par Maistre Jehan Gerson, chancelier de l'Église de Paris. La dernière édition « de ce monument des libertés gallicanes » remontait à 1560 ou 1561.

Il avait, en outre, collaboré aux recueils bibliographiques et littéraires de son temps par des articles signés de ses quatre initiales A.-M.-H.-B. (1), particulièrement aux *Soirées littéraires,* de Coupé (1795-1800), et au *Magasin encyclopédique,* de Millin (1795). Il prit aussi part à la première traduction française de l'*Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire romain,* de Gibbon (2).

(1) Cf. Maurice Tourneux, la *Grande Encyclopédie* (article Boulard).

(2) « Publiée de 1777 à 1795. Les trois premiers volumes de cet ouvrage

La Harpe l'ayant rendu dépositaire de ses principaux manuscrits et l'ayant désigné pour exécuteur testamentaire, Boulard publia de cet auteur la traduction des *Douze Césars,* de Suétone (1805), le *Triomphe de la Religion ou le Roi martyr* (1814) (1) et la *Philosophie du XVIIIe siècle,* ouvrages posthumes du triste personnage qu'on appela jadis le « Quintilien français ». On reprocha injustement à Boulard d'avoir publié la *Philosophie du XVIIIe siècle* avec les fausses assertions que l'ancien porteur du bonnet rouge y avait placées à dessein; ce n'était pourtant que le digne pendant au *Triomphe de la religion* du même palinodiste (2).

Boulard possédait parfaitement les langues anciennes, ainsi que l'anglais et l'allemand, qui lui étaient, paraît-il,

ont été traduits par Louis XVI, sous le nom de Le Clerc de Sept-Chênes, son lecteur de cabinet; continuée par Demeunier et Boulard, terminée par Cantwell et Marigné, revue, quant aux derniers volumes, par Boulard (Moutard et Maradan, éditeurs, 18 vol. in-8°) » [Quérard et Barbier, *op. cit., passim.*]

(1) Au commencement du mois de février 1803, La Harpe avait, en présence de Boulard, remis le manuscrit de ce poème à un de ses amis, M. Migneret, imprimeur; après quoi il fit son testament, dans lequel se trouve cette clause : « Je nomme M. Boulard, notaire, mon ami depuis plus de vingt ans, mon exécuteur testamentaire ». La Harpe mourut quelques jours après, le 11 février.

Défendant la mémoire de son ami, Boulard écrivait : «... Ce poëme (le *Triomphe de la religion*) présente quelquefois l'élévation de Bossuet et la profondeur de Tacite ». Et il ajoutait naïvement : « Il a d'ailleurs un avantage que peu de poèmes épiques ont, savoir : celui de ne point présenter des tableaux de combats; l'*Iliade* a peut-être été funeste au genre humain : elle a accoutumé à des scènes de carnage. » (Cf. *Moniteur universel,* 8 mai 1814, lettre de Boulard au rédacteur.)

(2) C'est grâce à Boulard, qui en possédait l'original autographe de La Harpe, que la prétendue *Prédiction de Cazotte, faite en 1788 et rapportée par La Harpe,* fut intégralement publiée avec les mots suivants qui la terminent et en détruisent toute la saveur : « *La Prophétie n'est que supposée* »... « *Si elle avait eu lieu* (la prophétie), ne serait qu'un miracle de plus perdu pour vous. » (Voy. *Bibliographie de la France ou Journal général de la librairie,* année 1817, p. 382-383.)

aussi familiers que sa langue maternelle. Véritable partisan et propagateur de la culture des langues étrangères, il composa des livres élémentaires, des versions interlinéaires et une foule de petits ouvrages propres à faciliter et à répandre le goût de ces études (1), dont il fut, on peut le dire, un des précurseurs.

« Ses traductions, d'un style peu soutenu et surchargées parfois de notes redondantes, écrit un de ses contemporains (2), portent du moins pour la plupart sur des ouvrages d'un caractère utile et grave. »

*
* *

En dehors de sa passion pour les vieux livres, Boulard était un de ces hommes aimables qui conservèrent au XIXe siècle la sociabilité charmante du siècle précédent. D'une simplicité véritablement aristocratique, son érudition était dépourvue de pédanterie; ce qui faisait dire finement à Mlle Mars que « Boulard savait trop, mais qu'il avait grand soin de cacher ce trop ».

En littérature, Boulard était resté fidèle aux dieux de sa jeunesse : il ne connaissait pas de plus grand poète que Delille. Il était toujours prêt à réciter des vers de l'auteur des *Jardins,* en homme qui vivait dans l'intimité de Talma (3) et pour lequel l'art de la diction n'avait plus de secrets. « J'aime à feuilleter Boulard, » disait le grand

(1) Duviquet, *op. cit.*

(2) Mahul, *op. cit.*

(3) Talma fut le voisin de Boulard; de 1805 à 1815, il demeura rue de Seine, 2. Antérieurement, il avait déjà habité sur le territoire du VIe arrondissement; en 1789-1790, il avait son domicile rue Molière (actuellement rue Rotrou).

tragédien, qui avait souvent recours au vaste savoir du bibliophile.

Dans le cours de son existence, Boulard avait beaucoup vu, « partant beaucoup appris », et les transformations sociales qui s'étaient opérées sous ses yeux lui avaient permis de faire une riche moisson d'observations. Et il aimait à conter des anecdotes qu'il relevait de pointes malicieuses et fines ; c'était chez lui un art véritable où il était passé maître (1), et, par là, il appartient encore au XVIIIe siècle.

*
* *

Homme d'un cœur excellent, d'une politesse exquise, d'une charité inépuisable, Boulard « unissait une foi vive et une piété parfaite à une tolérance pratique et aux plus douces vertus privées » (2).

Si l'on en croit Mary Lafon (3), la veille du jour où Boulard allait acheter la neuvième maison qui devait abriter ses livres, « il gonfla si bien les poches de sa houppelande monstre, que pas un fiacre ne voulut se charger de lui. Plutôt que de se séparer de ses bouquins chéris, il essaya de se traîner vers ses foyers, où il ne parvint que le soir, inondé de sueur. On voulut l'empêcher d'aller ranger lui-même les bouquins dans la cave de la dernière et seule maison où il restât un coin de libre encore ; mais il n'écouta personne, et gagna une pleurésie qui l'emporta... »

Ces lignes ne paraîtront peut-être pas exemptes de fantaisie ; et nous dirons simplement que Boulard, « le père Bou-

(1) Cf. Henry Berthoud, *op. cit.*, *passim.*
(2) Mahul, *op. cit.*
(3) *Histoire d'un livre*, 1 vol. Paris, 1857.

lard », comme l'appelaient les bouquinistes, mourut, à l'âge de soixante-dix ans et huit mois, le 8 mai 1825, à 10 heures du matin, rue des Petits-Augustins, 21 (1).

(1) D'après M. Octave Uzanne (Cf. *Physiologie des quais de Paris*, etc. Paris, 1893, p. 176-177), « un spirituel bibliophile, qui signait C.-H.-J., fit, au lendemain de la mort de Boulard, une pièce de vers digne de survivre à son auteur et que voici » :

Feu Boulard possédait au faubourg Saint-Germain
Un hôtel confortable et d'un produit honnête,
Qu'il laissait en mourant comblé jusques au faîte
De livres au hasard acquis de toute main.

Notre homme le matin commençait sa tournée,
Et rapportait chez lui, plusieurs fois la journée,
Les produits de sa chasse empilés sous son bras,
Dans des poches exprès faites pour cet usage;
Gouffres traditionnels où les plus gros formats,
Les massifs in-quarto trouveraient leur passage.
Bientôt il eut rempli tout le premier étage
De ces hôtes poudreux : salle à manger, salons,
Cabinets, corridors, regorgeaient de rayons;
Il fallut émigrer plus haut; le locataire
Du second eut congé. Notre propriétaire
Fut à peine installé dans son nouveau logis
Qu'il était encombré de nouveaux favoris.
Pendant six mois, réduit à la portion congrue,
Maître Boulard, à moins de coucher dans la rue,
N'avait pu lâcher bride à son goût encombrant;
Désormais possesseur d'un vaste appartement,
En homme qui s'était privé du nécessaire,
Plein d'une ardeur nouvelle, il se donna carrière.
Il nettoya les quais, dépouilla les auvents,
Mit l'épicier à sec... Bref, au bout de trois ans,
Il fermait le second et montait au troisième.
Rien ne troublait la paix de sa maison : lui-même,
Du calme sanctuaire hôte silencieux,
Avec recueillement il adorait ses dieux.
Dans ce temple rempli d'innombrables fétiches,
L'araignée ourdissait les toiles les plus riches;
Les mites effrangeaient les tentures; les rats
Y mettaient le couvert pour leur quatre repas.
Leur riche pourvoyeur, amphytrion aimable,
Ne leur disputait pas les restes de sa table.

Déclaré le 9 mai, le décès de « Antoine-Marie-Henry Boulard, écuyer, notaire honoraire, chevalier de la Légion d'honneur, ancien maire du XI[e] arrondissement et ancien membre du Corps législatif », fut constaté, comme le porte l'acte, par « Edme de la Borne, adjoint du X[e] arrondissement, sur la déclaration de MM. Simon Boulard, membre de la Chambre des députés, chevalier de la Légion d'honneur, ancien maire du XI[e], fils du défunt, demeurant rue et n° susdits (1), et Charles Lebrun, maire du IV[e] arrondissement, chevalier de la Légion d'honneur, ancien membre de la Chambre des députés, demeurant rue de la Monnaie, 50, neveu du décédé » (*Signé :* Boulard, Lebrun, et de la Borne) (2). Le convoi eut lieu le lendemain 10, à Saint-Ger-

L'âge n'avait en rien apaisé ses ardeurs;
Trente mille bouquins peuplaient sa nécropole;
S'il eût fallu payer à Caron son obole,
Il eût cédé la place à cet envahisseur,
Et, faute d'un réduit à son heure dernière,
Il eût enfin rendu l'âme dans la gouttière.

Tel bijou, qui n'était chez Boulard qu'un bouquin,
Aujourd'hui par mes soins, vêtu de maroquin,
Triomphe au premier rang dans ma petite église.
Pauci sed electi, telle est notre devise;
Mais ces amis de choix, pendant plus de vingt ans,
Ont flotté sur les quais, battus des quatre vents,
Avant qu'on leur ouvrît nos petites chapelles;
Bien des cœurs étaient sourds bien des esprits rebelles!
L'héroïque vieillard, en ces jours de langueur,
Dédaignant noblement les critiques frivoles,
Ouvrit son panthéon à nos chères idoles;
Et pour nous le sauver se fit conservateur.

(1) Simon Boulard fut adjoint au maire du VII[e] arrondissement en 1813, maire du IX[e], en 1819, et maire du XI[e] pendant quatre ans, de 1820 à 1823; il fut remplacé, en 1824, par M. Fieffé. A la mort de son père, il était député de l'Oise.

(2) Arch. dép., 183, 523.

main-des-Prés, et l'inhumation se fit au cimetière du Père-Lachaise.

Un des biographes de Boulard indique comme lieu de sa sépulture ce coin isolé, touffu et verdoyant, où reposaient déjà ses amis Delille et Laharpe, aux côtés de Boufflers et de Saint-Lambert. Endroit vraiment délicieux, plein d'ombre et de silence, qu'une végétation folle défend des profanes curiosités du vulgaire; véritable panthéon des gloires pâlies de la fin du XVIIIe siècle et du début du XIXe, où se pressent pêle-mêle Talma, Suard, Target, Ginguené, Gohier, Lakanal, Mentelle, Le Sueur, les Brongniart, Mauduit, Hérold, Vincent, Mme Blanchard, Mme Charles, Bellini, Boïeldieu, Grétry, Parny, Aimé Martin, Bernardin de Saint-Pierre, la Dugazon, Pierre Gaveaux, Barbié du Bocage, Erard, Molinos, et d'autres encore.

Il nous semblait que le fidèle serviteur des lettres, l'érudit qu'était Boulard méritait bien de dormir son éternel sommeil près de toutes ces célébrités d'un temps dont il avait été, lui aussi, une des figures les plus aimables et les plus originales.

Hélas! il n'en est rien. Ce n'est pas aux chemins Talma ou Delille qu'il faut aller chercher sa sépulture, mais — pour parler en style administratif — dans la « 52e division, 1re ligne [1] ».

Un monticule sur lequel poussent quelques fusains et où deux grands arbres géminés élèvent leurs branches vers le ciel dans un geste de désespérance, et c'est tout. Pas une grille, pas une épitaphe, pas une pierre, rien.

... L'air reprend la fumée et la terre la cendre,
L'oubli reprend le nom!

(1) Désignation exacte : 52e division, 1re ligne face à la 53e division, n° 13 de la 55e division (Archives de la Conservation du cimetière de l'Est).

*
* *

Pendant cinquante ans, Boulard n'avait guère laissé passer un seul jour sans acheter beaucoup de livres. Aussi, lorsqu'il mourut, leur nombre, qu'on évalue à 500 ou 600.000, constituait une bibliothèque qui, sauf celle du roi, était unique à Paris (1). Comme, à la longue, aucun choix ne dirigeait Boulard dans ses acquisitions et qu'aucun ordre ne présidait à leur classement, cette immense bibliothèque ne fut jamais comptée au nombre de celles qui attirent spécialement l'attention des amateurs (2).

Deux mois après la mort de leur père, les fils de Boulard commencèrent de vendre cet immense amas de livres. Pour 150.000, considérés sans valeur, ils firent des lots de 30 ou 40 volumes, qui, pour la plupart, furent adjugés à vil prix aux bouquinistes du quai qui les avaient vendus. Pour le surplus, « une armée de scribes travailla pendant trois ans (3) » aux cinq volumes in-8e du catalogue (4), qui fut rédigé par deux anciens libraires, L.-F. Gaudefroy (quai des Augustins, 41), et J.-A. Bleuet (rue Mâcon-Saint-André-des-Arts, 14) (5); Barbier rédigea le volume pour les ouvrages en langues étrangères. La notice placée en tête du tome Ier fut écrite par Duviquet, critique des *Débats* (5).

(1) Cf. Duviquet, Henry Berthoud, etc., *op. cit.;* Paul Dupont, *Histoire de l'Imprimerie*, Paris, 1854, t. II, p. 173-174.
(2) Cf. Mahul, *op. cit.*
(3) Cf. Henry Berthoud, *op. cit.*
(4) Imprimé chez Migneret, rue du Dragon, 20.
(5) Cette rue n'existe plus; elle commençait rue Saint-André-des-Arts et finissait rue de La Harpe.
(5) Malgré toutes nos recherches, il nous a été impossible de trouver trace de l'*ex-libris* de Boulard, si toutefois il en a jamais eu un.

Parmi les ouvrages remarquables énumérés dans ce catalogue, la période révolutionnaire était largement représentée, ainsi que les littératures anglaise et allemande.

Partie anglaise, 3.000 articles, lisait-on dans les notes des catalographes. Les plus riches bibliothèques en ce genre, celles de M. Suard et de M. Langlès, ne contiennent : la première que 1.200 et la seconde que 900 articles.

Ce sera la première fois qu'en France on pourra, lors de la publication du catalogue, juger de la richesse et de la variété de la littérature anglaise qui n'a que la nôtre pour rivale.

La section de l'histoire et des voyages, formant le tome V, fut achetée en bloc par un autre bibliomane, l'Anglais sir Richard Heber (1).

Enfin, parmi les papiers de Boulard, on trouva le manuscrit des *Mémoires* de l'abbé Blache, ancien directeur des Calvairiennes du Luxembourg, qui mourut en 1714, à la Bastille, où il avait été enfermé pour avoir écrit un violent libelle contre les Jésuites.

Après la vente Boulard, qui dura de 1828 à 1833 (2), les étalagistes de Paris furent tellement encombrés, que, pendant plusieurs années, les livres d'occasion ne se vendaient plus que la moitié de leur valeur habituelle.

La bibliothèque de Boulard, « pour laquelle ses six maisons (3), pléthoriques de volumes, n'avaient pas de

(1) Cf. Maurice Tourneux, *op. cit.*

(2) Elle fut dirigée par Me Commendeur, commissaire-priseur, rue Saint-André-des-Arts, 61.

De cette vente, la Bibliothèque royale acquit, en 1834, douze manuscrits, parmi lesquels nous citerons les *Sermons français de Maurice de Sully* (Fonds français, 13.314).

(3) Cinq, d'après Henry Berthoud; huit, d'après Mary Lafon, *op. cit.* — « M. Boulard, dit Jules Janin, mourut après avoir rempli de bouquins son hôtel du quai Voltaire (?) et ses deux maisons de la rue de Tournon. » (Cf. *Paris-Guide*, 2e partie, p. 942, article le *Bibliophile;* Paris, 1867).

place en réserve (1) », constituait presque toute sa richesse, s'il avait encore vécu quelques années, il serait, malgré son immense fortune, mort dans la misère, complètement ruiné par sa passion bouquinière (2).

Le Dr Descuret cite l'anecdote suivante, qui montre jusqu'à quel degré Boulard aimait les livres, non seulement pour ce qu'ils contiennent, mais aussi pour leur exclusive extériorité. « Au moment de la vente, on pénétra difficilement dans une pièce dont la porte était barricadée, et que l'on trouva remplie d'ouvrages les plus immoraux et les plus obscènes. L'homme religieux ne les avait achetés que pour les livrer aux flammes; sa passion dominante lui en fit retarder indéfiniment le trop pénible autodafé. »

*
* *

C'est donc bien dans les limites du VIe arrondissement, cette terre d'élection des amateurs de bouquins, que devait naître, vivre, travailler et mourir Boulard. S'il eût vécu un siècle plus tard, je suis persuadé qu'il eût été membre de notre Société, assidu à nos séances où nous le verrions « portant sur son front l'image de la sérénité qui régnait dans son âme (3) ». Et c'est à ce titre que nous avons, en ces courtes pages, essayé, pour quelques instants, de faire revivre sa mémoire (4).

Numa Raflin.

(1) Cf. *Le Diable boiteux à Paris, ou le Livre des Cent et Un*. Paris, 1831; article de Charles Nodier (*le Bibliomane*), t. I, p. 93.
(2) Cf. Dr Descuret, *op. cit.*
(3) Duviquet, *op. cit.*
(4) Mme veuve Boulard mourut à Plainval (Oise), le 10 mars 1858. Cf. *M. le curé de Plainval a prononcé les paroles suivantes en l'église de cette paroisse, aux obsèques de Mme Marie-Chrestien des Ruflais, veuve de M. Antoine-Marie-Henri Boulard, le 10 mars 1858* (Paris, imp. Bonaventure et Ducessois, 55, quai des Augustins), 1 fasc. in-8°.

NOTE HISTORIQUE SUR LA COMMUNAUTÉ DES FILLES DE LA CHARITÉ, PAROISSE ST-SULPICE

L'histoire des Filles de la Charité dans la paroisse de Saint-Sulpice présente un grand intérêt non seulement pour le VIe arrondissement, mais même pour toute la ville de Paris, car elle se rattache aux premières origines de cette Congrégation, illustre depuis plus de deux siècles dans toutes les parties du monde.

En 1630, saint Vincent de Paul avait déjà doté la paroisse Saint-Sulpice d'une de ces *Charités* qu'il ne manquait jamais d'établir dans les paroisses urbaines ou rurales qu'il évangélisait; il les organisait toutes sur le modèle de celle qu'il avait formée la première, en 1617, à Châtillon-les-Dombes, quand il en était curé. Ces *Charités* étaient des Confréries de dames, filles, femmes ou veuves, qui s'associaient pour visiter les pauvres, soigner leurs malades, et se perfectionner elles-mêmes dans la vie chrétienne.

Celle de Saint-Sulpice, comme du reste la plupart de celles qui à sa suite avaient été créées successivement dans plusieurs paroisses de Paris (1), végéta de longs mois à

(1) Entre autres celles de St-Paul, de St-Merry, de St-Germain l'Auxernois, de St-Eustache, de St-Roch, de St-Laurent, de St-Benoit, de St-Jacques la Boucherie, de St-Cosme, de St-Gervais, de St-Marceau, de St-Jacques du Haut-Pas, de St-Séverin, de St-Christophe. Cf Mgr Baunard, *La Vénérable Louise de Marillac, Mlle Legras*, p. 95 et 96.

ses débuts, sans essor et sans vie. Saint Vincent de Paul le constatait avec peine dans une lettre datée de cette même année 1630, qu'il adressait à Mlle Legras, sa précieuse coopératrice, depuis plus de trois ans, dans l'œuvre de la visite et de la direction des *Charités* des provinces et des campagnes : « L'on a besoin de vous à la Charité de Saint-Sulpice, lui écrivait-il. On y a donné quelque commencement, mais cela va si mal, à ce que l'on m'a dit, que c'est une pitié (1). » Et discernant fort bien la cause de ce marasme, il proposait au zèle de la noble veuve un moyen d'y remédier, qui, à son insu, dans les miséricordieux desseins de la Providence, contenait le germe fécond dont l'épanouissement rapide allait produire l'admirable Institut des Filles de la Charité. « Si les confréries des villages, disait-il, recrutées parmi des femmes habituées au travail, peuvent suffire au service de leurs quelques malades, il n'en est pas de même pour celles des grandes villes et surtout pour celles de Paris. Les malades des paroisses y sont mal servis, à cause de leur grand nombre et aussi parce que les Dames, malgré leur bonne volonté, ne peuvent point s'assujétir à les servir à cause de leurs maris et de leurs ménages et les pères et mères ayant de la peine à le permettre à leurs filles. *Il faut donc y suppléer par des auxiliaires* (1). »

Mlle Legras entra pleinement dans ses vues. Elle chercha, par ses relations en province et aux environs de la capitale, quelques bonnes filles de village propres à cet humble et rude service et qui consentissent à s'y dévouer; et dès qu'elle en eut trouvé trois ou quatre, elle s'empressa de les

(1) Mgr Baunard, *ibid.*, p. 94.
(2) Mgr Baunard, *ibid.*, p. 120.

adresser à la Supérieure, la Présidente de la *Charité* de Saint-Sulpice.

Ces simples filles des champs n'étaient donc, à ce début, que de véritables servantes attachées aux Dames de cette *Charité* pour le service de leurs pauvres, soumises à leur seule volonté et sans aucun lien entre elles. Mais elles s'acquittèrent si bien de leur office et leur concours transforma si heureusement le fonctionnement de la *Charité* de Saint-Sulpice que saint Vincent de Paul n'eut plus rien tant à cœur que d'en procurer de semblables aux *Charités* des autres paroisses de Paris. Sans s'en douter, en instituant les Sœurs *des Paroisses*, saint Vincent préparait la fondation des *Filles de la Charité*. Mlle Legras s'employa avec ardeur à répondre à son désir; et elle y réussit si bien que sa maison, voisine de Saint-Nicolas du Chardonnet, ne suffit bientôt plus pour loger toutes les filles qui venaient se grouper autour d'elle; elle fut obligée d'aller s'installer avec elles au n° 43 de la rue des Fossés-Saint-Victor, où elle commença à les soumettre à quelques jours d'épreuve avant de les recevoir; à les faire vivre ensuite en communauté sous une même règle de bonne vie chrétienne qu'elle avait rédigée de concert avec saint Vincent de Paul (1), puis à les former à l'apprentissage de leur pénible emploi. C'est ainsi qu'elle fut amenée peu à peu, par son esprit judicieux et pratique, à faire de sa maison un véritable Noviciat et une nouvelle Congrégation.

Celles de ses filles qu'elle continua à envoyer, comme *Sœurs* de *Paroisses*, à la *Charité* de Saint-Sulpice, eurent

(1) Son règlement des Sœurs des Paroisses, tout entier écrit de sa main, fut achevé par elle en 1633, et revu par saint Vincent de Paul. Mgr Baunard, *ibid.*, p. 126.

souvent à se plaindre des membres de cette confrérie pendant les douze premières années de sa fondation, malgré les services signalés qu'elles ne cessaient de leur rendre.

L'une d'elles avait dû quitter la paroisse et, par suite, la Compagnie à cause du manque d'égards des Dames de la *Charité*. « Madame la Duchesse d'Aiguillon, leur Présidente, que je vis hier, écrit saint Vincent de Paul en 1640, s'écria en ma présence que c'était le mauvais traitement que ces filles recevaient de leur paroisse, et qu'elle voulait tout quitter elle-même (1). »

Louise (Mlle Legras), de son côté, informait M. Vincent qu'une Sœur Anne, de la même paroisse, était venue la prier de l'ôter de là, parce qu'elle y avait trop de peines et de contrariétés. « Il est vrai, explique-t-elle, que les Messieurs qui se mêlent de cette *Charité*, les méprisent grandement. » Et un peu plus tard : « N'y aurait-il pas moyen, écrit-elle, de donner quelque ordre à ce que nos Sœurs de Saint-Sulpice ne fussent pas tant surchargées, y ayant cinq ou six personnes qui les commandent; cela les décourage toutes et le mépris que l'on fait d'elles et les continuels soupçons (2). »

Mais les choses changèrent totalement de face dès que M. Olier devint curé de la paroisse. Et c'est alors que saint Vincent de Paul, témoin des dévouements qui éclataient dans cette grande *Charité* de Saint-Sulpice, dit un jour à ses filles, saisi d'admiration : « Que vous êtes heureuses que Dieu vous ait destinées à un si saint emploi! Les grands du monde se croient heureux quand ils peuvent y employer une partie de leur temps, et vous êtes témoins, vous particulièrement nos Sœurs de Saint-Sulpice, avec

(1) Mgr Baunard, *ibid.*, p. 314.
(2) Mgr Baunard, *loc. cit.*

quel zèle et quelle ferveur servent les pauvres ces bonnes princesses, et ces grandes dames que vous accompagnez. »

Pendant ce temps, l'Institut des Filles de la Charité avait enfin pris sa forme définitive. M. Olier avait suivi avec intérêt cette fondation de son saint ami et de Mlle Legras, et il les avait suppliés de lui accorder un essaim de ces dévouées servantes des pauvres pour le bien de sa paroisse. Mais ce fut seulement en 1656 que, cédant à ces sollicitations pressantes, saint Vincent retira sept Sœurs de la maison mère, pour les accorder au curé de Saint-Sulpice d'alors, M. de Bretonvilliers, qui s'empressa de les installer rue du Pot-de-Fer, où elles formèrent une nouvelle Communauté.

Ce fut en effet la seconde maison de la Congrégation dans Paris. La première y avait été ouverte le 29 novembre 1633, au n° 43 de la rue des Fossés-Saint-Victor, aujourd'hui rue du Cardinal-Lemoine, par la vénérable fondatrice, Mlle Legras; sans lui en donner le nom, elle en fit réellement le Noviciat transféré, par elle, un peu plus tard, en 1636, à la chapelle Saint-Denis, puis en 1641, sur la paroisse Saint-Laurent, dans une maison située en face l'église Saint-Lazare. C'est de cette maison devenue la Maison Mère (2) que sortit, en 1656, le premier essaim de la rue du Pot-de-Fer.

M. de Bretonvilliers, nous dit Simon de Doncourt dans ses *Remarques historiques de l'Église Saint-Sulpice* (3), « chargea les Sœurs qui la composaient, du soin

(1) Mgr Baunard, *ibid.*, p. 314.

(2) Mlle Legras y mourut en odeur de sainteté, le 15 mars 1660, et fut remplacée comme Supérieure générale par la Sœur Marguerite Chétif, née sur la paroisse St-Sulpice. Mgr Baunard, *ibid.*, p. 132-180-264-509-611-617.

(3) T. I, p. 6.

des petits enfants et de celui de visiter les pauvres malades, leur porter la portion, les médicaments et leur rendre les secours nécessaires : emploi dont elles s'acquittent encore avec la même exactitude (1) ».

On le voit, dès les premières heures de leur établissement, les Sœurs furent appliquées au soin des petits enfants. Il ne paraît pas toutefois qu'elles aient tenu, dès leurs premières années à Saint-Sulpice, une école proprement dite, sans doute parce qu'il y avait dès lors sur la paroisse plusieurs congrégations qui s'occupaient de l'instruction des filles. La première école des Filles de Saint-Vincent de Paul sur Saint-Sulpice semble avoir été celle du Gros-Caillou, en 1762.

Une des premières supérieures de la communauté de la rue du Pot-de-Fer fut Nicole Bildet, qui termina sa vie de labeur et de dévouement le 19 juillet 1688. Elle avait alors, entre autres collaboratrices, les Sœurs Toussainte Allou, décédée l'année suivante, Marguerite Manguin et Philippe de Coustre, décédées toutes deux en 1691.

On les appelait alors les *Sœurs Servantes* des *Pauvres Malades* et aussi les *Sœurs Grises*, à cause de la couleur de leur vêtement. Elles restèrent dans cette maison jusqu'en 1732, époque à laquelle elles prirent, au nombre de dix, possession de celle que M. le curé Languet de Gergy avait achetée pour elles, rue Férou, le 3 septembre 1729 (2).

En octobre 1762, M. le curé Dulau d'Allemans fit l'acquisition d'un autre immeuble au Gros-Caillou, où il éta-

(1) Les *Remarques historiques* de Simon de Doncourt furent publiées en 1773.

(2) Le *Nouveau Temple de Salomon*, ou description historique de l'église Saint-Sulpice par Simonet, 1 vol. *manuscrit* in-4°.

blit une seconde communauté de cinq Sœurs de Saint-Vincent de Paul.

Ces deux établissements furent supprimés en 1793. Pendant la Révolution, les Sœurs se réfugièrent rue des Fossés-Sorbonne, où elles se firent passer pour des ravaudeuses. Chaque matin, un prêtre de la Communauté de Saint-Sulpice se rendait dans leur retraite pour leur dire la sainte messe, et pour ne pas éveiller l'attention du public, il entrait quelquefois chez elles en leur demandant : « Citoyennes, ma tisane est-elle chaude? »

Ce ne fut que le 22 mars 1804 (1er germinal an XII) que le curé, M. de Pierre, obtint leur réintégration dans leur ancienne maison de la rue Férou, où elles ouvrirent une École de filles sur la paroisse. Elles y demeurèrent jusqu'en 1825, où la démolition de cette maison, nécessitée par l'installation du nouveau Séminaire, les obligea à aller occuper, le 1er mai 1826, une autre maison située au 9 de la rue Mézières.

Ce fut là qu'à leur école primaire elles ajoutèrent un ouvroir, où elles comptèrent jusqu'à trente jeunes filles, travaillant à la couture et à la lingerie en trois ateliers et payant une rétribution mensuelle de 30 sols, dont le total était employé à rémunérer les maîtresses de chacun de ces ateliers (1). Elles y restèrent jusqu'en 1842 où elles allèrent s'installer au n° 82 de la rue de Vaugirard avec le Bureau de Bienfaisance qui y est encore aujourd'hui.

Elles en furent chassées en 1871, pendant la Commune, et trouvèrent un asile, rue Férou, chez M. Robert. Mais, dès le 27 mai de la même année, les administrateurs du Bureau de Bienfaisanee les firent rentrer dans leur maison.

(1) Nau, *Rapports inédits sur les Archives de l'église Saint-Sulpice.*

Elles durent la quitter définitivement lors de la laïcisation de 1897, et vinrent alors s'installer dans la maison voisine, n° 80, de la même rue, appartenant à M. le curé de Saint-Sulpice et qui, depuis 1885, donnait déjà asile à l'École primaire et à la plupart des Œuvres de bienfaisance.

Les Œuvres de cette maison de Charité sont nombreuses.

On y compte :

1° Celle de la visite des Pauvres Malades ;

2° Le Fourneau économique ouvert en mars 1881, pour les familles pauvres de la paroisse ;

3° Celle des Écoles, actuellement installées au n° 26 de la rue d'Assas ; elles renferment 350 élèves répartis en sept classes, et, depuis le 29 septembre 1900, en une huitième classe enfantine de petits garçons de quatre à six ans ;

4° Celle du Patronage des jeunes filles, fondée en 1847, par la sœur Louise (S[r] Cazenave) et dont la première présidente a été la Duchesse d'Uzès ;

5° Un Orphelinat fondé en 1856 ;

6° L'Œuvre de Notre-Dame de Bonne Garde, qui donne le logement et la nourriture à des jeunes filles du Patronage, ouvrières ou employées de commerce travaillant hors de la maison ;

7° Une École professionnelle, fréquentée par 35 jeunes ouvrières, apprenties, couturières, lingères, brodeuses et repasseuses ;

8° Une infirmerie de 12 lits, pour les jeunes filles du Patronage, organisée en 1881.

Abbé Letourneau.

LA RUE DE BUCI

SES MAISONS ET SES HABITANTS

(*Suite*)

N° 11

La cour de Malicorne. — L'Image Saint-Louis. — Le notaire Levesque. — Le conseiller Chuberé. — Le Président Le Rebours. — Jean Susse. — Le café de France. — Le bazar Buci.

Maison étroite et profonde, relativement neuve, car elle a été reconstruite vers 1850 à l'alignement prescrit et sa façade se trouve ainsi en arrière de deux mètres environ sur ses vieilles voisines. Au rez-de-chaussée, le *Bazar de Buci* en profite pour faire son étalage sur le trottoir, et un photographe, dont on aperçoit l'atelier en haut de la maison expose sur la saillie du mur du n° 13 des spécimens de son talent.

Jusqu'au xve et peut-être jusqu'au xvie siècle, il n'y avait là qu'un terrain non bâti formant le fond d'une grande propriété donnant sur la rue des Boucheries et désignée sous le nom de *Cour de Malicorne*. En 1390 on trouve mention de Jehan de Malicorne parmi les magistrats instruisant le procès d'un empoisonneur. En 1472, dans le Journal de Jean de Roye, on voit qu'un autre Jean Aubin

seigneur de Malicorne devint premier chambellan du roi Charles VII et fut l'un de ses exécuteurs testamentaires. Ce devaient être les possesseurs de cet hôtel auquel ils donnaient leur nom.

Au commencement du XVIIe siècle la même vaste propriété est en la possession du La Follye, dont nous avons déjà parlé. C'est lui qui paraît l'avoir morcelée et avoir construit sur la rue de Buci une maison double en profondeur avec petite cour derrière, ayant pour enseigne *L'Image Saint-Louis*. En 1627 cette maison appartient à un boulanger nommé Levesque. Le 10 avril 1687, Me Guillaume Levesque, notaire à Paris, devenu propriétaire, sans doute par succession, la donne à bail presque en entier, moyennant 500 livres par an, à Martin Duher, maître cordonnier, qui prend la place d'un gantier parfumeur nommé Guillaume Hainfroy, dit La Vallée, locataire précédent, décédé.

En 1701, les époux Legagneur ont succédé au notaire Levesque; ils sont en mauvaises affaires; la maison est saisie par leurs créanciers et adjugée le 19 mars à Messire Chuberé, conseiller, secrétaire du roi et de ses finances. A ce moment, l'immeuble est décrit comme comprenant deux boutiques, bien exigues sans doute, séparées par une allée.

Après la mort du Conseiller Chuberé en 1724, puis de sa veuve, la propriété passe à leur fille, mariée à Jean-Baptiste-Auguste Le Rebours, conseiller au Parlement, qui la laisse ensuite à son fils le Président Jean-Baptiste Le Rebours.

En 1776, le vicomte de Talaru propriétaire, comme nous le verrons, de la maison voisine beaucoup plus importante et faisant hache derrière celle du Président, eut

l'idée de réunir les deux immeubles. Par contrat du 12 septembre il acheta, moyennant 40.000 livres, la maison des Le Rebours. Dix ans après, la vicomtesse de Talaru était veuve avec des enfants mineurs; les deux propriétés réunies qui étaient estimées 127.600 livres furent vendues, moyennant 92.000 livres de prix principal et 600 livres de pot de vin à un menuisier nommé Jean Susse, par acte notarié du 5 mars 1787.

Jean Susse meurt en 1809; les deux immeubles sont de nouveau séparés, et, sur mise en vente judiciaire, le 3 février 1810, celui qui nous occupe est adjugé aux époux Naemeuroy moyennant 48.000 francs. Le 16 mars 1836, les héritiers Naemeuroy à leur tour vendent à un sieur Pérignon qui revend le 25 mars 1839 à un ancien notaire demeurant dans la maison, nommé Lairtullier.

Jusqu'à cette époque nous avons peu de renseignements sur les habitants de cet immeuble. Après le gantier parfumeur, puis le maître cordonnier du XVIIe siècle, nous trouvons seulement mention en 1725 dans les Archives de la Bastille, d'un nommé Desjardins hautbois des Mousquetaires du roi et en même temps maître de danse, demeurant *rue de Bussy à côté de l'Hôtel impérial* (n° 13 actuel). Ce Desjardins refusait de payer l'impôt de capitation, et adressait des mémoires à ce sujet au Lieutenant de police. Un contre-mémoire des Jurés et syndics des maîtres de danse et joueurs d'instruments de Paris protestait contre ses prétentions. Nous ne savons pas ce qu'il en advint.

Plus tard, une lingère occupe une des boutiques, et son commerce est sans doute florissant, car le fonds se transmet de main en main depuis la Révolution jusqu'en 1834, Peut-être la fondatrice était-elle une certaine demoiselle Moufflette citée dans un almanach de 1758 comme une des

quatre lingères jurées alors en exercice, et dont le domicile était indiqué rue de Buci.

A une époque moins ancienne, vers 1840, nous trouvons un principal locataire important : c'est Ducreux, fondateur à cette place du *Café de France*, qui se fit une réputation pour la confection des glaces et sorbets. Il eut pour successeur Rouzé qui augmenta encore la célébrité de la maison. En ce temps-là, on vint de tout Paris commander des glaces rue de Buci.

Ducreux qui avait fait fortune, acheta l'immeuble, par acte du 27 janvier 1853 et le reconstruisit à l'alignement tel qu'il est aujourd'hui. Le *Café de France* s'y réinstalla au rez-de chaussée. Dans les appartements des quatrième et cinquième étages habitèrent, de 1853 à 1864 : le violoniste et compositeur Dancla qui est devenu en 1857 professeur au Conservatoire et a laissé de nombreuses œuvres musicales; M. de Saint-Hilaire, homme de lettres; Millet, artiste peintre; Mme Lemire, peintre de fleurs, qui a exposé à tous les Salons de 1836 à 1864.

En 1873, la propriété fut acquise, moyennant 157.100 francs par M. Mazaroz-Ribalier sculpteur, dont le nom est bien connu dans l'industrie parisienne. Elle est actuellement en la possession de M. Rolland demeurant à Pont-Sainte-Maxence.

Aujourd'hui, le brillant *Café de France* a été remplacé par le *Bazar de Buci* où les gens du quartier viennent s'approvisionner d'ustensiles de ménage et de jouets d'enfants à bon marché.

N° 12

Jeu de paume de la Diligence. — Nicolas de Bailleul. — Darras. — Jeu de paume de l'Étoile. — L'Opéra-Comique. — Moulon de la Chesnaye

Nous rencontrons ici une belle façade en pierre de taille ornée à la hauteur du troisième étage d'une grande étoile sculptée, et, au-dessous, d'une tête formant mascaron dans le style du XVIIIe siècle. La maison a cinq fenêtres sur la rue. Derrière est une cour étroite et longue, avec vieux bâtiments en aile et dans le fond. La forme de la propriété et la présence de l'étoile sur la façade évoquent tout de suite le souvenir d'un jeu de paume qui eut une véritable célébrité, car, pendant huit années, il servit d'asile à l'Opéra-Comique naissant.

Dès 1595, d'après la *Topographie historique* de Berty et Tisserand, il y avait là un jeu de paume, et, en 1628, il portait pour enseigne : *la Diligence.*

Le 9 octobre 1657, la propriété est vendue par Étienne Rousselin, agent de change, à Nicolas de Bailleul, seigneur de Bois-Guiacourt, capitaine aux gardes françaises, demeurant rue du Bac. Ce devait être le frère de Claude de Bailleul qui possédait alors la maison du n° 4 illustrée plus tard par le restaurateur Landelle.

Par son contrat de mariage du 14 juillet 1659, Nicolas de Bailleul fait don à sa femme Catherine Bertrand de la susdite maison *à jeu de paume* ayant toujours son enseigne de : *la Diligence.* En 1678, la déclaration de propriété est encore faite à l'Abbaye par les sieur et dame de

Bailleul, mais en 1697 elle est faite par leur héritier ou cessionnaire Jacques Darras.

Le 16 juillet 1702, la succession de ce Jacques Darras se partage entre ses deux filles, mariées, l'une à Louis-Jacques De Cours, avocat au Parlement, l'autre à François Courtois, chef d'échansonnerie du roi. Restées co-propriétaires indivises, elles passent déclaration en 1702, 1710, et 1728, mais, à cette dernière date, la maison est désignée comme ayant eu *ci-devant* l'enseigne de *la Diligence.*

Dans l'intervalle, en 1726, avait commencé la période intéressante de cet ancien jeu de paume. *L'Opéra-comique,* fondé en 1715 à la foire Saint-Germain des Prés, venait d'en être expulsé par suite de la construction d'un nouveau marché. Le directeur en était alors Honoré, ex-fournisseur des chandelles de l'Opéra, qui, par ses utiles relations, avait obtenu de l'Académie royale, en 1724, pour quatre années, le privilège de jouer sur son théâtre forain des pièces avec musique. Ne trouvant aucune place disponible sur le terrain même de la foire, il se mit en quête d'un local aux environs. La rue de Buci était tout près; le jeu de paume de *la Diligence* offrait un espace suffisant. Honoré le loua pour la durée de la foire et y installa son théâtre de *l'Opéra-Comique.* Bien que la salle fût pourvue de loges et galeries, elle n'avait rien de l'édifice monumental qui porte aujourd'hui le même nom. C'était une baraque foraine en bois, facile à installer rapidement comme à démonter.

Le 19 février 1726, Honoré fit son ouverture avec deux pièces nouvelles : *l'Ambigu comique,* parodie d'une comédie jouée alors aux Français, intitulée *l'Impromptu de la folie;* et une autre parodie, faite par Fuzelier, sur la

tragédie d'*Atys*. Il donna ensuite *Crédit est mort*, opéra-comique en un acte de Piron avec couplets sur des airs connus; puis *l'Enrôlement d'Arlequin*, autre opéra-comique du même auteur. Dans le courant du mois de mars, on joua notamment : *les Songes*, parodie de la tragédie d'*Œdipe* par La Motte; et *les Stratagèmes de l'amour*, ballet dont le succès dura jusqu'à la clôture de la foire.

La saison finie, Honoré démonta son théâtre, et se transporta à la foire Saint-Laurent.

En 1727 et 1728, on ne sait pourquoi, les propriétaires de la maison refusèrent de renouveler cette location, ou en demandèrent un prix trop élevé, et le pauvre Opéra-Comique ne trouva aucun local pour se produire à la foire Saint-Germain.

En août 1727, cependant, un nouveau directeur avait succédé à Honoré; c'était Boizard de Pontau, auteur dramatique en même temps qu'entrepreneur de spectacles, qui avait obtenu de l'Académie royale de musique, moyennant 12.000 livres par an, le droit d'exploiter *l'Opéra-Comique* avec *vaudevilles, danses, machines, décorations et symphonies*. A la fin de 1728, il s'adressa de nouveau aux propriétaires de l'ancien jeu de paume de *la Diligence* et en obtint la location. Il y installa tout à neuf sa salle de théâtre, et lui donna pour enseigne : *l'Étoile*, à l'instar de cet autre jeu de paume de *l'Étoile* de la rue des Fossés-Saint-Germain, où s'était logée la Comédie française en 1688.

La salle était mieux aménagée qu'au temps d'Honoré, la troupe mieux composée et Pontau ne craignit pas d'offrir au public, comme on va le voir, des jouissances variées. Il ouvrit, le 3 février 1729, par un opéra-comique nouveau en deux actes, *la Tante rivale*, de Panard et

Thierry où il fit débuter Charpentier, bon acteur et habile joueur de musette, qui devint célèbre surtout par ce dernier talent. On donna, peu après, aussi en première représentation : *Argenie*, opéra-comique en trois actes, tiré du *Prince déguisé* de Scudéry, par Marinier, Panard et Pontau lui-même. Au lieu de se contenter de couplets chantés sur des airs connus, les auteurs s'étaient adressés à Gilliers, compositeur à la mode, qui écrivit pour cette pièce une série d'ariettes, duos et morceaux d'ensemble. La musique fut, dit-on, ce qu'il y avait de meilleur dans l'ouvrage.

Encore en février 1729, on joua *Achmet et Almanzine* avec le concours de l'excellent danseur Nivelon fils, puis *les Pèlerins de la Mecque*. Le 10 mars eut lieu la première représentation de *Pierrot Tancrède* ou *la Méprise de l'amour*, parodie de l'opéra de *Tancrède*. Enfin, Pontau termina la saison par une parodie de *la Boîte de Pandore*, composée par Panard avec musique et ariettes de Gilliers, sous ce titre : *l'Amour et la Nécessité*. C'est là qu'on vit figurer dans un joyeux ballet final toutes les fièvres déchaînées sur l'humanité et, comme étoiles de la danse, *la Migraine, la Paralysie* et *le Transport au cerveau* se livrant à des ébats chorégraphiques. Ce fut le succès de l'hiver.

Le 3 février 1703, l'Opéra-Comique s'ouvrit encore rue de Buci dans le jeu de paume de *l'Étoile*, avec une installation derechef améliorée par Pontau. L'édifice était plus solide, la salle plus commodément disposée et pourvue de deux entrées indépendantes. Le duc de Lorraine honora de sa présence la soirée d'ouverture pour laquelle fut joué en première représentation un opéra-comique en trois actes de Fuzelier, Panard et Pontau, avec musique de

Gilliers, intitulé : *le Malade par complaisance.* On y ajouta un divertissement déjà joué l'année précédente : *l'Impromptu du Pont-Neuf.*

Pontau fit représenter ensuite, comme pièces nouvelles : *La reine de Barostan* et *Les couplets en procès* par Lesage et d'Orneval. Puis, à la fin de février, l'Opéra ayant repris le *Télémaque* de Destouches, il en reprit de son côté la parodie qui avait eu grand succès en 1715, et engagea tout exprès l'acteur comique Charles Dolet qui avait créé à l'origine le principal rôle. Le 4 mars eut lieu la première représentation qui fut très applaudie.

La saison se termina en avril par deux opéras-comiques nouveaux : *la Pantoufle* par Marinier, et *l'Opéra-Comique assiégé* par Lesage et d'Orneval.

En cette même année 1730, par acte du 26 avril, la propriété de l'immeuble changea de mains. Les dames de Cours et Courtois le vendirent à un maître sellier nommé Gabriel Moulon moyennant 41.000 livres. L'immeuble vendu est désigné : *maison et jeu de paume où est pour enseigne l'Étoile;* puis on indique qu'il comprend un terrain formant l'emplacement d'un jeu de paume et quelques masures. On peut conclure de ces indications que la salle de l'Opéra-Comique, même améliorée par Pontau, n'était pas encore un édifice permanent en maçonnerie, mais pouvait être démolie et enlevée chaque année après la clôture de la foire, vers l'époque de Pâques.

En 1731, à partir du 3 février, les représentations reprirent rue de Buci. Pour l'ouverture, on donna un opéra comique nouveau, en trois actes, de Panard et Fagan, intitulé : *l'Esclavage de Psyché.* Le 12 février, eurent lieu les débuts d'une jeune actrice, la demoiselle Legrand, fille d'un pensionnaire de la Comédie française. Elle com-

mença, avant la pièce, par débiter au public un petit compliment, moitié en prose, moitié en couplets sur airs connus, qui fut couvert d'applaudissements. Puis elle joua d'une façon charmante le rôle de Lucile, dans *la Fausse ridicule,* de Panard et Fagan.

Quelques jours après, le 3 mars, elle créa dans *Isabelle Arlequin,* autre opéra-comique de Panard, Pontau et Fagan, le rôle d'Isabelle déguisée en Arlequin. Elle fut encore très admirée, très applaudie par une assistance nombreuse et brillante. Elle devint dès lors et resta jusqu'en 1735, une des actrices en renom du théâtre de l'Opéra-Comique.

En 1732, on représenta dans la salle de la rue de Buci : *Momus à Paris, le Nouvelliste dupé, la Comédie sans hommes ou l'Infidélité punie, le Pot-pourri pantomime, la Lanterne véridique, les Deux élèves, les Petits Comédiens, les Petites Maisons,* enfin *le Ballet anglais* où de jeunes enfants eurent un grand succès en dansant à ravir un pas de deux.

Un petit incident de police, dont on trouve la trace dans les Archives de la Bastille, prouve que le public était astreint, plus qu'on ne serait tenté de le croire, à une réserve et une discrétion extrêmes, au point qu'il était interdit de siffler. Le 18 février 1732, le commissaire de police Chantepie informe le comte de Maurepas que la veille au soir il a fait arrêter et conduire à l'Abbaye un jeune étudiant en médecine nommé Jacques Élie, coupable d'avoir sifflé à plusieurs reprises pendant la représentation de l'Opéra-Comique. On voit que, pour un théâtre forain, la surveillance était sévère, et que si les applaudissements y étaient acceptés, la critique, sous forme de sifflets, n'y était pas permise.

A la fin de l'année 1732, le privilège de Pontau expirait. Ses succès lui avaient suscité des jalousies, et un concurrent obtint sa place; c'était Hamoche, acteur forain, excellent Pierrot, connu du public. Mais Hamoche n'était que le prête-nom et l'associé de Devienne, joaillier suspect, de mauvaise réputation. La brouille surgit entre eux, Hamoche se retira, et Devienne reprit Pontau comme directeur. Entre-temps, la foire Saint-Germain s'était ouverte; il était trop tard pour en profiter; il n'y eut pas d'Opéra-Comique pendant l'hiver de 1733.

En 1734, pour la dernière fois, la rue de Buci eut l'honneur de posséder le théâtre de l'Opéra-Comique. Le propriétaire de l'immeuble ayant commencé des travaux de construction sur la rue, l'installation de la salle fut un peu retardée, et l'ouverture n'eut lieu que le 27 février. On joua d'abord en prologue : *Le retour de l'Opéra-Comique au faubourg Saint-Germain*, par Carolet, puis *le Palais enchanté*, et *L'heureux déguisement*, deux pièces de La Grange, qui n'eurent aucun succès, selon ce que rapportent les frères Parfaict.

Le lendemain, 28 février, un double scandale éclata. Un acteur, nommé Laplace, parut sur le théâtre « *indécemment* », dit le rapport de police. Le commissaire n'hésita pas à le faire immédiatement conduire en prison, sauf à en référer le lendemain au comte de Maurepas. L'entrepreneur du spectacle, Devienne, furieux de voir manquer sa représentation, voulut protester contre cette arrestation, et provoqua du désordre; le commissaire en fit autant que pour l'acteur et l'envoya de même en prison. Ajoutons que dès le lendemain 1er mars, le commissaire les faisait remettre tous deux en liberté avec une paternelle admonestation, et avisait officiellement le comte de Maurepas de sa double

décision (1). Néanmoins, cette arrestation simultanée de l'acteur et du directeur, coupables d'une tenue indécente et de propos malsonnants, offre un exemple piquant et instructif de la police des théâtres à cette époque.

Peu de jours après, l'Opéra-Comique se relevait brillamment par la première représentation des *Deux Jumelles*, de Favart encore tout jeune débutant. L'auteur raconte dans ses Mémoires qu'il était alors pâtissier chez sa mère rue de la Verrerie. Après la représentation, il s'empresse de rentrer à la boutique, de reprendre ses vêtements de mitron et de se mettre à l'ouvrage pour une importante commande de pâtisserie. En cette posture, il voit descendre de carrosse et entrer tout à coup M. B. fermier général qui, s'adressant à lui-même, demande à parler à M. Favart auteur de la pièce qu'il vient d'applaudir. Le jeune auteur-pâtissier, honteux de son costume, répond qu'il va le chercher, et se précipite dans sa chambre derrière sa boutique pour changer de vêtements. M. B. devine le stratagème, le complimente vivement sur sa pièce, lui demande de composer un impromptu dont il a besoin pour une fête, et l'invite à venir de suite souper chez lui. Favart lui avoue avec confusion qu'il est forcé de confectionner sans retard la pâtisserie commandée pour le lendemain. M. B. s'engage à envoyer son cuisinier pour le remplacer et le fait monter dans son carrosse. Ce fut l'origine d'une protection durable et précieuse, et c'est chez ce fermier général que Favart fit la connaissance du maréchal de Saxe.

Pour la fin de la saison, on joua encore rue de Buci : *les Audiences de Thalie, le Miroir véridique, le Testament de la foire*, et, le jour de la clôture, Mlle Delisle, célèbre actrice

(1) Arch. de la Bastille n° 11.258.

de la foire, où elle avait créé depuis 1715 les rôles de Colombine et Marinette, vint dire au public un compliment d'adieu en couplets. La clôture ayant eu lieu en mars, ce fut peut-être le même jour que le commissaire de police dut intervenir pour la dernière fois? — On voit en effet dans les Archives de la Bastille que, le 30 mars 1734, le nommé Thomas Vasson, violon de l'orchestre de l'Opéra-Comique, fut arrêté et conduit en prison « *pour avoir sifflé et troublé le spectacle* ». Leçon sévère pour les musiciens de l'orchestre !

C'en était fini de l'Opéra-Comique, pour la rue de Buci. Gabriel Moulon, propriétaire, entreprit en 1734 de faire construire sa maison telle qu'elle existe actuellement avec deux boutiques au rez-de-chaussée, quatre étages de logements, un bâtiment en aile sur la cour, et un autre dans le fond. Désormais, il n'y avait plus place dans l'immeuble pour une salle de spectacle, et le souvenir seul en était conservé par l'étoile sculptée sur la façade.

En 1756, lors du décès de Gabriel Moulon, devenu contrôleur de l'Hôtel de ville et conseiller du roi, les constructions étaient achevées. Une grille placée en travers de la cour, formait une sorte d'hôtel particulier du logis réservé dans le fond à la famille du propriétaire.

Le 3 août 1778, après la mort de la veuve Moulon, la propriété fut adjugée sur licitation, moyennant 108.000 livres, à son fils dont le nom était devenu en s'anoblissant : Gabriel Symphorien Moulon de la Chesnaye.

A l'époque de la Révolution, une des boutiques était occupée par un nommé Mouchinat, papetier, successeur de Cabaret que nous avons vu au n° 10 sous l'enseigne du *Griffon*. Une pièce comptable, déposée aux Archives, nous apprend que, le 18 août 1792, ce Mouchinat fournissait, pour le ser-

vice de la famille royale à la Tour du Temple : encrier, plumes, canif, grattoir, papier de grand et petit format, règle, poudre et pains à cacheter, moyennant 47 livres 16 sous qui ne lui furent payés qu'en mai 1793.

De 1802 à 1847, les almanachs d'adresses mentionnent toujours Mouchinat, puis sa veuve, et ses successeurs, papetiers dans la même maison portant jusqu'en 1805 le n° 1504, puis, à partir de 1806 jusqu'en 1850, le n° 16, et enfin, après 1850, le n° 12. C'est en 1852, pour la première fois, qu'on trouve l'indication de Édard successeur de la veuve Mouchinat installé au n° 10, avec l'enseigne du *Griffon* dans l'ancienne propriété des papetiers Jollivet.

En vendémiaire an VIII, Moulon de la Chesnaye était mort. A la suite d'une longue liquidation, en novembre 1806, la propriété fut adjugée à M. Jacques Geoffroy, marchand de coton en balles, établi rue Saint-Antoine, qui transporta rue de Buci sa maison de commerce et son domicile personnel. C'est son fils qui est encore aujourd'hui propriétaire de l'immeuble; mais il n'y habite plus depuis longtemps.

Dès 1806, la deuxième boutique sur la rue, à côté de Mouchinat, était occupée par un boulanger-pâtissier nommé Raban, qui fut le fondateur d'une maison, fort estimée des gourmets, que nous retrouverons au n° 14. Le successeur direct de Raban fut, en effet, l'excellent cuisinier Quillet dont le nom est resté l'enseigne de la pâtisserie célèbre transportée en 1845 au n° 14, par Ney, son possesseur d'alors.

Parmi les locataires qui ont fait de longs séjours dans cette maison, on peut citer encore, au cours du XIXe siècle :

Pierre Lecomte, peintre de mérite, médaillé en 1824, qui a envoyé aux Salons, de 1817 à 1850, de nombreux por-

traits et tableaux d'histoire ou de genre, souvent intéressants au point de vue documentaire. Ainsi, en 1833, il a exposé une *Réunion de la 10e légion de la garde nationale au Champ-de-Mars,* où l'on trouve les portraits de nombreux habitants du quartier, faisant partie de cette légion ainsi que l'artiste lui-même. Lecomte a exécuté pour le Musée de Versailles plusieurs compositions historiques, et la série de tous les costumes militaires de l'époque.

Un autre peintre, moins connu, Étienne Loche, demeurait en même temps dans la maison. Il a exposé aux Salons de 1817 à 1837 quelques tableaux d'histoire, puis surtout des lithographies.

Un statuaire alsacien, Philippe Grass, médaillé en 1834, décédé en 1865, y habitait en 1847. Il avait acquis déjà une certaine célébrité par une œuvre restée populaire : la statue de Kléber, érigée en 1840 sur la place d'armes de Strasbourg.

Un peu plus tard, depuis 1862 jusqu'à nos jours, les almanachs d'adresses indiquent au fond de la cour de l'immeuble, le docteur Quesneville, directeur du *Moniteur scientifique,* actuellement pharmacien en chef de l'hôpital Sainte-Anne.

Enfin il convient de signaler aujourd'hui : au premier étage M. Longien, graveur, véritable artiste pour les fers de reliure; et, au deuxième étage, le cours de musique bien connu de Mlle Parent, qui est en même temps une œuvre de bienfaisance par l'enseignement gratuit de pédagogie musicale qui y est donné à des femmes ou jeunes filles peu fortunées. Peut-être y recueille-t-on quelques échos des vieux airs qui se chantaient à cette place au XVIIIe siècle! L'étoile qui se détache en relief sur la façade de la maison, et rappelle les humbles origines et la brillante carrière de

l'Opéra-Comique, doit être, en tous cas, d'un bon augure pour les jeunes artistes qui débutent sous le même emblème.

N° 13.

Maison de la Croix blanche. — Est-ce là que fut installé passagèrement le Théâtre-Illustre de Molière? — Pierre Picot. — Marie de Hautefort duchesse de Schomberg. — Les Talaru. — Jean Susse. — Le Sire de Framboisy.

Le savant ouvrage de Berty et Tisserand, *la Topographie historique du vieux Paris,* contient, sur l'immeuble qui nous occupe, la mention très intéressante que voici : « *Maison de la Croix-Blanche* (1595-1730), *faisant hache derrière la précédente. Vers 1640, elle appartenait à la Duchesse de Schomberg et renfermait un jeu de paume. On y établit ensuite une salle de spectacle qui fut connue sous le nom de Théâtre-Illustre* (1641-1645) *et où Molière fit ses débuts à Paris.* »

Il y a là, ce n'est pas douteux, une double erreur. D'une part, en 1640, cette maison n'appartenait pas à la duchesse de Schomberg qui ne l'a acquise qu'en 1659, comme on le verra par un acte authentique. D'autre part, il est reconnu que Molière a débuté et a fondé son *Illustre-Théâtre* rue Mazarine, dans le jeu de paume des Métayers, puis a quitté ce local à la fin de 1644 pour aller s'installer au quai Saint-Paul, dans le jeu de paume de *la Croix noire* où il est resté au moins jusqu'à la fin d'août 1645. Il est donc certain que Molière et sa troupe n'ont pas fait leurs débuts de 1641 à 1645 rue de Buci, ni dans une maison appartenant à la duchesse de Schom-

berg qui n'est devenue propriétaire que quinze ans plus tard.

Mais, l'*Illustre-Théâtre* est-il venu à une autre époque se fixer rue de Buci dans le jeu de paume de *la Croix blanche?* — Presque tous les écrivains, anciens ou modernes, qui se sont occupés soit de la biographie de Molière, soit des curiosités du vieux Paris, ont affirmé le fait, sans le prouver d'ailleurs par un document quelconque. En 1883, Auguste Vitri, le premier, dans sa Notice sur le jeu de paume des Métayers, a relevé l'erreur commise par Berty et Tisserand, en ajoutant, — probablement d'après une nomenclature, datée de 1675, qui se trouve aux Archives, — que la maison de *la Croix blanche* ne contenait pas un jeu de paume mais seulement *un jeu de boules* dont les dimensions auraient été très insuffisantes pour une salle de spectacle. Il observa, en outre, que Grimarest, le plus ancien biographe de Molière, s'est borné à relater le séjour de l'*Illustre-Théâtre* au jeu de paume de *la Croix blanche faubourg Saint-Germain,* sans rien dire ni des Métayers, ni de *la Croix noire,* d'où l'on peut induire qu'il a fait une simple confusion de mémoire. Auguste Vitu en conclut, sans hésitation, à l'inanité complète de la légende habituellement acceptée.

Cette dernière version est fort séduisante, mais elle présente pourtant, selon nous, quelques difficultés. D'abord la méprise de Grimarest, confondant *la Croix blanche* avec *la Croix noire* et le faubourg Saint-Germain avec le quai Saint-Paul, est un peu forte. Puis, la présence de Molière ayant été constatée à Paris à la fin de 1646, et ses pérégrinations en province n'étant pas signalées avant 1647, il y a lieu de se demander ce qu'est devenu l'*Illustre-Théâtre* depuis la fin d'août 1645? —

Serait-il resté au jeu de paume de *la Croix noire?* — On n'en trouve aucunes traces; les actes nombreux de procédure qu'on rencontre jusqu'en août, cessent à ce moment. Ce n'est d'ailleurs guère vraisemblable. Les recettes avaient été mauvaises au quai Saint-Paul; Molière s'y trouvait poursuivi par une nuée de créanciers : entrepreneurs, fournisseurs, prêteurs sur gages; il venait même d'être emprisonné. La troupe devait avoir hâte de chercher gîte ailleurs. Où aller? — Le faubourg Saint-Germain était tout indiqué. Il y avait intérêt à se rapprocher de la demeure du duc d'Orléans, protecteur attitré de l'*Illustre-Théâtre* et aussi à n'être pas loin de la foire Saint-Germain, rendez-vous à la mode des amateurs de spectacles.

Ici se présente une curieuse coïncidence. Dans la petite rue des Barres, tout près du jeu de paume de *la Croix noire,* demeurait un ancien violon du roi, nommé Pierre Picot, devenu contrôleur de la maison du duc d'Orléans. Alors même que le voisinage et de vieilles habitudes n'eussent pas amené de relations entre le violoniste et les comédiens, les fonctions de contrôleur confiées à Picot par Son Altesse Royale avaient dû forcément le mettre en rapports avec Molière à l'occasion des représentations données par celui-ci au Luxembourg en février 1645 et des émoluments qui lui avaient été attribués. Or, il se trouvait que Pierre Picot et sa femme Louise Paparel étaient propriétaires d'une vieille bicoque située rue de Buci à l'enseigne de *la Croix blanche,* dont dépendait, par derrière, un grand terrain non bâti. C'était la future propriété de la duchesse de Schomberg.

N'y a-t-il pas quelque vraisemblance à supposer que Molière ayant fait confidence de ses embarras à Picot, ce-

lui-ci lui ait loué son terrain de la rue de Buci, bien placé à proximité du Luxembourg et de la foire Saint-Germain ?

Mais, il est vrai, la légende parle du jeu de paume de *la Croix blanche;* y en avait-il un à cet endroit? — C'était possible d'après l'étendue du terrain disponible. Cependant, bien que ce fût très fréquent dans le quartier, nous n'en avons trouvé mention ni avant ni après l'année 1646, vers laquelle Molière a pu revenir au faubourg Saint-Germain.

Au commencement du XVIe siècle, cette propriété, portant alors pour enseigne *le Signe de la Croix,* avait appartenu à François Palot, marchand apothicaire. Après lui, durant deux générations, elle était restée indivise entre ses héritiers, d'un côté descendants de Pierre Quignon procureur, de l'autre côté enfants et petits-enfants de Nicolas du Mourot apothicaire. En 1627, ces deux branches de la succession Palot étaient représentées par François Le Roy, Gouverneur des pages de l'écurie de Monsieur, Messire Cassegrain, Lieutenant assesseur de l'élection d'Étampes, et François Le Brun. C'est alors que, par deux contrats notariés des 8 mai et 5 novembre 1627, Pierre Picot violon du roi acheta l'immeuble entier ayant pris pour enseigne *la Croix blanche.*

Quelques mois après, le 1er avril 1628, le nouveau propriétaire étant sans doute quelque peu gêné, voyait sa maison saisie (1) à la requête de Michel Vine dit Lavigne, maître « ès-faict d'armes », et mise en vente au Châtelet. Il la racheta, par adjudication du 27 mai 1628, moyennant 12.000 livres (2). Cette saisie, malencontreuse pour

(1) Arch. nat. Y. 3.565.
(2) Arch. nat. Y. 3.398.

Picot, fructueuse pour le procureur Mailly qui occupa successivement pour le saisissant et pour l'adjudicataire, a eu, pour nous, l'avantage de nous procurer une description détaillée de la propriété. Sur le devant, donnant rue de Buci, c'était un premier corps de logis comprenant salle, cave, cuisine, chambre, « *bouge* », et seulement un grenier au-dessus, couvert en tuiles; puis, une cour, « *au mitan* », avec écurie pour chevaux, et, au-dessus, galerie conduisant à un deuxième corps de logis semblable au premier; enfin, par derrière, dans le fond : « *un grand jardin* », attenant à la Cour de Malicorne et au jeu de paume des *Mauvais Garçons*. Cette dernière indication prouve qu'il n'y a pas à se demander si, lors du prétendu séjour de Molière, dix-huit ans plus tard, ce jeu de paume n'aurait pas fait partie de la propriété de *la Croix blanche*.

De 1628 à 1645, Pierre Picot laissa-t-il à l'état de jardin son terrain du fond, ou bien y établit-il un jeu de paume? — Nous l'ignorons. Mais il est énoncé, dans l'acte de vente de 1659 dont nous parlerons plus loin, que, « depuis l'année 1646 », les bâtiments anciens furent démolis et reconstruits à neuf, et, qu'au moment de cette vente, l'emplacement du jardin de 1628 était occupé, non pas par un seul jeu de boules, comme l'a cru Aug. Vitu, mais par *six jeux de boules*, dont cinq couverts en tuiles et le sixième découvert. Enfin, il est expliqué, qu'à cette même époque de 1659, une grande allée conduit de la rue, à travers les deux corps de logis, jusqu'à l'emplacement des jeux de boules.

Que conclure de ces actes et de ces descriptions, quant au séjour de l'*Illustre-Théâtre* dans cette maison de *la Croix blanche?* — Rien encore d'absolument positif, car il nous

manque toujours la pièce capitale, qui serait l'acte de location consenti à Molière, si toutefois un simple engagement verbal n'a pas été jugé suffisant. En outre, nous n'avons pas la preuve de l'existence d'un jeu de paume à cette place en 1645; mais il faut reconnaître qu'un grand hangar couvert, contenant cinq jeux de boules, aurait pu offrir un abri équivalent. D'ailleurs, si Pierre Picot a conservé à l'état de jardin son terrain du fond jusqu'en 1646, il était presque aussi facile pour Molière de s'y faire construire une baraque en bois semblable aux salles de spectacles de la foire, que de s'installer dans un jeu de paume.

Sans oser conclure pour ou contre la légende, nous pensons donc, contrairement à l'affirmation catégorique d'Aug. Vitu, et malgré les erreurs incontestables des historiens antérieurs, qu'il n'est pas impossible d'admettre que Molière et sa troupe aient installé leur *Illustre-Théâtre* dans la maison de *la Croix blanche,* rue de Buci, de la fin de 1645 à la fin de 1646.

Une autre conjecture, d'ailleurs, est encore possible; et, bien qu'elle nous fasse sortir de la rue de Buci, il est bon de l'indiquer.

Grimarest, en 1705, a écrit simplement ceci :

... *ils s'établirent dans le jeu de paume de la Croix-blanche, au faubourg Saint-Germain...*

Or il y avait, dans le faubourg, plus d'une enseigne de la *Croix blanche.* Justement, en 1708, à la date du 6 mars, un procès-verbal dressé par un commissaire de police, à la requête des Comédiens français (1), constate que Nivellon avait installé son théâtre *dans un jeu situé près de la porte de la foire Saint-Germain au bout de la rue*

(1) Campardon, les *Spectacles de la foire,* v° Nivellon.

des Quatre-Vents dans la maison de la Croix blanche faubourg Saint-Germain. Le commissaire y pénètre et trouve là une salle de spectacle où l'on joue la comédie devant un grand nombre de spectateurs. Ce théâtre, décrit ainsi en 1708, n'existait-il pas déjà en 1705? Grimarest ne voulait-il pas parler de ce jeu de paume de *la Croix blanche* connu dans le faubourg comme salle de spectacle? — Encore ici, nous n'avons trouvé aucune preuve positive du passage de Molière. Ayant vu, dans des déclarations de propriété postérieures, que cette maison de *la Croix blanche* de la rue des Quatre-Vents avait été vendue en 1646, nous avons cherché et retrouvé la minute du contrat (1). Il en résulte, qu'au 13 mars 1646 la propriété avait pour enseigne *l'Écharpe blanche* et comprenait *cour et jardin;* mais il n'est pas fait mention de jeu de paume. Néanmoins, comme il est établi que, peu de temps après, l'enseigne est devenue *la Croix blanche*, qu'un jeu de paume a été installé et qu'il a été aménagé, au moins vers 1708, en salle de spectacle, — certaines présomptions pourraient peut-être militer en faveur du séjour de l'*Illustre-Théâtre* rue des Quatre-Vents.

Quoi qu'il en soit, ne pouvant rien affirmer, laissons aux Moliéristes mieux informés le soin d'éclaircir définitivement ce point obscur de la vie du Grand Comique, en nous bornant à leur signaler les quelques documents nouveaux que nous venons d'analyser; — et, maintenant revenons, faute de mieux, à la maison bâtie de neuf, par Pierre Picot « depuis 1646 ».

L'ancien violoniste était, il faut l'espérer, meilleur contrôleur des dépenses du duc d'Orléans que des siennes

(1) Minutes de Me Lefebvre, notaire.

propres, car son immeuble était grevé de nombreuses inscriptions hypothécaires. En 1659 il se décida à vendre. Suivant contrat passé devant Mes Normand et Gigault notaires (1) à la date du 26 mars 1659, « Noble homme Pierre Picot contrôleur ordinaire de la maison de Son Altesse Royale Mgr le duc d'Orléans, demeurant à Paris, rue des Barres, paroisse Saint-Gervais, et Dlle Louise Parapel sa femme... » vendirent la maison, dont nous connaissons la désignation, à « Très haute et très puissante dame Mme Marie de Haultefort duchesse de Schomberg, veuve de très haut et très puissant seigneur Mre Charles de Schomberg duc d'Halluyn, pair et maréchal de France, chevalier des ordres du Roy, colonel général des Suisses et Grisons, demeurant à Paris à l'hôtel de Lorraine, rue Pavée, paroisse Saint-Paul... » Le prix stipulé fut de 54.000 livres, dont 1.400 seulement furent payées comptant aux vendeurs et le reste, en plusieurs échéances, fut délégué à divers créanciers dénommés dans l'acte.

Quelle était cette duchesse de Schomberg devenue ainsi propriétaire de la maison de *la Croix blanche* rue de Buci? — C'était la charmante et vertueuse Marie de Hautefort, objet de la passion chaste et pourtant jalouse du roi Louis XIII. Elle fut amenée à la Cour, à l'âge de quinze ans à peine, vers 1630, par sa grand'mère Mme de La Flotte; elle bouleversa le cœur du timide et mélancolique monarque, qui en vint à ne plus pouvoir se passer de sa présence et à composer des vers en son honneur. C'était, d'après Victor Cousin (2), « une blonde éblouissante, parée de bonne heure des charmes les plus redoutables ». Un petit couplet du temps la dépeignait ainsi :

(1) Minutes de Me Flamand-Duval, notaire.
(2) *Madame de Hautefort*, par Victor Cousin.

PL. XIII



Se vend à Paris chez E. Desrochers rue du foin.

Sa pieté solide égala son sçavoir :
Sa beauté, son esprit brilloient sans le vouloir :
En faisant triompher la vertu, le devoir.
Du cœur d'un Roi longtems elle fut souveraine ;
Et favorite d'une Reine
Et les doctes talents des plus rares esprits
Par ses dons genereux eurent leur digne prix !

Hautefort la merveille
　　Réveille
Tous les sens de Louis,
Quand sa bouche merveille
Lui fait voir un souris.

Elle était aussi bonne, intelligente, généreuse que belle. Dame d'atours de la reine, elle se dévoua pour elle et la défendit contre les attaques de Richelieu et du roi lui-même. Elle inspira des passions au duc de Lorraine, à La Rochefoucauld, à Chavigny, au duc de Liancourt, au duc d'Angoulême, au duc de Ventadour, et jamais un soupçon ne s'éleva sur sa chasteté. Après avoir joui longtemps d'une faveur éclatante, elle fut en 1643 frappée d'une disgrâce imméritée parce qu'elle avait osé prendre parti contre Mazarin. Sans fortune, elle se retira au couvent des Filles de Sainte-Marie. Ce fut là que le maréchal de Schomberg, duc d'Halluin, vint demander sa main. Elle avait alors trente ans. Elle devint, dit Victor Cousin, « la plus tendre épouse », et, après la mort du maréchal, en 1656, « la veuve la plus sainte ». Malgré les instances du jeune roi Louis XIV, elle ne voulut jamais reparaître à la Cour, vécut dans la retraite et ne s'occupa que de bonnes œuvres jusqu'à sa mort en 1691. Telle est, rapidement résumée, la belle existence de cette femme dont Victor Cousin a tracé, avec amour, un portrait adorable.

Lorsque la duchesse de Schomberg acheta, en 1659, la maison de Pierre Picot, était-ce pour venir l'habiter? — Il y aurait quelques motifs de le supposer. Depuis son veuvage, elle avait accepté de demeurer auprès de la duchesse de Lorraine, restée seule aussi après ses infortunes conjugales, en son hôtel rue Pavée au Marais. Mais cette protectrice et amie étant morte en 1657, elle était forcée,

sans grande fortune, de chercher ailleurs un logis plus modeste. Tout concourait à l'appeler au faubourg Saint-Germain : son père, le vieux marquis de Hautefort avait son hôtel rue Saint-Dominique ; sa belle-sœur, Jeanne de Schomberg, duchesse de Liancourt, qu'elle aimait tendrement et voyait beaucoup, s'installait justement en 1659, rue de Seine, à quelques pas de la rue de Buci; enfin, avant son mariage, de 1643 à 1646, Marie de Hautefort, ayant quitté le monde, avait choisi pour demeure la maison des religieuses établies à Saint-Germain-des-Prés et avait fait à leur couvent, en 1644, donation d'une rente perpétuelle. Il n'est donc pas téméraire de penser qu'elle eut le dessein de faire de la maison de *la Croix blanche* son habitation personnelle.

Cependant, si la duchesse de Schomberg se fixa rue de Buci en 1659, ce ne fut pas pour longtemps. En effet, on voit sur une quittance d'une partie de son prix d'acquisition, en date du 9 juin 1662, qu'elle y indique sa demeure : rue des Fontaines, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs. On sait, d'autre part, qu'à la fin de sa vie, elle se retira dans le couvent de la Magdeleine, rue de Charonne, où elle mourut, à l'âge de soixante-quinze ans, le 1er avril 1691.

N'ayant pas eu d'enfants, sa fortune passa à ses neveux et nièces. La propriété de la rue de Buci échut à Marie-Angélique de Hautefort née en 1659, qui épousa en 1700 César-Phœbus marquis de Bonneval, maître de camp, chevalier de Saint-Louis. Ils eurent une fille qu'ils marièrent en 1720 au marquis de Castries, et, par contrat de mariage du 26 avril, lui donnèrent en dot la maison susdite qui entra ainsi dans le patrimoine de cette branche des Castries.

A cette époque l'immeuble était occupé par une hôtel-

lerie qui avait supprimé l'enseigne de *la Croix blanche* pour la remplacer par celle de *l'Hôtel impérial*. Il y avait des écuries et on y louait des voitures.

Le 11 juillet 1743, un certain baron de Winsfeld y arrivait en chaise de poste, se disant chargé d'une mission urgente de la dernière importance pour M. d'Argenson. Dès le lendemain, de grand matin, il loua un carrosse pour se rendre chez plusieurs ministres, affirma-t-il. Il rentra après minuit et, comme par hasard, se fit prêter douze livres par la maîtresse d'hôtel. Il oublia de les rembourser et, quelques jours après, demanda une avance de quelques louis à l'hôtelier; celui-ci, devenu méfiant, refusa. Le baron de Winsfeld s'éclipsa alors et s'en alla à l'hôtel de Hollande, rue Saint-André des Arts. La police, mise en éveil, découvrit que c'était un escroc allemand dont le vrai nom était Rheiner. Il fut envoyé à la Bastille et finalement reconduit à la frontière d'Allemagne (1).

En 1754, des annonces informaient le public que le sieur Berthier tenait à sa disposition sept carrosses de remise à l'Hôtel impérial, rue de Buci.

En 1767, un acte de donation du 21 juillet nous apprend que la propriété passe aux mains de la marquise de Castries née de Talaru de Chalmazel. Devenue veuve, elle en fait don à son frère Louis-François de Talaru, vicomte de Talaru, maître de camp de cavalerie et maître d'hôtel de la reine, à l'occasion de son mariage avec M[lle] Henriette-Jeanne-Élie de Becdelièvre-Cany. L'acte indique que la maison, estimée 87.000 livres, était louée à ce moment moyennant le prix de 4.350 livres.

(1) *Arch. de la Bastille*, pub. par M. Ravaisson, f. 15, p. 170 et s.

Nous avons vu déjà, que le vicomte de Talaru acheta en 1776, moyennant 40.600 livres la petite maison voisine portant maintenant le n° 11. Par cette acquisition, il doublait l'étendue de la façade de sa propriété sur la rue, en régularisait la forme et mettait en valeur son terrain du fond.

A la mort du vicomte, dix ans plus tard, les deux maisons ainsi réunies furent estimées 127.600 livres. Cependant, Mme de Talaru, forcée de réaliser, ne put vendre qu'au prix de 92.600 livres à Jean Susse, menuisier, qui devint propriétaire par contrat du 5 mars 1787.

Durant la Révolution, on trouve là comme locataires : un marchand de chandelles, Clérembourg, dont le successeur, Daminois, prend, en 1805, la qualité de parfumeur; un fabricant de papiers peints que nous retrouverons ailleurs; un médecin, le docteur Joubert, se disant plus tard chirurgien; un libraire-relieur, Rosat, signalé par M. Delalain en 1810 et 1813.

En l'année 1810, les héritiers de Jean Susse rachètent en justice le lot le plus important de l'immeuble, divisé de nouveau, comme autrefois, en deux parties. Ils le revendent par acte du 29 juin 1813 au sieur Lepitre.

La propriété passe ensuite, en 1823, des héritiers Lepitre à M. Delcambre; en 1837, à M. de Ringal; en 1843, à M. de Fongen; et en 1850 à M. Guindorff dont la veuve, très âgée, la possède encore.

Pendant cette période, les boutiques furent occupées : l'une, depuis 1827, par un marchand de tabac; l'autre par un distillateur, puis un pharmacien, une modiste et un marchand de beurre.

En 1847, on remarque parmi les locataires des appartements : deux avocats à la Cour royale et le peintre Alaux jeune, décorateur de talent, frère du peintre d'histoire.

A la même époque, vers 1846 ou 1847, dans un modeste logement du fond de la cour, au troisième étage, s'était formé un petit cercle d'étudiants et de jeunes artistes. Un étudiant en droit, bon musicien et futur compositeur, s'y faisait remarquer par sa verve et son esprit. C'était Laurent de Rillé qui devait plus tard présider à la création et à l'organisation d'innombrables sociétés orphéoniques et propager ainsi en France le goût de la musique. « Un soir », a-t-il raconté lui-même dans une amusante lettre publiée par l'*Intermédiaire des chercheurs*, « un des membres de cette minuscule société, qui avait la mauvaise habitude d'improviser des rimes dépourvues de sens sur des rythmes dépourvus d'harmonie, se mit à chanter des choses si amusantes que chacun y voulut ajouter ou changer une idée ou un mot. » Ce fut l'origine de la fameuse chanson *le Sire de Framboisy* qui eut un succès fou sous le second Empire et se fredonna dans toute la France pendant des années. Laurent de Rillé, toujours jeune encore aujourd'hui, nous a fait connaître les détails bouffons de cette production funambulesque qui eut, pour comble de bonheur, la chance de causer quelque émoi à la police impériale. « En réalité, » dit-il à la fin de sa spirituelle épître à l'*Intermédiaire*, « *le Sire de Framboisy* n'a gêné qu'un seul homme. Des gens dénués de bienveillance m'abordent encore quelquefois dans la rue en me disant : Nous avons entendu l'autre jour *le Départ des apôtres* par le Choral moderne. Ou bien : Je viens de lire votre *Orgue de Cavalier :* c'est tout à fait très bien. N'êtes-vous pas l'auteur du *Sire de Framboisy?* Alors je me souviens que j'ai une affaire très pressée, et, sans répondre un mot, je saute dans l'omnibus qui passe... » Sans nous attarder à la recherche indiscrète de

cette paternité, nous devons remercier M. Laurent de Rillé de nous avoir permis d'identifier tout au moins le lieu de naissance de la terrible chanson. C'est bien au n° 13 de la rue de Buci, comme nous l'avons dit, que se réunissait le petit cercle artistique qui a donné le jour au *Sire de Framboisy*.

Par une heureuse coïncidence, une jolie carte d'invitation illustrée, datée de 1899, nous révèle que dans la même maison, à cinquante-deux ans de distance, se sont réunis d'autres joyeux étudiants, « afin de s'esjouir et de s'esbaudir par moult farces, » dit l'invitation.

A côté de ces assemblées peut-être un peu tapageuses, dans ce même immeuble qui comprend plusieurs corps de bâtiments desservis par cinq escaliers différents, on trouve aussi des personnages sérieux, car on y signale la présence de la Chambre syndicale des libraires et de la Direction du *Journal des Beaux-Arts*.

(*A suivre.*) P. Fromageot.

L'HOTEL DE NEMOURS
ET LES CARTIERS

Au XVI[e] siècle, les cartiers formaient une sorte de communauté dont les statuts et règlements furent renouvelés par Henri III en 1581, puis confirmés en 1594 et augmentés plus tard par Louis XIII et Louis XIV. En 1600, sous le règne de Henri IV, ils furent érigés en corporation ayant le droit exclusif de la fabrication et de la vente des cartes. Pour devenir cartier, il fallait faire un apprentissage de quatre ans et trois ans de compagnonnage; le brevet coûtait 30 livres et la maîtrise 700. Le plus célèbre des maîtres-cartiers fut un nommé Anglade, lequel demeurait à Paris dans une rue portant son nom (1) et qui reliait la rue Molière à la rue Sainte-Anne. Les cartes du sieur Anglade étaient vendues sous enveloppes, et celles-ci portaient la devise suivante :

Anglade je me nomme
Et vous prie de jouer sans offenser personne.

Dans un très intéressant document, publié en 1664, on trouve que : « tous les maistres cartiers de Paris ayant accordé de travailler dans un même lieu, celui-ci fut, pour

(1) Cette rue a été démolie lors du percement de la première partie de l'avenue de l'Opéra en 1863.

cet effet, loué et préparé par les directeurs de l'Hospital général... » Ce lieu n'est pas indiqué, mais un autre document conservé dans les archives de l'administration de l'Assistance publique, très libéralement ouvertes aux chercheurs par M. Mesureur nous apprend que ce local est l'Hôtel de Nemours (1).

Voici ce document :

Extrait des registres du Parlement.

De par le roy,

Veu par la cour la Requeste présentée par les Directeurs de l'Hospital général de cette Ville de Paris, contenant qu'en conséquence des Édits et Déclarations portant establissement du droit de marque et controlle des Cartes, Tarots et Dez de ce Royaume, et des Lettres Pattentes par lesquelles le dit Droit a été accordé à l'Hospital général, plusieurs Arrêts et Règlements sont intervenus pour empêcher les fraudes et contraventions :

Et entr'autres des deffenses très expresses de transporter des cartes faites en un Bureau dans l'étendue de l'autre, et les règlements et les grands soins qui y ont été apporté spar lesdits Directeurs n'en avoient jusqu'à présent pû empêcher les

(1) Piganiol de la Force. (Description de Paris, Versailles, etc. (édition de 1752, tome VI, pages 165 et 166) :

« Une rue de traverse, qui conduit de la rue Pavée (rue Séguier) à la rue des Grands-Augustins, se nomme la *rue de Savoie*, parce qu'elle a été percée sur une partie de l'emplacement qu'occupait l'*Hôtel de Nemours* appartenant à une branche de la maison de Savoie, et lequel fut démoli en 1671. »

Dans Jaillot (t. V, quartier St-André-des-Arts, p. 122-123), on trouve que cet hôtel fut vendu le 20 décembre 1670, au sieur Brière de Lépine par Mme Marie-Jeanne-Baptiste, épouse de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, prince de Piémont, à laquelle il appartenait comme seule héritière de Charles-Amédée de Savoie, son père, duc de Génevois, de *Nemours* et d'Aumale ; et de feu Henri de Savoie, son oncle, à cause du délaissement à elle fait par la reine de Portugal, sa sœur, par contrat du 20 mars 1666.

dites fraudes et n'auroient pas trouvé de meilleur moyen que d'embrasser la proposition qui a été faite par les Maîtres-Cartiers de cette dite Ville, de travailler dans un même lieu, et suivant la dite proposition, a été passé un contrat le 12 avril dernier, ratifié le 27 du dit mois et autres jours suivants, contenant plusieurs articles de règlements, tant entre les dits Maîtres-Cartiers et l'Hospital général que les dits Cartiers entre eux, conformément auquel contract, les dits Directeurs ont loué l'*Hostel de Nemours* et fait faire en icelui plusieurs accomodemens et réparations, en sorte que les lieux sont à présent en estat de recevoir tous les dits Cartiers, et tant pour l'intérêt du dit Hospital général que des dits Cartiers même, il est nécessaire de tenir la main à ce que tous les règlements qui ont esté faits sur le fait des dites Cartes, Tarots et Dez, et marque et controlle d'iceux soient entièrement gardez et observez à quoi ils supplient la cour de pourvoir : Veu aussi les dits Édits et Déclarations, Lettres Pattentes, Arrests de vérification d'icelle et autres arrests et règlemens sus ce intervenus, le dit Contrat et autres pièces attachées à la dite Requeste, signé Hanriau Procureur des dits Directeurs, conclusions du Procureur Général, Ouy le rapport de Me Guillaume Benard, Conseiller du Roy en la dite Cour, commissaire à ce député, et tout considéré, la dite Cour a ordonné et ordonne que tous les dits Édits, Arrests et Contract, seront exécutez selon leur forme et teneur, et fait inhibition et deffences à toutes sortes de personnes de vendre et débiter aucunes Cartes, Tarots et Dez sans être marquez et controllez de la Marque et Controlle des dits Directeurs, ausdits Maîtres-Cartiers de la Ville de Paris, compagnons, apprentis et autres, d'en faire et fabriquer ailleurs que dans le lieu à ce destiné, et à toutes personnes de leur louer ny prester des lieux pour y tenir leurs cartes ny leurs ouvriers et outils pour en faire et fabriquer et audits Cartiers d'en vendre et transporter ailleurs que dans le dit Bureau pour ce étably et à toutes personnes d'en revendre qui auront servy, etc., etc.

Fait en Parlement le 14 août 1664.

Signé : Du Tillet.

Alfred de Vaulabelle.

ACTES D'ÉTAT CIVIL

BERTRAND (JOSEPH), mathématicien.

Extrait du registre des Actes de Naissance du XIe arrondissement de Paris pour l'année 1822.

N° 281. — L'an mil huit cent vingt-deux, le onzième jour du mois de mars, deux heures de relevée. Par devant nous, Antoine-Marie Fieffé, adjoint au maire du onzième arrondissement, faisant les fonctions d'officier de l'état civil, est comparu Alexandre-Jacques-François Bertrand, docteur-médecin, âgé de vingt-sept-ans, demeurant à Paris, rue Saint-André-des-Arts, n° 60 (1), quartier de l'École de Médecine, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né ce jour à trois heures du matin, susdite demeure, de lui déclarant et de Marie-Caroline Blin, son épouse, mariés en la commune de Rheu, département d'Ille-et-Vilaine, le 14 juillet 1819, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Joseph-Louis-François.

Lesdites déclaration et présentation faites en présence de M. François-Désiré Roulin, docteur-médecin, âgé de vingt-cinq ans, demeurant rue du Four, n° 77, premier témoin, et de M. Jean-Marie-Constant Duhamel, professeur de mathématiques, âgé de vingt-cinq ans, demeurant susdite rue du Four, n° 77, second témoin. Et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après lecture.

Signé : BERTRAND, ROULIN, DUHAMEL, FIEFFÉ.

CAVAIGNAC (général EUGÈNE).

Extrait du registre des Actes de Naissance de la onzième Mairie de Paris pour l'an XI de la République.

Du vingt-quatrième jour du mois de vendémiaire de l'an onze.

Acte de naissance de Louis-Eugène, né le jour d'hier à

(1) Actuellement n° 52, à l'angle de la rue des Grands-Augustins.

huit heures du matin, rue de l'Égalité n° 7 (1), division du Théâtre français, fils de Jean-Baptiste Cavaignac, ex-député, résident et commissaire des relations commerciales, et de Julie-Marie Olivier de Corancez, demeurant à Paris, susdite rue de l'Égalité; mariés à Paris au troisième arrondissement en l'an six.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin : Jean-Louis Cavaignac-Duplagnol, architecte, demeurant à Paris, rue du Helder, n° 10, division du Mont-Blanc, âgé de quarante-trois ans. — Second témoin : Marie-Élisabeth-Clémentine Olivier de Corancez, demeurant à Paris, rue du Jardinet, n° 8, âgée de vingt-sept ans.

Sur la réquisition à nous faite par le père, présent et a signé avec les témoins.

Signé : Cavaignac, — M. E. C. Olivier-Corancez, — Cavaignac-Duplagnol.

Constaté suivant la loi par moi maire faisant les fonctions d'officier public de l'État-civil soussigné.

Signé : Boulard.

GOUNOD (François), compositeur de musique.

Extrait du registre des Actes de Naissance
du XIe arrondissement de Paris pour l'année 1818.

N° 574. — L'an mil huit cent dix-huit, le dix-huitième jour du mois de juin, trois heures de relevée. Par devant nous, Antoine-Marie Fieffé, adjoint à M. le maire du onzième arrondissement, faisant les fonctions d'officier de l'état civil, est comparu François-Louis Gounod (2), peintre, âgé de soixante ans, demeurant à Paris, place Saint-André-des-Arts, n° 11, quartier de l'École de Médecine, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né d'hier, quatre heures du matin, susdite demeure, de lui déclarant et de Victoire Lemarchois,

(1) N° 5 actuel de la rue de Condé.

(2) Gounod (François-Louis), artiste peintre, exposa aux salons de 1810, 1812, 1814, 1817, 1819, 1822; il habitait à ces dates, d'après les livrets, dans cette maison portant le n° 11 de la place St-André-des-Arts qui vit naître son fils, et qui a été démolie dernièrement pour l'ouverture de la rue Danton.

son épouse, mariés à Rouen (Seine-Inférieure), il y a douze [ans] environ, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Charles-François.

Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Nicolas Fleury, coëffeur, âgé de cinquante ans, demeurant même maison, premier témoin, et de Michel Waizenegger, tailleur, âgé de quarante-six ans, demeurant susdite demeure, second témoin. Et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après lecture.

Signé : Gounod, Fleury, Waizenegger, Fieffé.

ROUSSET (Camille), membre de l'Académie française.

*Extrait du registre des Actes de Naissance du XI*e *arrondissement de Paris pour l'année* 1821.

L'an mil huit cent vingt-un, le dix-septième jour du mois de février, trois heures de relevée, par devant nous Antoine-Marie Fieffé, adjoint à Monsieur le maire du onzième arrondissement, faisant les fonctions d'officier de l'état civil, est comparu M. Antoine-Martin Rousset, commissaire de police à Paris, quartier du Luxembourg, âgé de trente-sept ans, demeurant rue de Mezières, n° 7, quartier susdit, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né d'avant-hier quinze, à une heure moins un quart du matin, susdite demeure, de lui déclarant et de dame Alphonsine Salneuve, son épouse, mariés en cette mairie le dix-sept juillet mil huit cent seize, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Camille-Félix Michel.

Les dites déclaration et présentation faites en présence de M. Jean-Félix Salneuve, lieutenant-ingénieur-géographe, âgé de vingt-six ans, demeurant rue des Fossés-Montmartre, n° 3, oncle maternel, premier témoin; et de M. Pierre-Jacques Delaître, négociant, âgé de quarante-six ans, demeurant au petit Bercy, second témoin; et ont le père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après lecture.

Signé : Rousset, Salneuve, Delaitre, Fieffé.

(*Communiqués par* M. Henri Masson.)

NOTULES

NOS ILLUSTRATIONS.

En dehors de la planche qui accompagne le travail de M. Fromageot sur la rue de Buci, le bulletin de la Société historique donne un intéressant portrait de Antoine-Marie-Henry Boulard, ancien maire du VI[e] arrondissement.

La gravure de ce portrait, « gravé le 3 octobre 1788, par Kenedcy, avec le physionotrace inventé par Chrétien », se trouve dans la collection N2 du Cabinet des estampes.

Notre collègue M. François Courboin, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale (Estampes) a bien voulu copier à notre intention ce rarissime portrait. Nous l'en remercions d'autant plus vivement qu'un dessin de François Courboin a toujours une valeur d'art certaine.

LES APPARTEMENTS DE MONSIEUR AU LUXEMBOURG.

Le jeudi, 3 novembre, à 9 heures et demie du matin, les membres du comité D, auxquels s'étaient joints plusieurs de nos collègues, ont visité, sur l'invitation de M. Hustin, le sympathique secrétaire général de la questure, les appartements de réception de la Présidence du Sénat, autrefois habités par Monsieur, depuis Louis XVIII.

Le prochain fascicule du bulletin contiendra le procès-verbal que M. Demombynes a pris le soin de rédiger, à la suite de cette intéressante visite.

Mais on ne saurait différer davantage, ici, le remerciement que notre bureau adresse à M. Hustin pour les marques de sympathie qu'il donne à la Société.

COMMISSION DU VIEUX PARIS.

Jeudi, 12 *décembre* 1903. — M. le Président donne connaissance d'une lettre que M. le directeur de l'Assistance publique adresse à M. le Préfet de la Seine concernant le clocher de la chapelle de l'hôpital Laënnec qui menace ruine. Le direc-

teur de l'Assistance publique propose de démolir ce clocher (1).

M. Georges Villain fait remarquer que cette menace entraînera le déplacement des tombes de la famille Turgot.

À propos de l'ancienne plaque de la rue « Gilles Cœur », M. André Laugier signale combien peu, au cours des travaux de réfection effectués cette année sur les maisons, les anciennes plaques ont été respectées.

M. Tesson rappelle que la commission du vieux Paris avait émis le vœu que les anciennes inscriptions se rapportant à des noms de rues soient entourées d'un filet bleu destiné à les protéger contre la malveillance et le vandalisme de certains propriétaires.

Jeudi, 10 *décembre.* — Notre président, M. Félix Herbet, rend compte d'un ouvrage intitulé *Paris à la Fourchette* où l'auteur, M. Hector Hogier, traite de faits intéressant le vieux Paris.

Rapport de M. Lucien Lambeau sur la plaquette que M. Hénard, consacre à la question des Espaces Libres. — Le VIe arrondissement, où se trouvent encore de beaux jardins est trop intéressé à cette question pour que toute manifestation en faveur de ceux-ci ne soit pas, ici, signalée.

A propos du transfert du tombeau de Mgr Camus, évêque de Belley au XVIIe siècle et bienfaiteur de l'hôpital Laënnec dans la chapelle duquel il est inhumé, M. Félix Herbet rappelle que le curé actuel de Saint-Germain-des-Prés, M. Camus de la Guibourgère, vice-président de la Société historique du VIe, appartient à la famille de l'ancien évêque de Belley.

M. Georges Villain fait connaître que les descendants de la famille Turgot désirent que les restes de leurs ancêtres soient conservés dans la partie de la chapelle de l'hôpital Laënnec réservée au culte. — On avait antérieurement parlé de transférer les cendres du ministre Turgot au Panthéon.

Jeudi, 21 *janvier* 1904. — M. Bouvard informe la commis-

(1) A la vérité l'hôpital Laënnec n'est pas sur le territoire du VIe arrondissement. Mais il contribue à tel point à sa physionomie que ce qui intéresse ses pittoresques constructions ne saurait laisser indifférente la société du VIe.

sion du Vieux-Paris qu'une commission technique vient d'être nommée pour examiner l'état de la flèche de l'hôpital Laënnec.

Renvoi au comité des Inscriptions parisiennes d'une proposition du doyen de la faculté de Médecine concernant l'apposition d'une plaque sur la façade du musée Dupuytren, ancien réfectoire des Cordeliers.

M. Tesson annonce que des mesures sont prises pour que le sol de l'ancien cimetière Saint-André-des-Arts soit soigneusement fouillé.

M. Sellier annonce que la sous-commission, chargée de la revision des servitudes d'architectures imposées aux maisons de certaines voies et places publiques, a décidé la publication des plans et dessins concernant les projets de Servandoni pour la place Saint-Sulpice, qui existent dans les archives de la fabrique de Saint-Sulpice, et ceux intéressant la place Saint-Michel.

LA MÉDAILLE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU VIe ARRONDISSEMENT.

Notre collègue, le graveur en médailles Henry Nocq, secrétaire adjoint de la Société, termine en ce moment une médaille dont il compte offrir le modèle à la Société historique du VIe arrondissement.

C'est, à l'avers, l'évocation d'un de ces érudits bénédictins qui ont porté si haut le renom de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Au revers l'artiste a modelé un panorama du VIe arrondissement tel qu'il se présente avec ses monuments, ses dômes et ses clochers de la rive droite de la Seine, vers le Pont-Neuf. Un cartouche permettra de faire frapper le nom de chaque adhérent.

Cette médaille qui aura 50 m/m de diamètre sera livrée aux membres de la Société historique moyennant la somme de six francs l'exemplaire en bronze.

Cette somme représente exclusivement, pour un tirage à 200 exemplaires, les frais de gravure des coins et matrices et de frappe des exemplaires.

Cette médaille pourra être aussi livrée en bronze argenté

ou en argent au tarif habituel de la monnaie. Une circulaire sur laquelle figurera le modèle de la médaille sera envoyée prochainement aux membres de la Société historique du VIe arrondissement.

LE PALAIS DU LUXEMBOURG.

Sous ce titre : *Le palais du Luxembourg, ses transformations, son agrandissement, ses architectes, sa décoration, ses décorateurs* (1), notre collègue M. A. Hustin, secrétaire général de la questure du Sénat, a récemment publié un clair et documentaire précis qui résume admirablement l'histoire architecturale du palais.

On en suit les transformations durant trois siècles, depuis Salomon de Brosse, le premier constructeur, jusqu'à Chalgrin et de Gisors qui l'ont : le premier, approprié à sa destination de palais parlementaire en en modifiant la distribution intérieure; le second, agrandi, en doublant en profondeur la façade qui regarde le jardin.

L'histoire décorative du palais a aussi une large place dans le travail de M. Hustin qui appuie ses affirmations sur le témoignage d'un grand nombre de documents originaux, contrats, actes de cession, inventaires pour la première fois employés.

Ce beau travail, complété par des illustrations caractéristiques, laisse loin derrière lui les écrits antérieurs... Mais je m'aperçois que ces éloges sont superflus. M. Hustin n'a-t-il pas donné le meilleur de ses recherches dans la conférence qu'il a bien voulu faire lors de notre dernière assemblée générale? Je ne pourrais, en m'étendant davantage sur cette histoire du Luxembourg, que donner d'amers regrets à ceux de nos collègues qui furent empêchés d'assister à la conférence de mars.

CH. S.

(1) *Imprimé avec l'autorisation de MM. les questeurs du Sénat pour répondre à un vœu formulé par la commission de la comptabilité.* — Paris, 1904, in-4°.

Le gérant : Charles SAUNIER.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DU VI[e] ARRONDISSEMENT DE PARIS

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DU VIe ARRONDISSEMENT DE PARIS

ANNÉE 1904



SIÈGE SOCIAL :

MAIRIE DU VIe ARRONDISSEMENT

PLACE SAINT-SULPICE

PARIS

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DU VIe ARRONDISSEMENT DE PARIS

SOCIÉTAIRES NOUVELLEMENT ADMIS

DUJARDIN (Léon), *héliograveur*, rue Vavin, 28, présenté par MM. Henri Masson et Édouard Rouveyre.

FROMAGEOT (Henri), rue de Villersexel, 4, présenté par MM. Sudre et Félix Herbet.

GUADET (Hyacinthe-Azaïs), *administrateur du bureau de bienfaisance*, rue Garancière, 10, présenté par MM. Félix Herbet et Charles Saunier.

MOUTON (Léo), *bibliothécaire à la Bibliothèque nationale*, rue Jacob, 23, présenté par MM. Félix Herbet et Charles Saunier.

NOIRMONT (Jacques, baron de), rue Pierre-Charron, 66, présenté par MM. le baron Hugo de Bethmann et Henri Masson.

PARDINEL (Charles), rue Bonaparte, 5, présenté par MM. Fromageot et Félix Herbet.

PAVY (Constant), *maire-adjoint du VIe arrondissement*, rue du Cherche-Midi, 18, présenté par MM. Félix Herbet et Charles Saunier.

RIBADEAU-DUMAS (Paul), rue de Rennes, 45, présenté par MM. Paul et Henri Fromageot.

ROUSSET (Jules), *libraire-éditeur*, rue Casimir-Delavigne, 1, présenté par MM. Émile et Henri Baillière.

RÉUNIONS DES COMITÉS

ANNÉE 1904

COMITÉ A. — ARCHÉOLOGIE, TOPOGRAPHIE, ANCIENS HOTELS, BEAUX-ARTS.

Président : M. HENRI BAILLIÈRE.
Vice-Président : M. PAUL FROMAGEOT.
Secrétaire : M. G. DE NOUVION.

Vendredi, 7 octobre, 9 heures du soir.

Membres présents : MM. Sudre, de Nouvion, Laschett, Raflin et Saunier.

En l'absence de M. Baillière, M. Sudre remplit les fonctions de président.

Le Comité échange des idées sur les travaux et les fouilles en cours dans l'arrondissement.

La séance est levée à 10 heures.

Vendredi, 4 novembre, 9 heures du soir.

Membres présents : MM. H. Baillière, Fromageot, G. de Nouvion, Demombynes, V. Dujardin, Laschett, Henri Masson, Henry Nocq, Pellé, Raflin, Saunier, Semichon et Sudre.

Excusé : M. G. Dujardin.

M. Baillière, s'appuyant sur les autographes et les documents

de sa collection particulière, retrace l'histoire des maisons de la rue de Condé qui ont été habitées par des hommes notables, parmi lesquels le baron Portal, Orfila, l'auteur dramatique Picard. Beaumarchais a habité au n° 26. Le conventionnel Alquier, qui fut ambassadeur à Naples sous le premier Empire, habitait au n° 30.

M. Henri Masson fait remarquer qu'avant la numérotation de 1805, la rue de Condé commençait à la rue des Boucheries et non à la rue des Quatre-Vents.

M. Demombynes donne lecture d'un compte rendu de la visite que les membres ont faite des appartements de réception du Petit-Luxembourg, sous la conduite de M. Hustin. (Voir page 192.)

M. Laschett offre à la Société un volume intitulé « *Musée des statues, groupes, vases des Tuileries et du Luxembourg.* »

Prochain ordre du jour :

M. Pellé : Partage de l'hôtel de Nemours (29 janvier 1677).

M. Baillière : Les maisons historiques du VIe arrondissement.

M. Fromageot : La rue de Buci.

M. Laschett : Le quartier Notre-Dame-des-Champs.

La séance est levée à 10 heures et demie.

Vendredi, 2 *décembre,* 9 *heures du soir.*

Membres présents : MM. H. Baillière, Fromageot, G. de Nouvion, V. Desjardins, Herbet, Laschett, H. Masson, Pellé, Raflin, Saunier, Semichon, Sudre et Théo de Bellefonds.

M. G. de Nouvion offre le rapport de M. Henry Maret sur le budget des Beaux-Arts et signale les parties relatives à l'École des Beaux-Arts, à celle des Arts décoratifs, à l'Odéon, au Musée du Luxembourg et à son déplacement éventuel.

M. Pellé fait une communication sur le partage de l'hôtel de Nemours, le 29 janvier 1677.

Il offre une brochure intitulée *la Marmite,* société civile

d'alimentation, Statuts. — 19 janvier 1868. » Le président était Eugène Varlin, relieur, rue Dauphine, 33, qui fut membre de la Commune.

M. H. Masson rappelle que le général Cavaignac est né à Paris le 24 vendémiaire an XI, rue de l'Égalité, 7 (1). Il croit que c'est actuellement le n° 5 de la rue de Condé. Il entre à ce propos dans d'intéressants détails sur la numérotation antérieure à 1805.

M. Fromageot continue son histoire de la rue de Buci.

Prochain ordre du jour :

M. Théo de Bellefonds : L'état politique et judiciaire en 1792.

M. Laschett : Le quartier Notre-Dame-des-Champs.

M. Baillière : Les maisons historiques du VIe arrondissement.

M. Fromageot : La rue de Buci.

La séance est levée à 11 heures.

COMITÉ B. — Arts religieux, églises et couvents.

Président : M. l'abbé Letourneau.
Vice-Président : M. l'abbé Motet.
Secrétaire : M. R. Le Cholleux.

Vendredi, 14 octobre, 9 heures du soir.

Membres présents : MM. Sudre, Saunier, Fromageot, Laschett, Loyer, Masson, Régamey, Rouveyre et Soudée.

En l'absence de MM. Letourneau, Motet et Le Cholleux, excusés, M. Sudre remplit les fonctions de président et M. Saunier, celles de secrétaire.

M. Sudre lit une lettre de M. l'abbé Letourneau, qui fait connaître que, par suites de circonstances exceptionnelles, M. Motet et lui sont obligés de renoncer à conserver la présidence et la vice-présidence du Comité.

(1) Acte de naissance, voir p. 106.

Les membres présents expriment l'espoir que cette décision ne soit pas définitive et surseoient, en conséquence, au remplacement de MM. Letourneau et Motet.

M. Sudre fait part au Comité de la mort de M. le Dr Dureau. Il rappelle combien notre collègue fut dévoué à la Société et énumère les nombreuses communications qu'il réserva à nos comités.

M. Laschett analyse et fait don à la Société d'une brochure intitulée *Un mot d'impartialité sur les Jésuites par un jeune père de famille* (Comptoir des Imprimeurs réunis, 1845). C'est une sorte de réponse au livre de Michelet sur les Jésuites.

M. Laschett fait également don d'une coupure du journal l'*Éclair*, n° du 1er avril 1904. L'article est intitulé : « Les Jésuites prédicateurs à Notre-Dame de Paris ».

M. Régamey loue l'arrangement du petit square placé au nord de Saint-Germain-des Prés, où sont conservés des fragments de l'ancienne et célèbre chapelle de la Vierge.

M. Masson émet le vœu que le portail de cette chapelle, actuellement placé dans le square Cluny, soit transporté dans le square Saint-Germain-des-Prés, afin que tous les chefs-d'œuvre de Pierre de Montereau se trouvent réunis.

Le Comité s'associe au désir de M. Masson.

Le même collègue rappelle que la rue de l'Abbaye, percée sur l'emplacement de la chapelle de la Vierge, s'appela, de 1802 à 1804, rue de la Paix.

Prochain ordre du jour :

M. Rouveyre : Les peintures de Flandrin à Saint-Germain-des-Prés.

La séance est levée à 10 heures.

Vendredi, 11 *novembre,* 9 *heures du soir.*

Membres présents : MM. Sudre, Le Cholleux, Fromageot, Laschett, Saunier et Sémichon.

M. Sudre préside la réunion.

En présence de la démission réitérée de MM. Letourneau et Motet, M. Ch. Saunier prie le Comité de vouloir bien examiner

s'il n'y aurait pas lieu de fusionner le Comité B avec le Comité C. Après discussion il est convenu qu'on se retrouvera à la séance habituelle de décembre.

M. Laschett offre une photographie de M. l'abbé Hamon (1795-1874), curé de Saint-Sulpice. Ensuite, on dépouille le dossier Advielle.

Prochain ordre du jour :

M. Rouveyre : Les peintures de Flandrin à Saint-Germain des Prés.

M. Motet : Pansemart et la révolution.

M. Fromageot : Les organistes de Saint-Sulpice.

La séance est levée à 10 heures.

Vendredi, 9 décembre, 9 heures du soir.

Membres présents : MM. Herbet, Le Cholleux, Fromageot, Laschett, Raflin, Rouveyre, Semichon, Soudée, Sudre.

Excusé : M. Charles Saunier.

Il est procédé à l'élection d'un président et d'un vice-président en remplacement de MM. les abbés Letourneau et Motet, démissionnaires. M. Fromageot, est élu président et M. Soudée, vice-président.

M. Rouveyre fait la description des peintures d'Hippolyte Flandrin qui se trouvent dans l'église Saint-Germain des Prés avec leur emplacement exact et leurs dimensions. Cette liste sera déposée aux archives de la Société.

M. Soudée signale que les peintures du chœur ont été faites par Flandrin, longtemps avant celles de la nef.

M. Fromageot lit une communication sur les organistes de Saint-Sulpice. Il proteste contre l'affirmation de M. Hamel qui signale qu'avant le 6 mai 1618, l'orgue était en location. D'après Fétis il y aurait une lignée de Champion, organistes de père en fils, dont on trouve la trace, rue de Buci ; on ignore s'ils ont exercé leur art à Saint-Sulpice. D'après des documents personnels, M. Fromageot signale Nicolas Lepescheur comme organiste de cette paroisse de 1606 à 1609. Puis viennent Nivert, né en 1617, près de Melun, élève d'André Champion,

nommé, en 1640, organiste de Saint-Sulpice, en 1642, ténor de la chapelle du roi. En 1683 il n'était plus organiste de Saint-Sulpice. Se basant sur un portrait de Nivert, en clerc, que possède M. Widor, Fétis et M. Hamel disent qu'il était prêtre; M. Fromageot a trouvé la preuve qu'il était marié. M. Hamel cite comme son successeur en 1683 Clérambault (Louis-Nicolas); or, celui-ci, né en 1676 ne prit ses fonctions qu'en 1704; son fils lui succéda jusqu'en 1772. De 1772 à 1783, Claude-Étienne Luce; de 1783 à 1819, Séjan, auquel succède son fils, occupèrent les fonctions d'organiste de Saint-Sulpice. Ces artistes ont eu pour successeurs, en 1849, Georges Schmitt, en 1863, Lefébure-Wely; enfin, depuis le 13 janvier 1870, Ch.-M. Widor.

M. Fromageot joint à son intéressante étude un historique rapide des orgues de Saint-Sulpice et de leurs transformations.

Les membres présents expriment le désir de visiter les orgues de Saint-Sulpice et il est décidé qu'une démarche sera faite en ce sens.

M. le président communique une lettre de M. Bauguier, du Tréport, disant que Voltaire est né dans le VI[e] arrondissement, à Paris et non à Chatenay.

Prochain ordre du jour :

M. Sudre : La bibliothèque de l'abbaye Saint-Germain des Prés.

M. Fromageot : Les organistes de Saint-Germain des Prés.

La séance est levée à 10 heures et demie.

COMITÉ C. — Institutions (collèges, hôpitaux, marchés). théatres.

Président : M. Alexandre de Haye.
Vice-Président : M. Laschett.
Secrétaire : M. Bonnet.

Vendredi, 21 octobre, 9 heures du soir.

Membres présents : MM. A. de Haye, Laschett, Saunier, Demombynes, Fromageot, Raflin et Sudre.

En l'absence de M. Bonnet, M. Saunier remplit les fonctions de secrétaire.

M. Laschett énumère les démarches qu'il a faites pour réunir des documents sur la Garde Nationale.

M. Raflin signale le journal *La Garde Nationale* (1848) qui paraissait, 25, rue Dauphine et était dirigé par Hilaire Bonnafous, grenadier de la 11e légion.

M. Raflin parle ensuite des clubs et des clubistes, en 1848. Les vingt-trois clubs qui se trouvaient dans le VIe arrondissement étaient :

Comité électoral du 6e arrondissement, siégeant dans une des salles de l'École de médecine. (Nuance du *National* et de la *Réforme*).

Société positiviste, fondée par Auguste Comte, 10, rue Monsieur-le-Prince. Taine assistait aux réunions de la Société positiviste.

Club patriotique et républicain de l'Alliance, à l'école communale des filles de la rue de Madame (ultra modéré).

Club des ouvriers de la Fraternité, rue de Fleurus, 5, à l'ancienne brasserie lyonnaise dans la même maison où l'abbé Chatel avait établi son église catholique française (ultra modéré).

Comité démocratique, 16, rue de l'Ouest.

Club de l'École de médecine.

Club de la Fraternité, rue du Cherche-Midi (socialiste).

Club des Droits et devoirs de l'homme, à l'École de médecine.

Club de l'Abbaye, rue du Dragon, 13.

Club de l'Institut, grande salle du palais de l'Institut (rouge).

Club de l'Union républicaine, rue Jacob, 15 (modéré).

Club de l'Union, rue de Condé, 16 (rouge).

Club démocratique du quartier du Luxembourg, rue de l'Ouest, 16 (rouge).

Club central des Jacobins, rue de la Harpe (palais des Thermes). Le club avait pour président honoraire perpétuel Roybin, ancien libraire de la Convention nationale; dernier membre du Club des Jacobins de 1793.

Club des hommes libres, rue Saint-Honoré, 219, puis à l'Institut.

Club central de l'Agriculture, amphithéâtre de l'École de médecine. Président : Gabriel de Mortillet.

Club de l'Union fraternelle pour l'émancipation intellectuelle et l'éducation civique du peuple, rue de Sèvres, 49 (modéré).

Société des droits et des devoirs, rue Hautefeuille, 12.

Club Servandoni, dans une des chapelles souterraines de Saint-Sulpice.

Club des hommes de lettres, à l'École de médecine.

Comité électoral des Libertés politiques, civiques et religieuses, chez Lecoffre, rue du Vieux-Colombier, 29.

Club de l'Atelier, amphithéâtre de Chimie de l'École de médecine.

Société pour l'Émancipation des peuples slaves, passage du Commerce, 7, fondé par Cyprien Robert, professeur de littérature slave au collège de France.

Prochain ordre du jour :

M. Théo de Bellefonds : Divers personnages de l'époque révolutionnaire : Marat, Momoro;

M. Charles Saunier : Réponse à M. Théo de Bellefonds à propos de Momoro ;

M. Laschett : La Garde Nationale.

La séance est levée à 10 heures 10.

Vendredi, 18 *novembre,* 9 *heures du soir.*

Membres présents : MM. A. de Haye, Laschett, Bonnet, Demombynes, Fromageot, Herbet, Henri Masson, Henry Nocq, Raflin, Saunier et Sudre.

M. Fromageot fait don à la Société d'une lettre autographe de M. H. Hamon, curé de Saint-Sulpice, datée de Paris, 10 décembre 1861. L'auteur annonce à l'évêque de Perpignan l'envoi du second volume de son histoire de N.-D. de France et en profite pour lui adresser des notices sur le diocèse de Perpignan.

M. Herbet donne communication d'un arrêté du Parlement retrouvé par M. de Vaulabelle et relatif au séjour des cartiers à l'hôtel de Nemours (voir page 103).

En l'absence de M. Théo de Bellefonds, M. Saunier donne quelques renseignements sur Momoro. Camille Desmoulins s'était entendu avec lui pour l'impression et la publication de sa *France Libre*. Cet imprimeur lui a fait subir des atermoiements successifs et injustifiés. Camille Desmoulins a protesté de toutes les façons, notamment devant le district. Il semble que la conduite de Momoro en cette circonstance donne une impression fâcheuse de son caractère.

M. Raflin fait une lecture sur Marat, extraite des *Révolutions de Paris*, de Prudhomme.

M. Bonnet signale l'ouvrage de M. Marescot du Thilleul, receveur de l'Assistance publique intitulé : *L'Assistance publique à Paris. Ses bienfaiteurs et sa fortune mobilière.* Dans cet ouvrage sont publiées toutes les dispositions charitables en faveur de l'Assistance publique. Le premier volume est consacré aux hôpitaux et hospices, le second à l'assistance à domicile. Un certain nombre de dispositions intéressent l'arrondissement, soit qu'elles aient été faites par des habitants du sixième ou qu'elles s'appliquent aux établissements hospitaliers de la région ou bien au bureau de bienfaisance.

Prochain ordre du jour :

M. Laschett : La Garde Nationale.

La séance est levée à 11 heures.

Vendredi, 16 *décembre*, 9 *heures du soir.*

Membres présents : MM. A. de Haye, Laschett, Saunier, Fromageot, Herbet, Nocq, Raflin, Rouveyre, Sudre et Théo de Bellefonds.

En l'absence de M. Bonnet excusé, M. Ch. Saunier remplit les fonctions de secrétaire.

M. Fromageot lit des extraits de lettres de Prosper Mérimée à Léonce de Lavergne, publiées récemment par Me Ernest Car-

tier dans un ouvrage biographique intitulé : *Léonce de Lavergne*.

Prosper Mérimée demeurait 16, rue des Petits-Augustins. Dans une lettre de 1835 il parle de Mme Montijo et de ses deux fillettes dont l'une devint l'impératrice Eugénie.

Il parle aussi, avec quelque dédain, dans une lettre de 1840, de l'équipée de Boulogne et du « petit Napoléon ».

M. Fromageot signale deux questionnaires de l'*Intermédiaire* concernant le Temple de l'Amitié — qui se trouve encore, 20, rue Jacob — et l'Hôtel d'Hercule. Quelle est la date de construction des bâtiments qui subsistent?

M. Théo de Bellefonds donne la liste des électeurs des sections composant le VIe arrondissement actuel, en 1792.

M. Félix Herbet rend compte d'une visite faite rue Notre-Dame-des-Champs par la Commission du Vieux-Paris dans les immeubles qui vont être expropriés par suite du percement du boulevard Raspail. Il existe encore un pavillon dépendant de l'hôtel Terray; ce pavillon est connu sous le nom de « Pavillon de Silène ».

Prochain ordre du jour :

M. Laschett : La Garde Nationale.

M. Rouveyre : Guillotin et la Guillotine.

M. Raflin : Quelques morts du quartier.

La séance est levée à 10 heures et demie.

COMITÉ D. — Histoire générale, biographie, iconographie.

Président : M. Ed. Rouveyre.
Vice-Président : M. Fernand Gerbaux.
Secrétaire : M. Henri Masson.

Vendredi, 28 *octobre,* 9 *heures du soir.*

Membres présents : MM. Bruel, H. Masson, E. Chastel, Demombynes, Georges Dujardin, Victor Dujardin, P. Fro-

mageot, Hustin, Laschett, Paul Marais, Raflin, Saunier, Sudre et Toulouze.

Excusés : MM. Herbet et Rouveyre.

En l'absence de M. Rouveyre, M. Bruel, vice-président de la Société, est appelé à présider la séance. — Le précédent procès-verbal est lu et approuvé.

M. Demombynes donne lecture d'une très intéressante étude, largement documentée, relatant les diverses péripéties de la fuite du comte de Provence dans la nuit du 20 juin 1791.

M. Hustin, secrétaire général de la Questure du Sénat, présente, comme complément du travail de Demombynes, les plans détaillés des appartements du prince. Il en indique la distribution précise à cette époque, les légères modifications apportées depuis dans leur ensemble, et leur affectation actuelle d'appartements de réception du président du Sénat.

M. le Président, interprétant le désir de plusieurs de ses collègues, demande s'il serait possible d'accorder, aux membres du Comité réunis en groupe, l'autorisation de visiter en détail cette demeure historique. — M. Hustin répond affirmativement. — M. le Président remercie M. Hustin, et la visite projetée est fixée au jeudi 3 novembre, 9 heures et demie du matin. (Voir page 192.)

M. Laschett lit deux études biographiques, extraites d'un ancien journal. La première concernant l'imprimeur Lemercier, fondateur d'un important établissement lithographique installé pendant de longues années au n° 57 de la rue de Seine, et dont les travaux remarquables rendirent son nom universellement connu du monde des artistes et des amateurs. — La seconde, relative au peintre-lithographe Isidore-Laurent Deroy, né à Paris en 1797, habitant de notre arrondissement : 29, rue Bonaparte d'abord, et 13 rue d'Anjou-Dauphine ensuite. Cet artiste est surtout connu par son œuvre de lithographe qui se trouve dispersé dans de nombreux albums de l'époque romantique, et plus particulièrement par sa collaboration d'illustrateur au grand ouvrage du baron Taylor : *Les Voyages pittoresques dans l'ancienne France.*

A propos de Lemercier, M. Raflin ajoute que la statue en

pierre d'Aloys Senefelder, inventeur de la lithographie, exécutée en 1846 par Maindron, se vit longtemps au centre des ateliers de la rue de Seine. Actuellement il ne sait ce que cette statue est devenue. Peut-être serait-il intéressant de la rechercher.

M. Toulouze rappelle la mission dont il avait été chargé par la Société pour examiner les fragments de poteries découverts, au printemps dernier, dans les fouilles opérées au fond de la propriété de M. Hellers, rue de Buci, n° 4. Ces fragments, extraits d'un remblai de 4^{m},40 d'épaisseur, exécuté jadis sous le règne de Henri IV, sont mis aujourd'hui à l'entière disposition de la Société par leur propriétaire. Aucun n'est antérieur à la fin du xve siècle. Ce sont : 1° La partie inférieure d'une lampe à fût du commencement du xvie siècle. — 2° Le fût d'une lampe de la même époque. Sa cuvette offre un mélange d'émail vert et jaune. — 3° Un fragment d'une grande poterie dont la contenance pouvait être de six à sept litres. Sa confection est de la moitié du xvie siècle. — 4° Un jouet d'enfant à couverte stannifère verte (époque du règne de Henri IV). — 5° Un fragment de lampe à fût avec cuvette (moitié du xvie siècle). — 6° Un plat creux de la fin du xvie siècle avec couverte stannifère verte. Il était destiné à rôtir les viandes et à confectionner les ragoûts. Son rebord offre un égouttoir en bec d'Œnochée.

M. Toulouze explique comment le sol du VIe arrondissement actuel a subi, dans les siècles passés, un exhaussement considérable par les décharges successives et de toute nature qui y furent apportées. L'étude de leurs couches superposées est précieuse pour l'archéologie parisienne en ce qu'elle permet d'établir, d'une façon à peu près certaine, que le périmètre de la Lutèce romaine sur la rive gauche était le même que celui du Paris de Philippe-Auguste. Les remblais qui se faisaient toujours aux portes des villes en sont la preuve évidente. — En outre M. Toulouze remet, en son nom personnel, plusieurs autres débris de poteries et quatre monnaies ou médailles trouvés également dans le VIe arrondissement. Ce sont : un fragment de hanap en forme de coupe, en terre très dure, datant du xve siècle, trouvé récemment dans les fouilles

de la rue du Four, vis-à-vis la rue Montfaucon. — Trois monnaies romaines en bronze à l'effigie de Marc-Aurèle Antonin, de Julia Maesa Augusta, et de Salonina Augusta; et un carolus, daté de 1593, à l'effigie de Charles X, roi de la Ligue; toutes ces monnaies découvertes dans les mêmes fouilles de la rue du Four. — La partie inférieure d'une lampe à fût de la fin du xve siècle trouvée à 5^{m},75 de profondeur devant le n° 125 du boulevard Saint-Germain. — La partie inférieure d'un pichet du xve siècle, extrait du remblai de 4 mètres formant le sol de l'angle de la rue du Four et des Ciseaux. — Une tirelire en terre bien cuite, provenant de la fouille de la rue de Rennes à l'angle de la rue d'Assas où existe un remblai de 7 mètres. — Enfin un plat creux en terre couverte d'émail stannifère, de l'époque de Henri IV, trouvé au même endroit que les monnaies indiquées précédemment.

Le comité adresse ses remerciements à MM. Toulouze et Hellers pour le don gracieux qu'ils veulent bien faire de tous ces objets à la Société.

M. Hustin, en complément de la communication de M. Toulouze, signale la découverte récente, lors des derniers travaux entrepris dans la cour du palais du Luxembourg, de diverses poteries et autres objets anciens qui ont été recueillis et pourront être soumis à l'examen des archéologues de la Société. — M. Toulouze sur l'invitation du Comité, se charge de voir ces objets, de les déterminer et d'en donner une notice explicative.

M. le Président rappelle en quelques paroles émues le souvenir de notre très sympathique collègue, M. le docteur Dureau, enlevé brusquement par la maladie au mois d'août dernier. Sa perte sera d'autant plus vivement ressentie par le Comité, qu'il s'y était plus particulièrement attaché. — Unanimement les membres présents s'associent aux regrets exprimés par M. Bruel.

Prochain ordre du jour :

M. Demombynes : Complément à la communication faite sur la fuite de *Monsieur* du palais du Luxembourg.

M. Rouveyre : Les Hôtes de la tour de Nesle.

M. Toulouze : Notice sur les objets antiques découverts récemment dans la cour du palais du Luxembourg.

La séance est levée à 11 heures.

Vendredi, 25 novembre, 9 heures du soir.

Membres présents : MM. Rouveyre, H. Masson, Demonbynes, Victor Dujardin, Fromageot, Herbet, Hustin, Laschett, Raflin, Saunier, Sudre et Toulouze.

Excusé : M. Georges Dujardin.

M. Rouveyre, avant d'aborder l'ordre du jour, annonce qu'il fait don à la Société, en toute propriété, d'une curieuse toile exécutée vers les premières années du règne de Louis-Philippe, représentant une parade à la porte du théâtre Bobino dont la salle de spectacle, située à l'angle de la rue de Fleurus et de la rue Madame, était alors l'une des plus connues et des plus populaires, non seulement de nos quartiers de la rive gauche, mais aussi de tout Paris. Cet intéressant tableau documentaire a déjà, du reste, été signalé à l'attention des membres de la Société par une gravure le reproduisant qui a été insérée à la page 125 du bulletin de l'année 1900. — Le portrait de l'imprimeur lithographe Lemercier, peint par Yvon, est également remis par le président du Comité, sous réserve de confirmation de la donation par le membre de la famille auquel il appartient en partie.

M. Herbet, président de la Société, se fait l'interprète de ses collègues pour chaleureusement remercier M. Rouveyre de ses sentiments de générosité et de ses actes de libéralité à l'égard de notre association qui, en recueillant et en conservant avec soin les témoignages du passé, quel que soit leur nature ou leur forme, deviendra ainsi dans l'avenir une indispensable institution régionale historique, archéologique et artistique, tout ensemble.

M. Rouveyre, à propos de la question posée dans la dernière séance sur le lieu où pouvait se trouver actuellement placée la statue de Senefelder qui décora pendant de longues années les ateliers lithographiques de la rue de Seine, pense qu'elle

a été transportée dans le nouvel établissement du même genre institué rue Vercingétorix. Il serait facile, du reste, de vérifier si cette hypothèse est exacte.

M. Rouveyre donne ensuite lecture d'un travail de recherches sur les propriétaires et sur les habitants successifs de l'hôtel de Nesle, depuis Philippe Hamelin, prévôt des marchands, qui primitivement, donna son nom à la fameuse tour, jusqu'au duc de Nevers, lequel remplaça le vieux logis par une demeure plus somptueuse, démolie à son tour pour faire place au palais des Conti et, plus récemment, à l'hôtel des Monnaies et à une portion du Collège des Quatre-Nations.

M. Demombynes complétant un passage de sa précédente communication sur la fuite du comte de Provence, passage concernant la comtesse de Balbi, amie intime du prince, estime, en s'appuyant sur deux extraits du journal du libraire Hardy, que cette personne habitait bien la partie du rez-de-chaussée du grand palais du Luxembourg, située à l'extrémité de la galerie de gauche de la cour d'honneur et donnant sur le jardin anglais; jardin que l'on peut voir parfaitement figuré avec ses allées sinueuses sur le plan géométrique, à grande échelle, dressé par Verniquet, précisément à l'époque de l'événement rapporté par Hardy. — M. Hustin n'est pas du même avis que M. Demombynes, il croit, au contraire, que Mme de Balbi logeait à proximité des appartements particuliers de *Monsieur;* non pas dans le grand palais, mais dans le rez-de-chaussée du Grand-Commun placé entre le palais du Luxembourg et le petit hôtel de Bourbon-Condé. La gauche dont il est parlé dans Hardy devant être déterminée non par la grande cour d'honneur, mais certainement par la cour d'honneur du Petit-Luxembourg. Après un échange de plusieurs autres observations sur ce sujet controversé et resté imprécis, M. Hustin communique deux documents, signés des parties, d'une très grande importance pour l'histoire des premières années du palais du Petit-Luxembourg. Ce sont : premièrement, la photographie de l'acte original de donation par la reine Marie de Médicis au cardinal de Richelieu, de cette demeure princière. Cet acte, daté du 26 juin 1627, renferme une sin-

gulière clause restrictive au profit du roi de France. Celui-ci avait, d'après un article du contrat, le droit facultatif de reprendre le palais et ses dépendances, non seulement au cardinal lui-même, mais aussi à ses héritiers, moyennant le versement d'une indemnité fixée à 90.000 livres. — La seconde pièce est la minute originale de 1639, portant donation du même Petit-Luxembourg par Richelieu à sa nièce Mme de Combale, qui était devenue duchesse d'Aiguillon l'année précédente.

M. Toulouze fait connaître dans un intéressant mémoire la nature des différents objets antiques, au nombre d'une soixantaine, découverts en 1903 dans la grande cour du palais du Luxembourg, à 2^m,50 environ de profondeur. Ces vestiges, qui lui ont été soumis par la questure du Sénat, se composent surtout de fragments de poteries et de débris d'ossements d'animaux domestiques, remontant aux trois premiers siècles de notre ère. Le remblai d'où ils ont été extraits est donc encore une fois, comme tous ceux qui avoisinent le Sénat, un terrain rapporté de l'époque gallo-romaine, ce qui confirme à nouveau son opinion sur le périmètre de la ville à cette époque lointaine.

Prochain ordre du jour :

M. Raflin : Les rapports d'Antoine Etex avec Auguste Comte.

M. Rouveyre : Histoire (en vers) de la crèmerie dite de La Petite-Vache.

La séance est levée à 11 heures.

Vendredi, 23 décembre, 9 heures du soir.

Membres présents : MM. Rouveyre, Masson, Victor Dujardin, Fromageot, Herbet, Laschett, Le Cholleux, Raflin, Saunier, Sémichon, Sudre, Théo de Bellefonds et Toulouze.

Excusé : M. G. Dujardin.

M. Raflin donne lecture d'une étude analysant les relations qui existèrent, dans les premières années du second Empire, entre le sculpteur Antoine Etex et Auguste Comte. Ce fut

dans les derniers mois de 1852, que l'artiste, séduit par l'exposé théorique de la doctrine positiviste, devint l'un des adeptes fervents de la nouvelle philosophie. Admis au sein du Comité, il y remplaça Littré qui venait de se retirer. Dans son ardeur de néophyte, Etex exécuta le buste en marbre du maître, et une allégorie peinte, où Auguste Comte était représenté, entouré de ce qu'il appelait ses trois anges. Ce tableau a été malheureusement mutilé depuis sur l'ordre de Mme Comte, ne laissant subsister que les seuls traits du philosophe.

Etex, dont le caractère aigri était peu facile et l'orgueil quelque peu démesuré, ne se sentant pas estimé à la valeur qu'il s'attribuait, quitta bientôt ses nouveaux amis et se convertit au catholicisme. De longues années lui étaient encore réservées. Après une vie agitée il est mort à Chaville, le 14 juillet 1888. — Etex, comme Auguste Comte, appartenait à notre arrondissement où son existence se passa presque entièrement : rue du Four d'abord, rue de Furstemberg ensuite, puis rue de Sèvres et à l'Institut où il eut un atelier, et définitivement rue Carnot, à l'angle de la rue de l'Ouest.

A la suite de cette communication, M. Masson offre les *Souvenirs* d'Antoine Etex rédigés par l'artiste lui-même qui les fit paraître en 1877. Ils s'étendent de sa naissance à Paris (quartier Saint-Martin-des-Champs), le 20 mars 1808 jusqu'à l'année 1870 inclusivement.

M. Raflin ajoute que l'appartement d'Auguste Comte, situé au deuxième étage du n° 10 de la rue Monsieur-le-Prince, appartement qu'il occupa pendant plus de seize ans, et où il mourut le 5 septembre 1857, a été conservé intégralement dans l'état où il se trouvait lors du décès du célèbre philosophe. Si les membres du Comité le désirent, ils pourront en faire la visite le mardi 3 janvier à deux heures de l'après-midi. Cette proposition est acceptée.

M. Rouveyre communique une pièce de vers d'Auguste Raulin. Publiée vers 1860, avec illustrations et portraits lithographiés, elle célèbre en termes dithyrambiques, les bienfaits culinaires à bon marché et les mérites innombrables des habitués du restaurant-crèmerie de la « Petite-Vache », installée

au n° 66 de la rue Mazarine, où l'enseigne, du reste, existe toujours. La « Petite Vache » jouissait il y a quelques années encore d'une certaine réputation par le nombre d'illustrations naissantes dans toutes les branches des sciences, des arts et des lettres qui la fréquentait et qui, depuis, sont parvenues à la notoriété. Espérons pour elle que beaucoup ne l'ont pas oubliée.

M. Rouveyre remet en outre, pour nos collections, sept plans reconstitutifs de l'ancien Paris tirés de l'ouvrage de Delamarre.

Prochain ordre du jour :

M. Raflin : Compte rendu de la visite de l'appartement d'Auguste Comte, rue Monsieur-le-Prince.

M. Toulouze : Les Gannal et les embaumements.

La séance est levée à 10 heures et demie.

LA RUE DE BUCI

SES MAISONS ET SES HABITANTS

(*Suite*)

N° 14.

Maison de la Croix d'or. — Jumeau de Rouville. — Verany de Varennes. — Petit. — Alabat. — Pourcelt. — Froment. — Née. — A la renommée des bonnes pâtisseries.

Au commencement du XVIe siècle, il y avait ici un grand terrain allant jusqu'à la rue de Seine, appartenant à Simon Chartier qui le vendit à Jean Laurent, par acte du 11 septembre 1531.

D'après la *Topographie historique* de Berty et Tisserand, il aurait été édifié sur ce terrain six maisons, dont cinq avaient pour enseignes : *le Rosier croissant, les deux Anges, l'Ange, les Balances,* et *Notre-Dame de Liesse,* cette dernière faisant le coin de la rue de Seine et portant actuellement le n° 16. Nous ne pouvons que relater cette indication, non sans observer qu'on ne comprend guère l'existence simultanée de six maisons distinctes sur l'em-

placement fort exigu des n°s 14 et 16, et qu'il y a lieu de penser que ces différentes enseignes ont dû plutôt se succéder.

Quoi qu'il en soit, à la fin du XVIIe siècle, l'immeuble qui nous occupe actuellement était exactement contigu à celui du coin de la rue de Seine, et avait pour unique enseigne : *la Croix d'or*. Il appartenait au sieur Jumeau de Rouville, qui ne paraît avoir rien de commun avec la grande famille des comtes et marquis de Rouville, sinon peut-être le pays d'origine.

Vers 1704, ce Jumeau de Rouville étant mort, sa propriété se divise entre ses six enfants qui, les uns après les autres, par une série de contrats passés en 1705 et 1706, vendent successivement leurs parts à un joaillier du quai de l'Horloge, nommé Paul Verany de Varennes.

Peu de temps après, en 1718, c'est André Verany de Varennes, le fils sans doute du précédent, joaillier comme lui, mais demeurant place Dauphine, qui passe déclaration de propriété de cette maison toujours désignée par la même enseigne : *la Croix d'or*.

Le 21 juin 1739, la veuve Verany de Varennes, qui en a hérité, la vend au locataire de la boutique, François-Louis Petit, chapelier.

Après la mort de celui-ci, vers 1770, ses deux filles mariées restent propriétaires indivises. L'aînée avait épousé François Bourgeois de Chrétienville, écuyer, gentilhomme ordinaire du duc d'Orléans ; la cadette était plus modestement la femme de François Cœurdeville, chapelier, rue de Seine. L'ancienne boutique de leur père était louée à un marchand de soieries, nommé Alabat.

Le 15 décembre 1781, ce locataire boutiquier, Étienne Alabat, achète, moyennant le beau prix de 48.000 livres,

la maison patrimoniale des enfants Petit. En outre, en 1784, il acquiert, moyennant 19.000 livres, un terrain enclavé derrière sa maison. Sa propriété très étroite en façade, n'ayant que deux fenêtres sur la rue, s'étend dès lors en profondeur et prend la forme bizarre qu'on remarque sur le plan cadastral reproduit par nous précédemment. Enfin, bientôt après, Étienne Alabat acquiert encore trois maisons en façade sur la rue de Seine (les n°s 69, 71, 73 actuels), joignant par derrière les cours ou bâtiments du fond de son terrain aboutissant rue de Buci.

Mais Alabat ne tient plus boutique. Vers 1789, il a pour locataire, Cologne, bonnetier, qui s'occupe de politique et figure en 1791 parmi les électeurs. A la même adresse, les almanachs de 1790 à 1792 indiquent aussi un orfèvre, nommé Bergongnat.

La maison porte alors le n° 10, puis en 1793 le n° 1502; en 1806 elle reçoit le n° 18.

Cologne et Bergongnat disparaissent sous l'Empire et sont remplacés par Pourcelt qui reprend le commerce de soieries d'Alabat. La place était bonne et la soie était redevenue de mode. Aussi, en 1810, les héritiers Alabat ayant mis leur propriété en vente, c'est, comme en 1739 et en 1781, le locataire de la boutique, Antoine-Louis Pourcelt, qui se rend adjudicataire le 5 janvier 1811, moyennant 59.050 francs.

De même, en 1820, Pourcelt ayant cédé son fonds de commerce aux époux Froment, ceux-ci, quelques années après, le 3 janvier 1833, achètent, à leur tour, la maison.

Enfin, le 9 mars 1844, la propriété est adjugée, moyennant 95.000 francs, non plus au locataire de la boutique, mais à celui d'une boutique du n° 16 (n° 12 actuel), Née, successeur du fameux pâtissier-cuisinier Quillet. On se

rappelle que celui-ci, successeur d'un nommé Raban, remontant à 1806, avait singulièrement prospéré. En 1835, il avait cédé son établissement à Née, moyennant 60.000 francs.

Devenu propriétaire de la maison du n° 18, Née y dépensa, dit-on, près de 100.000 francs pour la reconstruire et y installer de vastes cuisines avec les aménagements utiles à son commerce. Il y inscrivit la vieille enseigne de Quillet : *A la Renommée des bonnes Pâtisseries*, avec ses alléchantes annonces répétées en tête de ses factures : *Pâtés chauds et froids, entremets de douceur, gelées et charlottes de toutes espèces*, etc.

A partir de 1845, la pâtisserie Quillet s'établit donc définitivement au n° 18, devenu, après 1850, le n° 14. Elle passa, en 1847, de Née à Remondet, puis à Sanson, à Néraud et, en dernier lieu, à Charabot.

Durant cette même période, on remarque, parmi les locataires des appartements, les noms de deux graveurs connus, MM. Tavernier et Bart, de deux architectes MM. Hoyeau et Maréchal, de deux avocats, MM. Esquive et Le Pelletier, de deux professeurs, MM. Mangin et Schaune, d'un médecin, d'un dentiste et du libraire Rothschild en 1862.

Un autre locataire aurait pu attirer l'attention, mais cherchait à l'éviter. C'était un nommé Fournier, qui n'était autre que le fils de Momoro, le terrible conventionnel, guillotiné en 1794. Il avait cru devoir changer de nom et prendre celui de sa mère, petite nièce du graveur Fournier. Il possédait, dit-on, de nombreux et précieux documents sur l'histoire de l'imprimerie, et un portrait en miniature de sa mère qui avait été très belle et avait représenté plusieurs fois la déesse Raison dans des fêtes républicaines.

L'immeuble, reconstruit en 1844 par Née, est resté longtemps en sa possession et appartient maintenant à ses enfants.

N° 16.

L'image Notre-Dame de Liesse. — Gissey. — Jumot. — Girardin. — La flotte d'Hollande. — La Caisse de commerce.

Cette maison du n° 16 (anciennement n°s 1498 et 1500, puis n° 20) a, comme nous l'avons vu, la même ancienne origine que celle du n° 14. Toutes deux se sont ensuite réunies, à plusieurs reprises, dans les mêmes mains, si bien qu'il en résulte quelque confusion sur certains points.

En 1663, cette maison appartenait à Claude Aubar, marchand drapier, qui la vendait, par acte du 19 février, à deux bourgeois s'associant pour cette acquisition : Jean Gissey, premier garde-meuble, concierge du duc d'Orléans, et Jumot-Mestayer, marchand. Ce dernier, malgré la différence d'orthographe, semble bien devoir être le père ou le frère de Jumeau de Rouville que nous avons vu jusqu'en 1704 propriétaire de la maison contiguë (n° 14 actuel). Quoi qu'il en soit, Gissey et Jumot restèrent co-propriétaires indivis, chacun pour moitié, de l'immeuble formant le coin de la rue de Seine et portant pour enseigne : *L'image Notre-Dame de Liesse.* En 1677, 1682 et 1702, ils en firent conjointement déclaration à l'abbaye de Saint-Germain, ainsi que leurs héritiers, veuves ou descendants.

Le 9 novembre 1708, Jean-Baptiste Gissey, héritier de son père, et prenant la double qualité de mesureur-juré de charbon, et d'officier de la duchesse de Bourgogne, vendit

sa part à Remy-Jacob Jarry, marchand épicier, locataire d'une des boutiques. De leur côté, les héritiers Jumot (ou Jumeau) cédèrent, par acte du 21 juin 1709, leur co-propriété au joaillier Verany de Varennes qui leur avait déjà acheté en 1705 et 1706 la maison d'à côté. Il y avait donc encore réunion, non sans quelque complication, des deux propriétés.

Enfin, en 1727, cette indivision, remontant à 1663, cessa pour ne plus se renouveler. Le 9 juillet, la propriété entière fut adjugée à Étienne Hubert, marchand épicier, successeur de Jarry. D'après la désignation insérée dans l'acte, la maison, ayant toujours pour enseigne : *L'image Notre-Dame de Liesse,* comprenait trois boutiques, dont deux à l'encoignure, et une troisième enchevêtrée dans l'immeuble du sieur Petit, rue de Buci. Cette bizarrerie provenant de la réunion antérieure des deux propriétés, au temps des Jumot et Verany de Varennes, ne disparut peut-être qu'en 1844, lors de la démolition et de la reconstruction du n° 14 actuel.

En 1744, Barthelémy Hubert succéda à son père. La maison passa ensuite à sa fille mariée à un commissaire-priseur, nommé Jean-Pierre Antoine Girardin.

Vers cette époque, la boutique d'encoignure fut occupée par un papetier concurrent des Jollivet, Cabaret, Cantin et autres, qui publiait en 1755, l'annonce suivante :

A LA FLOTTE D'HOLLANDE

rue de Bussy au coin de la rue de Seine.

Boissière marchand, tient magasin de toutes sortes de bons papiers battus coupés pour l'écriture; comme aussi papier d'Hollande de toute grandeur, glacé, bordé, doré sur tranche tant à vignettes que peint, etc...

Le tout en conscience et au plus juste prix.

Au moment de la Révolution, ce papetier fut remplacé par un bonnetier. En même temps, dans la boutique voisine rue de Buci, vint s'établir en 1789 ou 1790, une banque fondée par un sieur La Cornée sous le titre de *Caisse de commerce*. Agé de vingt ans seulement, La Cornée avait imaginé une opération financière grandiose, déjà indiquée antérieurement par Bonvalet-Desbrosses, tendant à racheter les biens du clergé, à supprimer la dette publique et à créer une tontine qui devait faire rentrer 500 millions dans les caisses du Trésor. Pour commencer, il créa des billets de commerce de 25 livres, transmissibles par endossement et indéfiniment renouvelables moyennant une faible redevance. Une loi de 1791 ayant institué des *brevets d'invention*, La Cornée s'empressa d'en prendre un, et fit imprimer en tête de ses billets, d'abord : *Par brevet d'invention*, puis : *Par brevet du roi du 17 décembre 1791*. La monnaie étant rare à cette époque, ces petits billets, revêtus d'une sorte d'estampille officielle, répondirent aux besoins du commerce, et la *Caisse de la rue de Bussy* eut un véritable succès. Le papier-monnaie de La Cornée circula dans tout Paris et même au-delà. Cependant l'établissement avait le grave défaut de manquer de fonds. En 1792, le jeune et heureux financier eut l'idée de s'associer à un groupe de personnages qui promettaient de lui apporter des capitaux, mais qui rêvaient aussi d'organiser avec lui une sorte d'agence royaliste, avec l'appui des princes émigrés. Le chef apparent de l'association était un ancien fermier général, Paul-Pierre de Kolly, honnête homme peu clairvoyant, derrière lequel agissait sa femme dominée elle-même par un intrigant cosmopolite nommé François-Auguste Beauvoir qui lui avait inspiré une passion désordonnée. Au second plan, était un sieur Bréard,

ancien commissaire de la marine qui ne s'occupait que de la partie financière de l'entreprise. D'accord avec La Cornée, on décida de transporter la *Caisse de commerce de la rue de Bussy* sur la rive droite, rue d'Antin. Mais elle n'y vécut pas longtemps. Tous les associés furent dénoncés et arrêtés comme coupables de conspiration, sauf La Cornée qui échappa, nous ne savons comment. L'instruction, commencée en janvier 1793, fut longue; de nombreuses correspondances politiques et amoureuses furent saisies; enfin, le 3 mai 1793, Kolly, sa femme, Beauvoir et Bréard passèrent devant le Tribunal révolutionnaire et furent tous quatre condamnés à mort. Les trois hommes furent immédiatement exécutés. La dame de Kolly réussit à obtenir plusieurs sursis successifs sous le prétexte de prétendues grossesses qu'elle expliqua et tenta de justifier de la plus étrange manière; mais elle fut exécutée aussi le 4 novembre suivant (1).

Qu'était devenu La Cornée? — Nous n'avons pu le découvrir. Quant à sa *Caisse de commerce*, elle s'était immédiatement effondrée, et ses billets de 25 livres, n'étant garantis par aucun capital, n'eurent aucune valeur. On en rencontre encore de temps en temps parmi de vieux papiers, avec les signatures de La Cornée et des endosseurs et l'adresse : *rue de Bussy près de celle de Seine* (2).

Durant ces évènements, la maison avait continué d'appartenir aux Girardin qui la vendirent seulement le 30 floréal an III au citoyen Antoine Delamotte, lequel la céda, par acte du 2 décembre 1811, à son beau-frère nommé Verdys, bonnetier établi dans la boutique du coin.

(1) Voir : *Histoire du Tribunal révolutionnaire*, par H. Wallon, t. I, p. 112 et suiv.; et *Mme de Kolly*, par Edmond Seligman.

(2) Coll. pers.

En 1827, le fonds de commerce de Verdys, occupant tout le rez-de-chaussée, passa à un sieur Cany, puis, en 1834, à Mr Guillaume Tel qui, à son tour, acheta l'immeuble, par acte du 2 avril 1840, le conserva jusqu'en 1893, et le laissa, en mourant, à ses enfants qui en sont restés propriétaires.

N° 15.

Claude Vellefaux. — Le Cygne de la Croix. — La petite Bastille. — Cléophas Hutreau et ses descendants. — Anisson-Duperron. — Romain Ledoux.

Nous sommes devant une curieuse petite façade du XVIIe siècle, brique et pierre, n'ayant qu'une seule grande fenêtre par étage avec une étroite demi-fenêtre ajoutée d'un côté seulement, mais portant fièrement, au-dessus du troisième étage qui en paraît écrasé, un fronton triangulaire décoré de briques rouges. C'est une des rares maisons de la rue de Buci ayant un certain caractère architectural.

Au rez-de-chaussée, il n'y a que juste la place d'une porte cochère et d'une entrée de magasin. Mais, si l'on pénètre, on se trouve dans une sorte de long couloir s'élargissant peu à peu, puis faisant hache sur la maison du n° 13, enfin se prolongeant jusqu'à peu de distance du boulevard Saint-Germain, le tout rempli de bureaux et de marchandises.

A l'origine, et pendant bien longtemps comme on va le voir, jusqu'en 1861, la maison portant actuellement le n° 144 sur le boulevard Saint-Germain faisait partie de la même propriété. Ce fut, au XVIe siècle, un des lots de terrain formés par le morcellement des jardins de l'hôtel de



Rue de Buci Nos 13, 15, 17, 19.

Malicorne, et s'étendant de la rue de Buci à la rue des Boucheries.

Il résulte d'un acte de 1628 qu'à cette époque la maison existant déjà en cet endroit, était la demeure ou la propriété de Claude Vellefaux prenant la simple qualification de juré-maçon de la ville de Paris? Ce Claude Vellefaux était l'architecte qui avait construit l'hôpital Saint-Louis dont la première pierre avait été posée par Henri IV le 13 juillet 1607.

En 1673, le propriétaire était un sieur Damallier de la Folye qui en passait bail, pour la totalité, à Jean Lamiral maître sellier et carrossier. La maison, donnant sur la rue des Boucheries portait pour enseigne : *Le Cygne* (sic) *de la Croix*, ce qui indique qu'elle devait avoir la même origine que le terrain du n° 13 désigné par la même enseigne. Jean Lamiral adopta pour son commerce une autre enseigne : *La petite Bastille*, qu'il accrocha au-dessus de la porte cochère donnant sur la rue de Buci, et dont on va voir ci-dessous la description.

En 1680, Damallier de la Folye, tombé, paraît-il, en déconfiture, fut forcé de faire abandon de sa propriété à ses créanciers, par acte notarié du 15 mars. Trois liquidateurs appelés en ce temps-là, *Directeurs des droits des créanciers,* Nicolas Angilbert avocat au Parlement, Léonard Hugot et François Piètrequin, vendirent l'immeuble, par contrat du 16 juillet 1681, à deux acquéreurs conjoints : Cléophas Hutreau maître brasseur et Jean de Beyne marchand de bois, moyennant un prix à fixer par experts. Le rapport des deux architectes experts, en date du 11 octobre 1681, nous décrit en détail le bâtiment à trois étages existant sur la rue de Buci avec sa porte cochère et son entrée de boutique. On y retrouve l'état actuel des lieux, sauf un entresol qui semble avoir disparu.

Jean Lamiral, principal locataire, avait édifié quelques constructions légères. Il prit soin d'en faire constater la valeur et d'en réclamer le remboursement en pratiquant une saisie sur le prix dû par les deux acquéreurs à la faillite de Damallier de la Folye. Deux experts furent de nouveau nommés et firent un rapport en date du 16 juin 1682 qui fixa à 302 livres la somme due à Lamiral, en donnant la description suivante de son enseigne :

Plus, nous avons vu l'enseigne qui est au-dessus de la porte cochère du côté de la rue de Bussy, qui représente deux carrosses, construite de deux ais et demi de bois de sapin contenant chacun 8 pieds et demi, à laquelle enseigne est écrit *La petite Bastille carrosse à vendre et remise à louer,* que nous avons estimée de la manière qu'elle est, la somme de 8 livres.

L'un des deux acquéreurs, Jean de Beyne que nous retrouverons plus tard ailleurs, céda sa part à son co-propriétaire au bout de peu d'années, et Cléophas Hutreau resta ainsi seul possesseur de la totalité. A la mort de ce dernier survenue en 1704, sa fortune passa à sa veuve et à ses trois enfants dont une fille mariée à François Cellier conseiller du roi, ancien contrôleur des rentes de l'Hôtel de ville.

De 1705 à 1756, se succèdent une série de partages et actes de familles entre les descendants de Hutreau restés propriétaires de l'immeuble donnant rue de Buci et rue des Boucheries, encore désigné par l'enseigne se modifiant ainsi : tantôt *Le Signe de la Croix,* tantôt *Le Cygne* tout seul. Quant à *La petite Bastille,* il n'en est plus fait mention bien que ce soit toujours un sellier-carrossier qui occupe la plus grande partie des locaux.

En 1769, l'immeuble se divise passagèrement en deux

lots, qui sont mis en vente sur licitation entre les co-héritiers Hutreau. Le premier lot, comprenant la maison de la rue de Buci qui a conservé pour enseigne *Le Cygne,* est loué en principale location à Jean-François Liénard, maître sellier-carrossier, successeur de Germont qui avait succédé lui-même à Lamiral. Il est adjugé, moyennant 48.900 livres, à Jacques-François Cellier, avocat au Parlement, arrière-petit-fils de Cléophas Hutreau. Le deuxième lot, donnant sur la rue des Boucheries, a pour enseigne nouvelle : *Le Sabot d'or.* Il est racheté par les époux Famin qui sont aussi des arrière-petits-enfants de Hutreau.

Mais, en 1777, Jacques-François Cellier étant mort sans enfants, ses biens reviennent à ses neveux, les époux et enfants Famin, si bien que, de nouveau, la propriété des deux maisons du *Cygne* et du *Sabot d'or* est réunie et appartient aux descendants de Hutreau. Elle resta dans cette famille jusqu'en 1825.

Dans l'intervalle, se produisirent les événements les plus intéressants de l'histoire de cette maison.

A une époque que nous ne saurions préciser, mais vraisemblablement peu d'années avant la Révolution, les ateliers de sellerie-carrosserie, installés à cette place depuis si longtemps, furent remplacés par une grande fabrique de papiers peints. C'était le fameux Anisson-Duperron directeur de l'imprimerie royale, qui avait pris à bail tout l'immeuble moyennant un loyer annuel de 4.000 livres et y avait établi pour son compte personnel cette entreprise particulière. Il y avait placé comme gérant un homme de confiance nommé François Gouron uniquement chargé de la direction de l'affaire au point de vue industriel et commercial.

Survint la Révolution. Anisson-Duperron, à la tête de nombreuses entreprises, avait une grosse fortune et demeurait le plus souvent dans son château de Ris près de Villeneuve-Saint-Georges. Là, quoique très généreux, il était, comme tout châtelain parisien, jalousé par les gens du pays. En 1789 et 1790, il aspira aux honneurs des élections municipales, puis chercha vainement à se faire nommer commandant de la garde nationale. Il ne réussit qu'à susciter contre lui des rancunes féroces dans cette petite commune de Ris qui avait pris le nom révolutionnaire de Brutus. En 1792, il fut dénoncé comme suspect et emprisonné. Son gérant de la rue de Buci, François Gouron, ayant tenté quelques démarches en sa faveur, fut aussi déclaré suspect et emprisonné. Le 25 avril 1793, tous deux comparurent ensemble devant le tribunal révolutionnaire, et, sans autres motifs, furent condamnés et exécutés le même jour (1). Le malheureux Gouron n'avait pas été accusé d'autre chose que d'avoir « sollicité les autorités constituées » pour « soustraire Anisson au châtiment dont il était menacé » (2).

Tous les biens d'Anisson-Duperron furent confisqués et vendus publiquement. Sans parler de son château de Ris et de plusieurs immeubles dans Paris, il possédait une bibliothèque considérable contenant notamment sur l'imprimerie des ouvrages de grande rareté. Dom Poirier, ancien bénédictin et archiviste de l'Abbaye de Saint-Germain des Prés qui, sans s'émouvoir des événements politiques, ne pensait qu'aux salut des livres précieux, signalait à la Bibliothèque nationale le catalogue de la vente Anisson, et « les richesses litttéraires » qu'on « ne devait pas laisser passer

(1) *Histoire du Tribunal révolutionnaire*, par H. Wallon, t. III, p. 341
(2) *Bulletin du Tribunal révolutionnaire*, Affaire Anisson.

« à l'étranger ou enfouir dans des bibliothèques particulières » (1).

Le magasin de la rue de Buci contenait des monceaux de papiers qui n'avaient pas la même valeur, mais qui, cependant, offraient un certain intérêt artistique et commercial. C'était la collection, qui serait bien recherchée maintenant, des curieux papiers de tenture de l'époque. La vente en fut faite sur place par les soins de Richebraque commissaire du Bureau du Domaine, et dura cinq jours, du 23 au 27 vendémiaire an III (14-18 octobre 1794) (2). Des milliers de rouleaux de papiers vendus avec l'outillage, produisirent au total la somme de 30.592 francs, résultat assez médiocre, car les prix d'adjudication pouvaient sans doute être payés en assignats. Ce fut une bonne aubaine pour les marchands du quartier. Un d'entre eux, nommé Romain Ledoux, en profita particulièrement, car il obtint en outre, quelques semaines après, le 7 frimaire an III (27 novembre 1794), la cession du bail de la maison de la rue de Buci et y établit, à son tour, un important commerce de papiers peints où il gagna de beaux bénéfices.

En 1821, le *Bazar parisien ou Annuaire raisonné de l'industrie*, insérait la réclame suivante :

Ledoux fils, *Papiers peints de la rue de Bussy*, 17 (le n° 15 actuel portait alors, depuis 1806, le n° 17, après avoir eu, sous la Révolution le n° 392).

Cette maison est l'une des plus anciennement établies, des mieux famées, et, en même temps, des plus importantes dans son genre. M. Ledoux se livre surtout à la fabrication des papiers de tenture pour appartements, depuis les qualités couran-

(1) Lettre autogr. s. de Dom Poirier (coll. pers.).
(2) Arch. de la Seine.

tes et les plus ordinaires, jusqu'aux sortes les plus belles et les plus riches. Ses dessins sont très variés.

Les heureux successeurs d'Anisson-Duperron firent fortune. En 1825, les derniers descendants de Cléophas Hutreau, ayant mis leur propriété en vente, divisée en deux lots, l'un donnant rue de Buci n° 17, l'autre rue des Boucheries n° 38, Ledoux se rendit adjudicataire des deux lots réunis, moyennant le prix de 171.050 francs, le 9 juillet 1825.

De 1834 à 1847, la fabrique de papiers peints passa aux mains d'un successeur nommé Bidault. Puis, elle disparut au moins en cet endroit, et laissa la place à un nouveau locataire qui y établit pendant plusieurs années une maison d'imprimerie-librairie bien connue : c'était celle de Gabriel-André Dentu père.

En 1861, une dernière transformation se produisit. Mme Vve Ledoux étant décédée, ses héritiers mirent en vente leur propriété en la divisant de nouveau en deux lots. Le 14 mai 1861, le premier lot, désigné alors : *rue de l'École de médecine n° 80*, fut adjugé à M. Fontaine huissier demeurant rue de Buci ; le deuxième lot, désigné : *rue de Buci n° 15*, fut adjugé moyennant 100.100 francs à M. Buquet fabricant de verres à vitres. Depuis ce temps la séparation des deux immeubles a persisté. La maison de la rue de Buci a continué d'être occupée pour la plus grande partie par le dépôt de la grande fabrique de verres à vitres de M. Kaepplin successeur de M. Buquet. Au-dessus des magasins sont un relieur et un ciseleur.

La jolie façade du XVIIe siècle, encore debout, est malheureusement menacée de disparaître bientôt, par suite de l'expropriation projetée pour l'élargissement de la rue.

N° 17.

Le chanoine Jehan Haygnerel. — Saint-Nicolas du Louvre. — Le président Gueffier. — Les trois Pavillons. — Romain Meunier. — Parfumerie Thorel. — La Couronne d'or.

Sur la rue, c'est une vieille petite maison avec deux étages très bas et mansardes au-dessus. Elle n'a pas le style de sa voisine du n° 15, bien que sa construction doive remonter aussi au XVIIe siècle, parce que la façade en a été remaniée à plusieurs reprises au XVIIIe siècle, et encore au XIXe. C'est à cette dernière époque sans doute qu'on y appliqua divers motifs de décoration et la couronne qui lui sert d'enseigne. L'élégance un peu prétentieuse de ces ornements disparaît d'ailleurs en grande partie sous une épaisse couche de peinture brune qui a dû recouvrir les ors défraîchis de la couronne et de ses accessoires.

Derrière la façade un peu plus large que sa voisine, s'étend une longue et étroite bande de terrain, provenant vraisemblablement du même lotissement que le n° 15, mais allant en se rétrécissant au lieu de s'élargir comme au n° 15, et finissant par confiner au n° 81 de la rue de Seine non loin du boulevard Saint-Germain.

Cet immeuble, de forme singulière, se divise en quatre petits corps de bâtiments, séparés par trois cours exiguës, et s'échelonnant les uns derrière les autres. Jusqu'en 1791, l'ensemble formait deux propriétés distinctes, l'une formée seulement de la maison en façade sur la rue, l'autre comprenant les trois pavillons situés par derrière et n'ayant

d'issue que par le passage ménagé sous le bâtiment du devant.

Il y a donc à rechercher, séparément jusqu'en 1791, l'histoire de ces deux anciennes fractions du n° 17.

1ère *partie du n°* 17.

Dès l'année 1613, tout au moins, il y avait là, en façade sur la rue de Buci une maison portant pour enseigne : *L'Église*. Elle appartenait à Marie Gouys et Louise Pothier sa femme, qui l'avaient acquise par sentence du Châtelet. Ayant besoin d'argent, ils empruntèrent sur leur maison une somme de 4.850 livres tournois qui leur fut prêtée par Maître Jehan Haygnerel, prêtre, Régent au Collège royal de Champagne dit de Navarre. Mais il arriva qu'ils ne purent ni payer les intérêts ni rembourser le capital. En 1627, Louise Pothier, veuve de Gouys son premier mari, et aussi de son second mari nommé Pierre Dumont mesureur de charbon, fut forcée de vendre la maison pour se libérer. Maître Jehan Haygnerel s'en rendit acquéreur, par acte du 16 mars 1627, moyennant 5.880 livres représentant le capital et les intérêts à lui dûs.

Jehan Haygnerel avait, dès cette époque, pris sa retraite comme chanoine de l'église Saint-Nicolas du Louvre et demeurait au monastère ouvert à côté de cette église pour recueillir les « pauvres étudians ». Il y mourut en 1646, en léguant, par testament, à cet établissement charitable, sa maison de la rue de Buci. Il imposait seulement, comme charges de ce legs, au Chapitre de Saint-Nicolas, de dire des messes à son intention, de servir une petite rente de 50 livres à l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, et de

donner un logement, dans la maison léguée, à sa vieille servante Anne Gaillard.

De 1646 à 1650, le chapitre de Saint-Nicolas eut à remplir les formalités nécessaires pour la délivrance de ce legs et négocia en même temps une transaction avec Anne Gaillard pour s'exempter du logement mal déterminé qui lui était dû. On apprend par ces divers actes que la maison était alors occupée par Simon Moreau maître sellier; c'était un genre d'industrie fréquent dans la rue de Buci où nous en avons déjà rencontré plusieurs exemples. L'ancienne enseigne de *l'Église* fut, à ce moment, remplacée par celle de *Saint-Nicolas* inspirée naturellement du patron des nouveaux propriétaires.

Quelques années plus tard, le sellier céda la place à un cordonnier qu'on y trouve mentionné encore en 1678 et en 1718, avec la même enseigne de *Saint-Nicolas,* la maison étant désignée comme *joignant celle du Grand-Cerf* que nous verrons au n° 19. Chez le cordonnier, demeurait, en 1661, un professeur de calcul qui y mettait en vente un curieux ouvrage dont voici le titre :

Les élémens et principes de la *royale et véritable arithmétique aux Jettons et à la Plume*, absolument nécessaires à toute sorte de personnes de quelque condition ou qualité qu'elles puissent estre, dont les foibles et fresles jugemens se pourront donner entière intelligence, par M. Thubeuf, de Pressigny l'Orgueilleuse, proche Vernon-sur-Seine. *A Paris, se vendent chez l'autheur, signez paraphez de sa main, rue de Bussy, chez un cordonnier, proche le Grand-Cerf,* 1661.

On se demande si ce livre scientifique, orné d'une grande planche de démonstration gravée en taille-douce, était

exposé à la devanture de la boutique du cordonnier au milieu des chaussures de sa fabrication.

Jusque vers 1740, aucun incident particulier ne nous est signalé sur la maison dont le chapitre de Saint-Nicolas du Louvre continuait de payer régulièrement les redevances à l'Abbaye de Saint-Germain des Prés. Mais, à partir de 1744, on est surpris de voir que ce n'est plus Saint-Nicolas, mais Saint-Louis du Louvre qui est propriétaire. Pourquoi ce changement de nom ou de personne? En voici la raison.

Juste à côté de l'église et de l'hôpital des « pauvres étudians » de Saint-Nicolas était le monastère de Saint-Thomas du Louvre institué aussi pour recueillir les écoliers pauvres. Les deux communautés n'en faisaient qu'une à l'origine, mais s'étaient séparées au XIIIe siècle. Le 15 octobre 1739, un terrible accident arriva dans l'église de Saint-Thomas. Le clocher s'écroula, enfonça la voûte de la nef et ensevelit sous ses ruines six malheureux chanoines qui n'avaient pu s'enfuir assez vite. Tout était à reconstruire. Le chapitre de Saint-Nicolas, ému de l'événement, reconnut que sa Collégiale était aussi bien vieille. Les deux communautés résolurent de se réunir pour construire à frais communs une nouvelle et unique église à laquelle elles donnèrent le vocable de Saint-Louis en reconnaissance du secours que leur octroya le roi. Et c'est ainsi que la maison de la rue de Buci, sans changer réellement de propriétaires, entra dans le domaine de Saint-Louis du Louvre.

Cet ancien immeuble du chanoine Haygnerel était en fort mauvais état. A peine le nouveau Chapitre de Saint-Louis en fut-il possesseur, au commencement d'avril 1744, qu'il dut présenter requête pour être autorisé à y faire de grosses réparations urgentes. Par un premier arrêté du 25 avril 1744, le commissaire de la voirie autorisa la

reconstruction de la façade du rez-de-chaussée, des deux jambes étrières de droite et de gauche, des pieds-droits de la porte cochère, le tout en se conformant à l'alignement de la maison contiguë appartenant au sieur Lafontaine. Par un deuxième arrêté du 9 mai 1744, le même Commissaire voyer constata en outre que les deux étages existant au-dessus du rez-de-chaussée, surplombaient de trois pieds et demi, et ordonna de faire d'urgence un encorbellement pour racheter ce surplomb ou *portefaux* menaçant.

Par suite de ces travaux, il est donc certain que la façade du n° 17 ne peut être antérieure au milieu du XVIIIe siècle. Encore dut-on plus tard supprimer l'encorbellement dont on ne voit aucune trace actuellement.

Quelque temps après, une déclaration de propriété, datée de 1760, nous apprend que la maison était occupée, non plus par un cordonnier mais par un marchand mercier nommé Maraud à qui succéda en 1784 une dame Charité. Le bail de cette dernière lui imposait comme loyer annuel de payer à ses propriétaires une somme de 1150 livres et de leur donner en outre deux livres de cire. Elle eut pour successeur lors de la Révolution le citoyen Hue.

En 1790, la Communauté de Saint-Louis disparut comme les autres. Ses biens furent vendus par le Domaine, et, à la date du 28 mars 1791, la propriété, léguée par le chanoine Haygnerel à l'institution charitable de Saint-Nicolas, fut adjugée, moyennant 29.100 francs, au citoyen Meunier, parcheminier, déjà propriétaire des bâtiments enclavés par derrière, comme nous allons le voir.

2e *partie du n°* 17.

Le terrain du fond, séparé nous ne savons à quelle

époque ni comment, de celui du devant, appartenait en 1594 à un chanoine de Ligny-en-Barrois, nommé Didin Clausse qui le vendit le 13 novembre 1617 à César Duval bourgeois de Paris. Le 9 novembre 1671, César Duval en fit don à sa fille, mariée à Louis Roussel seigneur d'Argonne, conseiller du roi à Amiens. Celle-ci, en mourant, la laissa elle-même à sa fille, Marie Roussel, qui en fit déclaration à l'Abbaye en 1698, en indiquant qu'il existait là déjà deux corps de bâtiments.

Le 29 mai 1720, par suite de licitation entre les héritiers Roussel, la propriété fut adjugée moyennant 45.000 livres à Louis Gueffier d'abord Président à la Cour des Monnaies, puis Receveur général des finances du Poitou. Ce magistrat financier avait le goût des spéculations immobilières, car il achetait en même temps un grand terrain à bâtir d'une superficie de 1000 toises, rue de Bourgogne et un autre encore rue de l'Université sur lequel il faisait construire huit maisons lui revenant au total à 650.000 livres. De 1722 à 1730, il fit démolir les deux bâtiments existants sur le terrain de la rue de Buci et construire à la place trois pavillons qui lui coûtèrent 55.000 livres, en sorte que cette propriété lui revenait à 100.000 livres. Ce n'était pas une heureuse opération car le tout fut donné en principale location à un sieur Colson, moyennant 2000 livres par an, ce qui ne représentait qu'un produit annuel de deux pour cent dont il fallait encore déduire les impôts et les réparations.

Dans le premier de ces trois pavillons, au deuxième étage, demeurait, en 1741, le poète et auteur dramatique Guyot de Merville, qui eut ses heures de triomphe puis d'amertume et de désespoir. Né à Versailles en 1696, il fut le disciple fidèle de Jean-Baptiste Rousseau et l'ami de Procope, le médecin, qui collabora avec lui. Il eut de 1737 à

1744 de nombreuses pièces jouées à la Comédie italienne; l'une d'elles, intitulée : *l'Apparence trompeuse* eut le plus grand succès en 1744. Puis survinrent des discussions avec les Italiens, des déboires à la suite desquels, vers 1750, Guyot de Merville alla se fixer en Suisse, près de Genève. En 1765, on le trouva noyé dans le lac et l'on eut lieu de penser qu'il s'était donné volontairement la mort. Son séjour dans la rue de Buci, qui nous est indiqué par une de ses lettres autographes du 3 novembre 1741, était pour lui un souvenir de gloire et de bonheur.

C'est, peu de temps après, en janvier 1742, que les fâcheuses spéculations du Président Gueffier, propriétaire des *Trois Pavillons*, eurent leur triste dénoument. Une faillite fut déclarée. Le passif était de 1.468.109 livres, balancé, il est vrai, par un actif évalué à 1.334.295 livres, ce qui ne laissait qu'un déficit de 56.973 livres, mais l'actif, en grande partie immobilier, était difficilement réalisable à bref délai. Le déficit provenait, jusqu'à concurrence de 50.000 livres, de la dépense exagérée faite sur l'immeuble de la rue de Buci. On ne pouvait, en effet, estimer la valeur des *Trois Pavillons*, loués moyennant 2.000 livres par an, à plus de 50.000 livres, et ils en avaient coûté 100.000.

La faillite suivit son cours. La réalisation de l'actif fut-elle heureuse? Les créanciers furent-ils tous payés? — Nous l'ignorons; mais nous retrouvons, quelques années après, Étienne-Christophe Gueffier, fils et unique héritier sous bénéfice d'inventaire de l'ancien Président Louis Gueffier, propriétaire après son père de l'immeuble de la rue de Buci.

En novembre 1779, Christophe Gueffier en fit don, sous réserve d'usufruit, par contrat de mariage, à Marie-

Gabrielle Olivier sa belle-fille ou nièce, qui épousait Pierre-Laurent Du Souilh capitaine de cavalerie. A cette occasion, les *Trois Pavillons* étaient estimés 40.000 livres.

L'usufruit de Christophe Gueffier s'éteignit par son décès en 1787. Laurent du Souilh, devenu lieutenant-colonel, et Gabrielle Olivier sa femme, vendirent alors la propriété pleine et entière, par acte du 22 août 1788, moyennant 30.000 livres. On voit à quoi se réduisait la valeur de l'immeuble créé par Louis Gueffier cinquante ans auparavant. L'heureux acquéreur était Jean-Baptiste Romain Meunier marchand parcheminier, déjà établi dans les locaux vendus. Deux ans et demi après cette première acquisition, le 28 mars 1791, on se rappelle que Meunier était déclaré adjudicataire de la maison en façade sur la rue, et réunissait ainsi entre ses mains les deux lots ne formant plus désormais qu'un seul immeuble portant alors le n° 37 de la rue de Buci, et qui reçut ensuite les n°s 393 et 394 puis, à partir de 1806 le n° 19, et enfin après 1850 le n° 17.

§

Après la Révolution, Meunier loua la boutique donnant sur la rue à un boulanger nommé Châpuzot, qui eut pour successeur Leturc, lequel y fit sans doute de bonnes affaires, car nous le verrons acheter deux maisons de l'autre côté de la rue de Buci.

En 1821, une grande partie des bâtiments de derrière devait être occupée par un sieur Durand qui figurait sur les almanachs d'adresses sous ces trois désignations, au n° 19 : *Magasins d'inventions, Q. Durand architecte* et *Quentin Durand statuaire.* Cette triple indication était

expliquée dans l'*Annuaire raisonné de l'Industrie* par une longue notice dont voici un extrait seulement :

Ce mécanicien, dont l'esprit est aussi inventif qu'infatigable, a émis l'idée utile de fonder, dans les chefs-lieux des départements, un Conservatoire, sinon de machines et d'instruments, au moins de modèles faits avec une telle exactitude qu'ils puissent être aisément compris et exécutés; il a posé, pour ainsi dire, les éléments de cette création, en ouvrant une souscription pour laquelle il fournit 12 modèles par an, avec des cahiers explicatifs au prix de 115 francs. Parmi les nombreuses inventions qui ont été déjà mises au jour par M. Durand, nous citerons :

1° Les moulins à blé et à bras, perfectionnés par lui, pour moudre, concasser et émonder tous les grains, farineux, etc...;

2° Ses portraits en relief. Il existe un moyen incontestable de faire des portraits d'une ressemblance frappante, s'il était pratiqué par des artistes. Ce moyen, propre à rendre la nature trait pour trait, comme le fait une glace, a été négligé jusqu'à ce jour par les sculpteurs... M. Durand s'est adonné particulièrement à l'étude du portrait en faisant usage du moulage sur nature, moyen certain pour parvenir à une parfaite ressemblance, etc...

3° Une *Durandière* ou nouvelle brouette qui porte beaucoup plus que les brouettes ordinaires et ne charge aucunement les bras, etc...

Nous ignorons si les multiples créations de ce Durand eurent un grand succès, mais l'on doit constater seulement que l'existence de son *Magasin d'inventions* dura au moins six années, car on le trouve encore indiqué dans l'almanach du commerce de 1827.

Non loin de là, au coin de la rue de Seine, s'était fondé un magasin de nouveautés à l'enseigne des *Deux Magots*. Il avait pris rapidement un grand essor, et, se trouvant trop à l'étroit, les propriétaires de cette maison de com-

merce louèrent en entier l'immeuble du n° 19, puis celui du n° 17. De 1830 environ à 1844, le n° 17 fut donc occupé par les *Deux Magots*.

Dans l'intervalle, la propriété avait changé de maîtres. Les héritiers Meunier l'avaient vendue le 27 novembre 1821 à Mr Paillard avoué qui l'a laissée, en 1861, à ses héritiers dont les descendants la possèdent encore actuellement.

En 1844, l'aspect de la maison s'était transformé. A la place des *Deux Magots*, était venu le parfumeur Thorel qui occupa tout l'immeuble et le décora fastueusement à l'intérieur comme à l'extérieur. Il était fournisseur de la reine d'Espagne, et avait pris pour enseigne : *A la Couronne d'or*. Ce fut donc lui qui appliqua sur la façade, une couronne royale, dorée en 1844, posée sur une console non moins dorée sans doute, et, en outre, deux grands médaillons décoratifs à droite et à gauche. A l'intérieur, on reconnaît encore les vestiges de portiques, de colonnades d'ordre dorique ou corinthien, et de nombreuses simili-sculptures en pâte, qui évoquent le souvenir d'une parfumerie de luxe.

Thorel et ses successeurs ont disparu depuis une vingtaine d'années. Ils ont été remplacés, au rez-de-chaussée, par un restaurant d'allure démocratique, qui a, cependant, conservé pour enseigne : *A la Couronne d'or*, mais a recouvert les dorures de la Couronne et de ses annexes, d'une épaisse couche de peinture brun foncé, étendue sur toute la façade. Ce restaurant a ses jours de gloire, car c'est là que se tiennent les assises d'une société artistico-littéraire appelée *le Moulin à sel*, où l'on fête tour à tour Molière, Boccace, et nos poètes les plus modernes, voire même les chansonniers de la Butte Montmartre. Le reste

de l'immeuble est occupé par les ateliers et magasins de M. Forest éditeur-géographe, fournisseur du Ministère de la Guerre pour la carte de l'État-major, et fabricant de globes terrestres de toutes dimensions, de sphères célestes, de plans et cartes de tous les pays. Quelle serait la stupéfaction du vieux chanoine de Saint-Nicolas, s'il revenait de l'autre monde visiter son ancienne maison, en voyant s'étaler sur les murs les noms fantastiques de contrées inconnues, et surtout en entendant la fanfare et les poésies des « Meuniers » du « Moulin à sel! »

N° 19.

Hôtellerie du Grand-Cerf. — Scellier et ses descendants. — Mignot. — Dompierre d'Hormoy.

La maison du n° 19 (anciennement n° 21 et n° 395) appartient depuis 1891 aux mêmes propriétaires que celle du n° 17, et ses origines primitives doivent être les mêmes. C'est aussi une bande de terrain, n'ayant qu'une étroite façade sur la rue, mais s'allongeant démesurément par derrière et paraissant avoir fait partie de l'ancien lotissement du XVIe siècle dont nous avons parlé précédemment.

Dès 1595, c'était une hôtellerie ayant pour enseigne : *Le Grand-Cerf.*

En 1663, à la suite d'une faillite Boindin, la maison fut adjugée le 9 juillet à un sieur Scellier. Peu d'années après, celui-ci étant mort, sa fille Catherine-Angélique Scellier mariée à Simon Lenfant bourgeois de Paris, en hérita et en fit sa déclaration à l'Abbaye en 1678.

En 1694, les héritiers des époux Lenfant étaient devenus propriétaires. Dans leur déclaration ils exposaient

que la maison, portant toujours l'enseigne du *Grand-Cerf*, comprenait deux corps de logis séparés par une cour à laquelle donnait accès une porte cochère donnant sur la rue de Buci.

La propriété se divisa alors en quarts et en dixièmes entre les cohéritiers et leurs cessionnaires. Parmi eux était Pierre-François Mignot conseiller du roi, correcteur à la Chambre des Comptes, qui était le beau-frère de Voltaire par son mariage avec Catherine Arouet. Mignot, co-propriétaire par succession d'une fraction de l'immeuble de la rue de Buci, en racheta en outre, par actes des 3 et 4 mars 1719, trois dixièmes d'un côté, moyennant 7.200 livres, et d'un autre côté, un quart et un dixième moyennant 8.400 livres. Après sa mort, trois enfants recueillirent sa succession. Ce furent : une fille aînée, Louise Mignot, qui devint la célèbre Madame Denis, compagne fidèle de son illustre oncle Voltaire; — un fils, Alexandre-Jean Mignot qui, après avoir été militaire, entra dans les ordres, fut conseiller clerc au Grand Conseil, et abbé commendataire de Notre-Dame de Scellières près de Troyes, où il fit inhumer le 2 juin 1778 les restes de Voltaire; — enfin, une deuxième fille, Marie-Élisabeth Mignot, qui épousa, en 1738, le Président Nicolas-Joseph de Dompierre seigneur de Fontaine, Trésorier de France au Bureau des finances d'Amiens. Celui-ci entreprit, comme son beau-père, de réunir les fractions éparses de la maison du *Grand-Cerf* et en racheta encore, pour son compte, le 12 août 1741, un quart et un dixième qu'il paya au total 20.000 livres. Mais il mourut en 1756, et Marie-Élisabeth, sa veuve, apporta sa part héréditaire de propriété à un second mari, le marquis Philippe-Antoine de Charier de Florian, oncle de l'auteur des Fables, qu'elle épousa en 1762.

Néanmoins, à la mort de cette marquise de Florian qui n'eut pas d'enfant de son second mariage, et grâce à plusieurs partages des successions Mignot, la propriété en question se trouva réunie en totalité aux mains d'Alexandre-Jean Mignot et du fils unique du premier mariage de sa sœur, Louis-Alexandre-Marie-François de Paule de Dompierre d'Hormoy, né en 1742, conseiller au Parlement de Paris, petit-neveu de Voltaire par sa mère, et grand-père, croyons-nous, de l'amiral connu de nos jours.

Ces deux co-propriétaires vendirent l'ancien *Grand-Cerf*, par acte du 30 décembre 1790, au citoyen Bourgain marchand chandellier, qui le conserva jusqu'en 1816.

Durant la période révolutionnaire, on ne trouve mention comme locataires intéressants que de : Gaillard, député de la Drôme en 1792 à la Législative, qui ne fit guère parler de lui et termina sa carrière comme juge suppléant dans son pays; un avocat nommé Horry; le docteur Dideron médecin; et un fourreur nommé Polard qui devait être en boutique, ce qui donne lieu de penser que l'hôtel meublé n'existait plus. D'après la désignation donnée en 1790, les bâtiments avaient dû être augmentés au cours du XVIIIe siècle, car ils comprenaient trois corps de logis au lieu de deux signalés en 1694; le premier sur la rue ayant trois étages, avec une aile à droite sur la cour, le deuxième sur la cour avec deux étages, des mansardes et une aile à droite sur la deuxième cour, et un troisième corps de logis d'un étage seulement au fond de la deuxième cour.

La boutique du devant et une grande partie du rez-de-chaussée furent bientôt occupées par un distillateur nommé Rougeault qui acheta l'immeuble entier, moyennant 40.000 francs le 17 décembre 1816, et le reconstruisit

complètement, en reculant la façade sur la rue pour se soumettre à l'alignement prescrit depuis 1801. En cet état, vers 1830, la maison fut louée et annexée au Magasin des *Deux Magots*, comme nous l'avons vu pour le n° 17.

En 1838, Mme Vve Rougeault vendit sa propriété à M. et Mme Bessin moyennant 80.000 francs. Enfin en 1891 l'adjudication en fut prononcée pour 135.000 francs au profit de Mme Vve Béranger possédant déjà le n° 17. Les deux maisons sont restées dès lors réunies aux mains des mêmes propriétaires.

Le rez-de-chaussée, après le départ des *Deux Magots* a été longtemps occupé par une grande fabrique de biscuits et de pains d'épices. Tout récemment, cet excellent locataire a été remplacé passagèrement par une sorte de café-concert qui avait pris le titre ambitieux d'*Eden-Buci*, mais n'a eu qu'une existence éphémère.

N° 21.

François, Pierre, Jacques et Jérôme de Beyne. — Ouverture de la rue de Seine prolongée. — Les Deux Magots.

Ici commençait autrefois une grande propriété s'étendant de la maison du *Grand-Cerf* à gauche, jusqu'à celle de *l'Hôtel de Venise* qui correspondait au n° 25 actuel, et comprenant, par conséquent les nos 21 et 23, en outre de l'emplacement de la rue de Seine qui l'a séparée en deux tronçons. Au temps du numérotage révolutionnaire, les nos 396 à 403 se trouvaient sur cette large façade qui avait au moins quatre ouvertures de boutiques, une porte cochère

et une allée. Après le percement de la rue de Seine prolongée, ce furent jusqu'en 1850 les n°s 23 et 25.

D'après la *Topographie historique* de Berty et Tisserand, il y aurait eu là, en 1595, une grande maison portant pour enseigne : *l'Albanoys,* et appartenant à J. de Messe conseiller d'État.

Ce qui résulte seulement pour nous des pièces déposées aux Archives, c'est que, en 1650, cette maison, sans indication d'enseigne, était la propriété de Claude Refuge conseiller du roi, maréchal de camp, lequel la tenait de sa femme Marie Berzeau et des parents de celle-ci. Le 12 juillet 1650 les époux Refuge la vendirent à François de Beyne, marchand de bois, qui y mourut. Le 9 novembre 1672, Pierre de Beyne fils s'en rendit adjudicataire et continua d'y demeurer. Ce fut un personnage notable du quartier, échevin de la ville de Paris et marguillier de la paroisse Saint-Sulpice. Il mourut dans sa maison de la rue de Buci le 15 mars 1700, à l'âge de soixante-six ans. L'acte d'inhumation, dressé à Saint-Sulpice le 17 mars, mentionne ses titres de conseiller du roi, doyen des Quarteniers de la ville de Paris, administrateur de l'Hôtel-Dieu et de l'hospice des Incurables, ancien échevin et ancien marguillier de la paroisse. Les témoins signataires de l'acte, étaient : ses deux fils, Pierre de Beyne docteur de la maison et Société de Sorbonne, et Jacques de Beyne, marchand; son gendre, Joseph Bretonnier avocat au Parlement; et son beau-frère, Joseph Sauvage Procureur en la cour et tiers référendaire.

Jacques de Beyne conserva et continua d'habiter le logis paternel. Dans ses déclarations à l'Abbaye, en 1716 et 1727, il exposait que sa propriété comprenait deux maisons se joignant, formant, sur la rue de Buci, deux corps

de logis, quatre boutiques, plusieurs étages au-dessus, cour et bâtiments par derrière en aile, porte cochère et allée. Comme son père, Jacques de Beyne fut Premier échevin de la ville de Paris, notable commerçant du quartier, et mourut dans sa maison patrimoniale. Son fils, Jérôme-Jacques de Beyne lui succéda. Une déclaration de propriété, faite par celui-ci en 1747, ne mentionnait aucuns changements dans la maison dont à son tour il avait fait sa demeure. Il y mourut le 26 mai 1783, comme ses père, grand-père et arrière-grand-père, offrant ainsi un exemple de fidélité au logis familial, bien rare de nos jours.

Cette fois, la lignée masculine des de Beyne paraît avoir été éteinte. La déclaration de succession fut faite le 22 novembre 1783 par Jean-Jacques Le Gonestier de Montconel (ou Montcorné) agissant au nom de sa femme, née demoiselle Maréchal, et par une autre demoiselle Maréchal de Montfleury, toutes deux en qualité d'héritières sous bénéfice d'inventaire du défunt Jérôme-Jacques de Beyne. Elles déclaraient recueillir dans sa succession « une maison en deux parties » située rue de Buci, estimée 80.000 livres. Les demoiselles Maréchal restèrent propriétaires jusque vers 1809.

A ce moment, nous touchons à l'importante opération de voirie qui est venue, sur ce point, modifier l'état de l'antique rue de Buci. Longtemps déjà avant la Révolution, au milieu du XVIII[e] siècle, il avait été question de prolonger la rue de Tournon pour la rattacher à la rue de Seine. Rien n'avait été décidé. Un arrêté du 29 vendémiaire an XI (20 octobre 1802) ordonna pour la première fois ce prolongement, en invitant la Ville de Paris à acquérir à cet effet les immeubles dont ce projet devait entraîner la

démolition. Cependant, ce ne fut qu'en 1806, par un arrêté du 30 mai, que le Préfet Frochot commença de s'occuper des acquisitions à faire dans la rue de Buci. Les négociations durèrent encore environ quatre ans, car, en 1809, les demoiselles Maréchal, dont la maison devait forcément tomber, étaient encore inscrites comme propriétaires sur le Registre foncier de l'Administration de l'Enregistrement.

Enfin, en 1810, les démolitions commencèrent, et, le 5 juillet 1812, le *Moniteur* publiait l'entrefilet suivant :

> La communication vient d'être ouverte entre le Palais du Sénat et celui des Beaux-Arts, par les rues de Tournon et de Seine; déjà de nouvelles constructions s'élèvent de l'un et de l'autre côté de la rue qui établit cette communication, laquelle est à la fois un embellissement et une amélioration utile à ce quartier.

L'ancienne propriété de Beyne avait disparu en partie, il n'en restait que deux morceaux séparés par la nouvelle rue. La fraction qui se trouvait à l'angle de gauche, fut vendue, le 2 mars 1810, par la Ville à un sieur Dumont. Celui-ci la revendit le 2 avril 1812, encore à l'état de terrain nu, au sieur Meunier, qui fit construire la maison d'angle, telle qu'elle est encore actuellement. Cette maison neuve reçut alors le n° 23 sur la rue de Buci et le n° 77 sur la rue de Seine.

Meunier eut la chance de trouver tout de suite un excellent locataire en la personne de M. Désabie qui fonda en cette maison le magasin, devenu bientôt célèbre, des *Deux Magots*. Cette enseigne bizarre était expliquée par un grand tableau non sans valeur, représentant deux Chinois lutinant une jeune Chinoise de fantaisie. Clément de Ris, dans son ouvrage sur *les Enseignes de Paris*, affirme avoir

entendu raconter par Abel de Pujol lui-même qu'il était l'auteur de ce tableau. Une reproduction malheureusement assez imparfaite servit d'en-tête aux factures de M. Désabie et nous en donnons, faute de mieux, un spécimen.

Les *Deux Magots* prirent un rapide essor et furent populaires dans tout Paris. On fit des plaisanteries sur l'enseigne; des anecdotes circulèrent; on raconta que certain mauvais plaisant s'étant adressé au patron lui demanda à voir le deuxième Magot. Mais les affaires prospéraient car le 27 décembre 1818, M. Désabie acheta l'immeuble où il s'était établi comme locataire, et il s'agrandit successivement sur les nos 17 et 19, comme nous l'avons vu.

Vers 1840, M. Désabie céda son fonds de commerce à MM. Levasseur, Debeauchamp et Cie, en restant propriétaire de l'immeuble. A partir de 1860 la maison déclina peu à peu, et elle se liquida en 1873. De nouveaux associés cherchèrent alors à la remonter en la transportant dans un autre local, place Saint-Germain-des-Prés; ils ne réussirent pas, et, depuis longues années, en cet endroit, le magasin de nouveautés a été remplacé par un café-brasserie qui a gardé pour enseigne : *Aux Deux Magots*. En même temps, un ancien associé, ou employé de MM. Levasseur et Cie, alla fonder à Alger une maison de commerce sous cette même enseigne. A travers ces péripéties, qu'est devenu le tableau d'Abel de Pujol qui a si longtemps attiré les regards sur ce coin de la rue de Buci? — Nous avons acquis malheureusement la certitude qu'il n'a été conservé, ni par les propriétaires de l'immeuble, ni par les deux établissements de la place Saint-Germain-des-Prés et d'Alger, qui en ont seulement gardé le titre, et, qu'en 1873, le nouveau gérant au moment de quitter la rue de Buci, trouvant la toile et le cadre en trop mauvais état, les a détruits sans pitié,

LEVASSEUR, DEBEAUCHAMP & CIE,

RUE DE BUSSY, 23,
AU COIN
de la rue de Seine.

SOIERIES, FICHUS,
CHALES,
MERINOS, INDIENNES, DRAPERIES,
BONNETERIE, GANTERIE,
BLANC DE COTON,
TOILE BLANCHE,
COUTILS POUR LITS.

—

CONFECTION.

LINGERIE
EN TOUS GENRES,
TROUSSEAUX ET LAYETTES,
DRAPS DE LITS,
CHALES, PELISSES, MANTEAUX,
ET
ROBES DE CHAMBRES.

CACHEMIRES DES INDES.



PRIX FIXE
MARQUÉ
en chiffres.

NOUVEAUTÉS
EN LAINE, EN SOIE
ET EN COTON,
IMPRIMÉES ET BROCHÉES.
POUR
ROBES, PANTALONS,
ET GILETS.

—

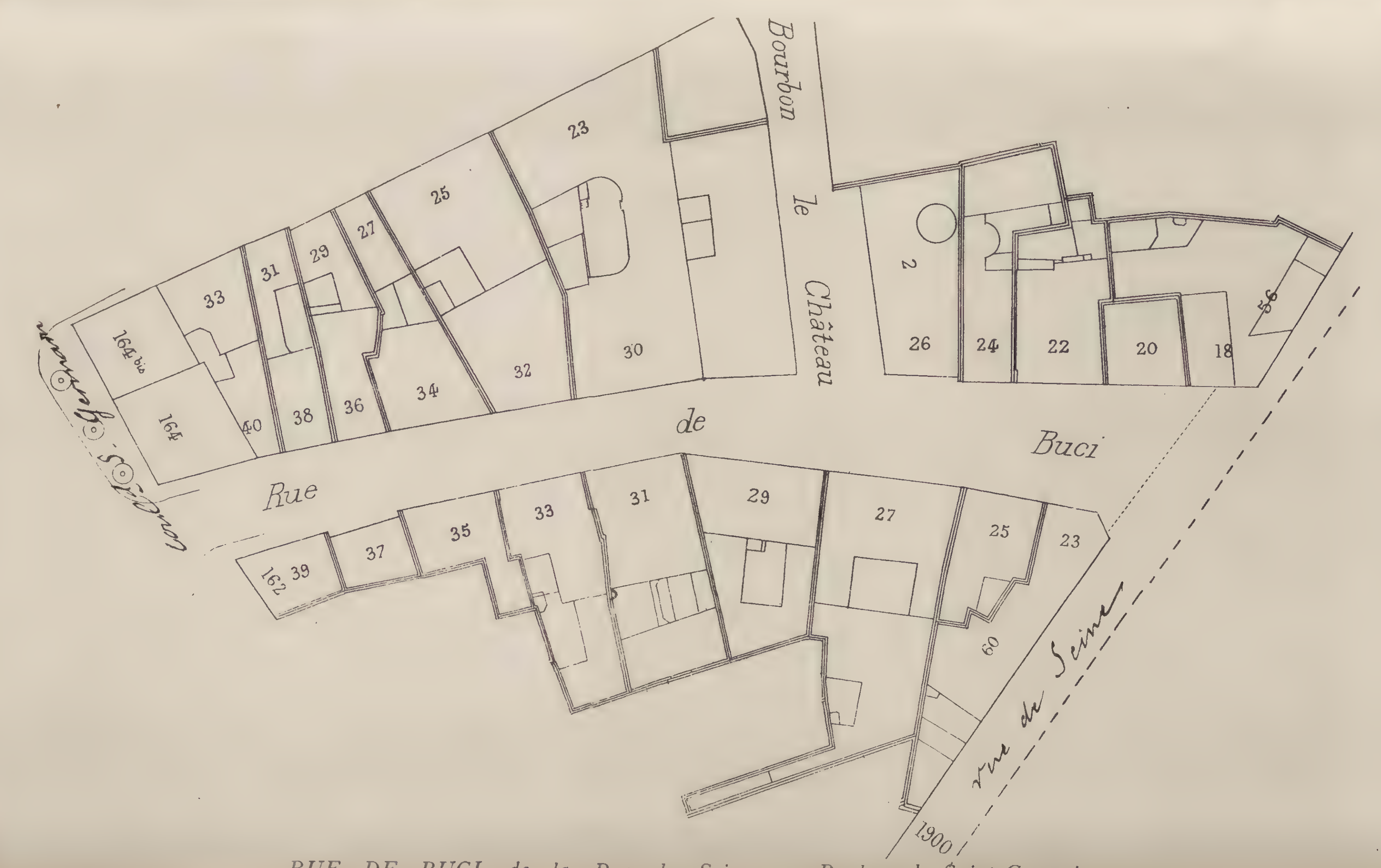
AMEUBLEMENT.

DAMAS EN LAINE ET EN SOIE,
ÉTOFFES UNIES EN COTON,
PERSES ASSORTIES,
TAPIS DE TOUTES GRANDEURS,
AUBUSSON, MOQUETTE, ETC.,
COUVERTURES DE LIT
ET COUVREPIEDS.

Articles
POUR DEUIL & DEMI-DEUIL.

Vendu à M

Paris, le 181



RUE DE BUCI, de la Rue de Seine au Boulevard Saint-Germain.

ignorant d'ailleurs totalement qu'il y avait eu là l'œuvre d'un grand artiste.

La maison du n° 21, privée de ses *Deux Magots* n'a plus eu, à notre connaissance, d'autres habitants notables. Le rez-de-chaussée, divisé en deux boutiques, est maintenant occupé par un marchand de couleurs et un liquoriste.

Quant à l'immeuble, il a été vendu, le 1er avril 1889, par les héritiers Désabie à un négociant parisien établi dans un tout autre quartier.

N° 23.

Deuxième partie de la propriété de Beyne. — La maison des trois portes.

Quoique la maison du n° 23 soit séparée de celle du n° 21 par la rue de Seine, elle s'y rattache intimement comme on l'a vu déjà par une origine et une histoire communes jusqu'en 1812. C'est une parcelle de la grande propriété de Beyne, appartenant aux demoiselles Maréchal, lors de son acquisition par la Ville de Paris. A ce moment un miroitier occupait depuis longtemps la boutique située de ce côté. Après l'ouverture de la rue de Seine prolongée, c'était une étroite bande de terrain presque toute en façade sur la nouvelle voie. Ce lot fut vendu au sieur Pelgrain qui fit construire, vers 1815, la maison actuelle, et l'a laissée à sa famille. La seule boutique donnant sur la rue de Buci, à l'angle de la rue de Seine est occupée, de temps immémorial, par un marchand de vins et liqueurs qui a pour enseigne : *Aux trois portes*. D'après les souvenirs très vagues du propriétaire de l'immeuble, habitant la province, il aurait

été publié, il y a une cinquantaine d'années, une brochure intitulée : *La maison des trois portes*, qui serait l'histoire moderne de ce coin de la rue de Buci. Il nous a été malheureusement impossible de découvrir cet ouvrage inconnu d'ailleurs des locataires de la maison.

Au-dessus du rez-de-chaussée est l'*Hôtel de la Louisiane* dont l'entrée est au n° 60 de la rue de Seine.

N°s 16bis et 18.

Tuilerie de Moussy. — La Corne de cerf. — Le Président Hénault. — Sébastien Rendu. — Hunziker.

Reprenant le côté des numéros pairs, au delà de la rue de Seine, nous rencontrons une vieille maison d'encoignure surmontée d'un pignon pointu d'aspect pittoresque et moyen-âgeux. Elle porte le n° 16 bis sur la rue de Buci et le n° 56 sur la rue de Seine, n'a qu'une entrée donnant sur cette dernière rue, mais s'étend au fond vers les n°s 18 et 20. La minuscule maison du n° 18 a été autrefois tantôt dépendante, tantôt distincte de sa voisine du coin, mais y a été définitivement rattachée depuis 1830, et ne forme plus avec elle qu'une seule propriété.

Du XIVe au XVIe siècle, tous les terrains compris entre la rue de Buci, la rue de Seine, la rue du Colombier (rue Jacob) et les murs de l'Abbaye étaient occupés par une grande tuilerie appartenant à la famille de Moussy. Le 23 avril 1388, un sieur de Moussy louait cette tuilerie à Jehan Fleury à charge de fournir deux mille tuiles chaque année à l'Abbaye. En septembre 1389, le Registre du Châtelet nous fait connaître en détail l'instruction suivie et la condamnation prononcée contre un nommé Du Bruc



RUE DE BUCI, encoignure de la Rue de Seine.

qui, à l'aide d'une échelle prise dans cette tuilerie, avait escaladé le mur du jardin d'un hôtel voisin où se trouvait « un grant coulombier ».

Ces terrains n'avaient sans doute été aliénés qu'à titre précaire par l'Abbaye de Saint-Germain, car, au commencement du XVIe siècle, elle en avait repris possession et en concédait plusieurs lots à des particuliers à charge d'y bâtir des « maisons *manables* » dans le délai d'une année du jour de la concession. Le censier de 1593 signale déjà l'existence de plusieurs maisons construites en bordure. Peu d'années après, on voit qu'un maréchal-ferrant était établi sur l'emplacement du n° 18. C'était peut-être le même qui signait le 25 octobre 1607, par-devant deux notaires, un contrat (1) portant que « Antoine Caron maistre-mareschal demeurant à Saint-Germain des prez lez Paris, *rue de Bussy* », s'engageait à donner ses soins pendant trois ans aux chevaux de Monseigneur François de Bourbon prince de Conty, à les ferrer, « mesme les saigner, droguer » en cas de besoin, moyennant « seize sols tournois par moys et pour chacun des chevaulx ». Vingt ans plus tard, les deux maisons (nos 16 bis et 18) appartenaient à Charles Le Pautre maître-maréchal et à Claudine Breton sa femme. Par acte du 20 juillet 1633, ils vendirent la première seule, au coin de la rue de Seine, portant pour enseigne : *La Corne de cerf*, aux époux Nageon. En 1677, la déclaration en était faite à l'Abbaye par la fille de ceux-ci, Françoise Nageon, mariée à François Motte ou Delamotte, maître cordonnier établi dans la maison. L'enseigne un peu modifiée n'était plus que : *La Corne*. A côté, il y avait encore un maître-maréchal, nommé Jean Rabot. De l'autre côté, et

(1) Coll. pers

par derrière, se trouvaient des terrains appartenant à des héritiers Le Pautre et à M. de Moussy, procureur du roi, descendant des anciens possesseurs de la tuilerie.

Le 27 mars 1680, la maison de *La Corne*, saisie par un créancier des époux Delamotte, fut adjugée à Jean Germain, marchand mercier, locataire de la boutique, qui acheta aussi par sentence du Châtelet du 16 janvier 1686 la maison contiguë sur la rue de Buci. Les deux propriétés, n'en formant qu'une au temps de Le Pautre, séparées ensuite depuis 1633, étaient donc de nouveau réunies. En 1707, Jean Germain étant mort, ses quatre filles, mariées à Pierre Breton, Toussaint Gobillon, Raffenoux et Gilles Sallé, devinrent co-propriétaires, et cette indivision se prolongea pendant trente-cinq ans entre elles et leurs enfants. En 1742 seulement, le 25 mars, par suite de licitation, les deux immeubles, maintenus ensemble, furent adjugés, moyennant 25.550 livres à Charles-Jean-François Hénault, ancien Président au Parlement.

C'est une figure intéressante que ce propriétaire de la rue de Buci. Né à Paris en 1685, élevé au collège des Quatre-Nations, conseiller au Parlement en 1706, à vingt et un ans, François Hénault obtint le prix d'éloquence à l'Académie française en 1707, et commença dès lors à mener de front avec aisance, les études sérieuses, la littérature et les distractions mondaines. En 1710, il était Président de la Première chambre des enquêtes, Lieutenant des chasses et auteur de tragédies et poésies diverses. Il fut un des familiers de la petite cour du duc et de la duchesse du Maine à Sceaux, écrivit en même temps des *Commentaires* sur le *Traité des lois civiles* de Domat, et fut élu, en 1724, académicien. Devenu veuf en 1727, il s'éprit passionnément de la marquise du Deffand avec laquelle il eut


CHARLES JEAN FRANÇOIS HENAULT
PRÉSID.T HONOR.E DU PARLEM.T DE PARIS,
de l'ACAD.IE FRANÇ.E et de celle des INSCRIPTIONS.
Mort à Paris sa Patrie en 1770.

une longue liaison qui fut l'occasion d'une délicieuse correspondance, — ce qui ne l'empêcha pas de faire la cour à bien d'autres et de trouver même, pendant quarante ans, l'affection dévouée de Mme de Castelmoron. Nommé Président honoraire en 1740, il entreprit un important ouvrage d'histoire qui fut publié en 1744 sous le titre de : *Abrégé chronologique de l'Histoire de France,* eut un grand succès et fut réédité plusieurs fois. Il sut, d'autre part, gagner l'estime particulière et la faveur de la reine Marie Leczinska, dont il devint le conseiller intime, qui le nomma surintendant de sa maison et lui donna un logement au château de Versailles. Jusqu'à la fin de sa vie, ce fut un vieillard aimable, galant, choyé partout, très empressé auprès des femmes. A soixante-dix-huit ans, il déclarait naïvement sa flamme à Mme de Pailly, l'amie du marquis de Mirabeau. Enfin, à quatre-vingt-six ans, il s'éteignit doucement entre ses deux nièces dévouées, Mme d'Aubeterre et Mme de Jonzac. Pendant ses dernières années, ce vieux courtisan, égoïste raffiné, ami des philosophes et de Voltaire, s'était rapproché de l'Église. Une lettre autographe de lui, datée du 24 août 1764 (1) montre sa vive sollicitude pour la défense de l'ordre des Frères prêcheurs. Son testament, fait en 1766, contient de nombreuses libéralités au profit d'établissements religieux.

Tel était l'heureux Président Hénault qui devint en 1742 propriétaire des deux maisons nos 16 bis et 18 de la rue de Buci. Son titre d'acquisition portait que la maison du coin de la rue de Seine était louée à un sieur Martin, et que la suivante était occupée par la dame veuve Boucher, orfèvre. Il en conserva la possession pendant près de trente

(1) Coll. pers.

années, jusqu'à sa mort. Après lui, en 1770, cette propriété échut à son neveu, Charles-François Bouchard d'Esparbès de Lussan d'Aubeterre, comte de Jonzac, lieutenant général des armées du roi. Mais celui-ci, moins bon administrateur que son oncle, vendit ses deux maisons de la rue de Buci peu de temps après, le 14 septembre 1772, moyennant 20.600 livres, prix inférieur de près de 5.000 livres à celui payé par le Président Hénault. Les acquéreurs étaient : Louis-Armand-Sébastien Rendu de Saint-Aubin, notaire à Paris, et dame Marie-Jeanne Gilles son épouse.

Le 15 avril 1793, Sébastien Rendu vendit la maison d'encoignure seule (alors n° 1055), moyennant 24.000 francs à une dame veuve Ledoux, marchande mercière, établie deux numéros plus loin, et garda le n° 1054 (n° 18 actuel). Le rez-de-chaussée des deux maisons était occupé par un orfèvre, nommé Morlighem, successeur indirect de la dame Boucher qui y était établie, comme nous l'avons vu, dès 1742. Au-dessus de la boutique d'orfèvrerie, demeura, pendant la Révolution, Palissot, d'abord auteur dramatique, puis journaliste, critique littéraire et apôtre de la théophilanthropie. Il écrivait à son ami Mahérault, professeur à l'École centrale du Panthéon, à la date de *Septidi 17 germinal :*

Dois-je compter ou non, mon cher Mahérault, sur la description de la fête funéraire de Voltaire, que vous m'avez fait espérer ?... Adressez-moi ce mot *rue de Bussy, au coin de la rue de Seine, chez le citoyen Morlighem, orfèvre.* C'est là où je loge provisoirement (1).

Le 3 ventôse an XII, Sébastien Rendu étant mort sans

(1) Coll. pers.

enfants, sa fortune passa à ses frères et neveux : Louis-Athanase Rendu, notaire à Paris; Amboise-Modeste-Marie Rendu, avocat, inspecteur général de l'Université; et Henri Rendu, demeurant à Clermont. Ils conservèrent en indivis, pendant quelques années, la petite propriété de la rue de Buci, puis la vendirent le 11 mars 1809, moyennant 16.000 francs à leur locataire, l'orfèvre Morlighem.

Peu d'années après, le magasin d'orfèvrerie se transforma en une fabrique d'horlogerie fondée par un Suisse, nommé Joseph-Henri Hunziker. Celui-ci acquit successivement : 1° le 5 février 1820, la maison du coin (alors n° 22), appartenant depuis 1793 à la veuve Ledoux, moyennant 18.000 francs; 2° le 17 juillet 1830, la maison contiguë sur la rue de Seine (n° 50), moyennant 60.000 francs; 3° le 17 août 1830, la maison du n° 18 (alors n° 24), moyennant 23.000 francs. Ainsi se trouva constituée une assez importante propriété payée au total 101.000 francs par les époux Hunziker. Ils en restèrent possesseurs jusqu'à leur mort et la laissèrent à leurs enfants et petits-enfants qui ne la vendirent que le 18 décembre 1869 à M. Caldesaigues, propriétaire actuel, moyennant 200.100 francs.

Jusqu'à cette dernière date, la boutique d'angle était toujours occupée par un orfèvre, bijoutier ou horloger, mais elle fut louée ensuite à un établissement de bouillon, et maintenant c'est le Café Biard.

N° 20.

Pierre Léger. — Daumalle. — Delaisement. — Guyot.

Très petit immeuble, rebâti récemment et portant pour enseigne d'une lingerie : *Maison nouvelle.*

En 1674, c'était la propriété de Pierre Léger, procureur au Parlement, qui l'avait sans doute fait bâtir sur un lot détaché du grand terrain de la tuilerie de Moussy. En 1678, un fils Léger, conseiller et secrétaire du roi, correcteur à la Chambre des comptes, en avait hérité.

Le 27 juin 1685, la maison fut achetée par Nicolas Daumalle, marchand éperonnier qui la laissa à sa fille Marie-Madeleine, mariée à Baudouin Roullart, marchand plumassier. Celle-ci, devenue veuve, en fit déclaration en 1732. L'immeuble, loué alors en entier à Loquin, marchand peaussier, comprenait deux étroites boutiques et une chambre à chacun des quatre étages au-dessus.

Le 18 juin 1785, les petits-enfants de Roullart vendirent leur propriété, pour 20.000 livres, à Jean-Pierre Delaisement, chapelier, établi rue de Buci, juste en face qui vint installer son commerce dans l'immeuble acquis ainsi par lui. Ses enfants en héritèrent, et ce ne fut que le 15 mai 1844 que la maison fut revendue aux époux Guyot, pour passer ensuite en 1864 aux époux Leclerc et en 1877 à leur petit-fils.

N° 22.

Philippot Pelletier. — Les de Moussy. — La Perle. — Les Mornay de Montchevreuil. — Martin Letellier. — Les Ledoux.

Cette maison, qui comprend aujourd'hui deux boutiques et une assez large façade, a été formée par la reconstruction des deux propriétés portant autrefois les n°s 28 et 30, dont l'origine était d'ailleurs commune.

Le 20 janvier 1533, Philippot Pelletier, maître-maçon,

déclarait par-devant notaires, que, le 4 décembre précédent, il avait reçu, à titre de bail à cens, des Vénérables Religieux et Abbé de Saint-Germain des Prés, un quartier de terre donnant sur la rue du Pilori (rue de Buci) justement à cet endroit, à charge d'y bâtir des maisons *manables* dans le délai d'une année. Cent ans après, plusieurs des maisons ainsi édifiées par Pelletier, appartenaient à Pierre de Moussy qui les laissa en héritage à son fils Jean de Moussy, Trésorier de France et Champagne. Celui-ci, les partagea entre ses enfants, et les maisons de la rue de Buci furent divisées en plusieurs lots. Le premier, correspondant à la première partie du n° 22 actuel, et ayant pour enseigne : *La Perle*, consistait en un corps de logis simple en profondeur donnant sur la rue, une seule boutique et trois étages au-dessus n'ayant chacun qu'une seule fenêtre et une chambre. Ce petit immeuble échut à Jean de Moussy, deuxième du nom, Seigneur d'Itteville et de l'Espine, conseiller du roi, maître ordinaire en la chambre des comptes. Le 30 août 1669, par acte notarié, il le délaissa à sa femme Éléonore Dugué. Celle-ci, devenue veuve, en fit déclaration en 1683 et 1693. Après elle, la propriété passa à la famille Dugué, et fut attribuée moyennant 8.600 livres à un Dugué de Bagnols qui la donna à sa fille Gabrielle, mariée au comte Léonce de Mornay, marquis de Montchevreuil. Les père et mère de ce dernier étaient les confidents intimes, gens de confiance de Mme de Maintenon ; ils furent, dit-on, parmi les rares témoins de son mariage avec Louis XIV. Saint-Simon les avait en horreur et a tracé de la marquise de Montchevreuil cet amusant portrait (1) :

... Longue créature sèche et livide à boire dans une ornière,

(1) *Mémoires de Saint-Simon* (édit. de Boislisle) t. IV, p. 587. Add.

jaune comme un coing, avec un rire niais qui montrait de longues dents de cheval. C'était pourtant la reine de la cour, qui tenait la sienne, et où n'abordait pas qui voulait; la dispensatrice de la réputation des femmes, des agréments, des dégoûts, des exils, des retours; l'Argus sans yeux de M[me] de Maintenon qui croyait et exécutait tout sur sa parole; dévote empesée, embéguinée, qui ne parlait que par monosyllabes avec un air dur, sec, sévère, qui se radoucissait par effort de charité; toujours austère, sentencieuse, et, si elle eût eu quelque esprit, propre à épouser Rhadamante...

Un peu plus loin, Saint-Simon ajoute au sujet du comte Léonce de Mornay :

Le second fils de M. de Montchevreuil qui eut, après son frère, la survivance de Saint-Germain, se maria richement à une Dugué-Bagnols; il est mort lieutenant-général en 1717, et elle depuis peu, fort retirée.

En 1734, le marquis et la marquise Léonce de Montchevreuil étant morts tous deux, leur propriété de la rue de Buci passa à leur fils, Michel-René de Mornay, marquis de Monchevreuil. Mais celui-ci ne la conserva pas longtemps. Par acte du 25 octobre 1738, il la vendit, moyennant 13.000 livres, à un sieur Martin Letellier, marchand fripier, puis officier du grenier à sel.

Dès 1745 au moins, cette maison très exiguë était occupée en entier par un marchand bonnetier, boutonnier et mercier, nommé Guillaume Ledoux dont la famille s'y multiplia et y prospéra pendant plus de quatre-vingts ans. Le 26 janvier 1780, les héritiers Letellier ayant mis leur propriété en vente, Charles-Aimé Ledoux qui y était né et avait succédé à son père, s'en rendit adjudicataire, moyennant 15.000 livres. Dans cette incommode habitation qui ne comprenait, comme au temps de Jean de

Moussy, qu'une petite boutique et une seule chambre à chacun des étages, les Ledoux élevèrent heureusement cinq enfants. En 1791, le mari mourut; sa veuve continua courageusement à travailler, et, malgré ses habitudes anti-révolutionnaires, traversa sans encombre la période de la Terreur; elle trouva même moyen, tout en subvenant à l'instruction complète de ses cinq enfants, de faire des économies, d'acheter en 1793, comme on l'a vu, la maison de Sébastien Rendu, au coin de la rue de Seine, et, plus tard, en 1815, d'en acheter encore une autre plus importante sur la place Saint-Eustache. Le fils aîné de cette femme énergique et intelligente lui succéda, à son tour, rue de Buci. En 1828, se retirant des affaires et quittant le quartier, il vendit sa maison, par acte du 6 octobre, moyennant 20.000 francs, au sieur Leturc, boulanger, qui s'y installa. Ce dernier acheta la maison voisine en 1830, comme on le verra ci-après, démolit en partie, remania et transforma complètement ces deux immeubles. Ceux que des souvenirs de famille peuvent intéresser, comme l'auteur de cette Notice, à l'ancien n° 28, ont quelque peine maintenant à en reconnaître l'emplacement au-dessus de la petite boutique d'un boulanger. Le n° 22 actuel a, en effet, confondu en une seule maison, le n° 28 et une partie de l'ancien n° 30. Les descendants des époux Leturc en sont toujours restés propriétaires.

N° 24.

Les de Moussy. — Le Boullenger d'Hacqueville. — Jean et François Lanchère.

On se rappelle que, dès le temps de Jean de Moussy

premier du nom, ses propriétés de la rue de Buci avaient été divisées. Nous avons vu ce qu'était devenu le premier lot. Le deuxième, beaucoup plus important, resta, vers 1675, à Marguerite Payot veuve de Jean de Moussy, tant pour elle que pour ses enfants mineurs. C'était un grand immeuble, nouvellement rebâti sur l'emplacement de deux vieilles maisons, et comprenant trois boutiques en façade sur la rue, deux corps de logis, séparés par une cour intérieure à laquelle on accédait par une porte cochère. La veuve de Moussy en fit déclaration à l'Abbaye en 1678. Après elle, sa fille Éléonore en hérita. Elle était femme de Louis Le Boullenger, chevalier, seigneur d'Hacqueville, maître des requêtes, conseiller du roi. Devenue veuve, elle fit, pour la dernière fois, sa déclaration de propriété en 1748. On trouve dans les Mémoires du comte Durfort de Cheverny, divers détails sur Louis Le Boullenger qui était son grand-oncle, sur la veuve Le Boullenger qui se serait remariée vers 1740, avec le conseiller de Glatigny, enfin sur un Girault de Moussy, riche bibliophile, qui aurait épousé sa cousine, fille du même Le Boullenger. Mais toute cette généalogie manque d'intérêt au point de vue de la propriété de la rue de Buci. Ce qui est certain, c'est que le 20 janvier 1787, Armand-Louis Le Boullenger d'Hacqueville, devenu par succession propriétaire de la maison, la vendit, moyennant 64.250 livres à Jean Lanchère, se disant seigneur de Vaux et garde de la porte du roi. François Lanchère, qui lui succéda, fit une fortune singulière dans des entreprises multiples et devint un des gros propriétaires du quartier. Pendant la Révolution, il fut le principal fournisseur de chevaux et voitures des armées de la République. Dénoncé comme suspect à la fin de 1793, et arrêté ainsi que sa femme, il s'en tira indemne

et reprit les affaires de plus belle. Barras raconte dans ses Mémoires, qu'en l'an III, Lanchère s'engagea à lui fournir sans délai 6.000 chevaux avec les charriots. C'était, ajoute-t-il, « un homme recommandable par ses connaissances administratives et financières », et qui « ne trouvait rien d'impossible. » Lanchère faisait sans doute de beaux bénéfices sur ses fournitures, car, sans parler de plusieurs achats de maisons dans la rue de Seine, et de l'achat de l'église Saint-Honoré, ce fut lui qui acquit, en l'an VI, le superbe château de Maisons, vendu comme bien national, moyennant 853.000 francs. C'était d'ailleurs une bonne spéculation, car le prix devait être payable en monnaie de l'époque, et le comte d'Artois, dernier possesseur de ce beau domaine, l'avait payé en 1777, 2.500.000 livres. Cet homme habile était fort soigneux de ses intérêts; il existe aux Archives de la Seine tout un dossier de lettres et réclamations adressées par lui au Directeur des domaines, de 1801 à 1806, pour obtenir paiement d'une indemnité de 480 francs à lui due à propos d'un terrain situé dans l'enclos de Saint-Germain-des-Prés. Il prenait alors la qualité de maître de la poste aux chevaux de Paris. C'était, d'autre part, un homme du monde répandu, tenant table ouverte, recevant toutes les notabilités du jour, notamment le général Bonaparte, à ce qu'assure Barras.

François Lanchère mourut en 1811, laissant à ses cinq enfants, avec une fortune considérable, la propriété de sa maison portant alors le n° 30 de la rue de Buci. Les enfants Lanchère restèrent dans l'indivision jusqu'en 1830.

Durant la longue période écoulée depuis le temps des de Moussy aux XVIe et XVIIe siècles, jusqu'à la Révolution, nous sommes sans renseignements sur les locataires qui se sont succédé dans ce grand immeuble. Peut-être est-ce là

qu'habitèrent quelques-uns des personnages, encore assez nombreux, dont nous savons que le domicile était rue de Buci, mais dont il nous a été impossible d'identifier les demeures exactes.

En 1790, les almanachs d'adresses nous apprennent qu'au n° 15, correspondant au n° 24 actuel, deux boutiques étaient occupées : par un armurier-fourbisseur et un marchand drapier. L'armurier, nommée Santerre, était caporal de la garde nationale et patriote zélé. Le 17 mars 1792, il adressait au Président de l'Assemblée nationale une pétition pour signaler le danger des armes cachées et le moyen d'y remédier en exigeant le poinçonnage de toutes les armes ; il s'offrait de procéder à cette opération. Le marchand-drapier, nommé Mouton, était aussi caporal et non moins patriote. Il faisait partie des trente-neuf électeurs de la Section des Quatre-Nations, et adressait le 23 juin 1792 à Rœderer, alors Procureur-général syndic, une lettre lui dénonçant que « des citoyennes paisibles avaient été forcées de marcher au milieu de rassemblements tumultueux, afin de paralyser la répression ». Ces deux citoyens diligents, co-locataires de Lanchère, eurent pour voisine, en 1792, la veuve Ledoux qui, pour les besoins grandissants de son commerce, avait obtenu la location de la boutique contiguë à la sienne, avec la permission de pratiquer une ouverture dans le mur mitoyen.

Après l'année 1793, on ne trouve plus traces de l'armurier Santerre, ni du marchand-drapier; ce dernier semble avoir été s'installer dans une autre maison de la rue de Buci où l'on voit alors un mercier nommé Mouton. En revanche, il faut signaler ici la présence d'un luthier nommé Aldric qui a laissé un nom connu dans la fabrication des instruments de musique. Établi d'abord rue des

Arcis, il se fixa dès 1798, rue de Buci, et est resté dans la même boutique portant, à partir de 1806, le nº 30, jusqu'en 1827 pour le moins. Les spécialistes reconnaissent aux instruments sortis des mains d'Aldric des qualités remarquables de bonne fabrication et de belle sonorité. Un violoncelle et une basse signés de lui figurent avec honneur dans les collections du Conservatoire.

Vers la même époque, on remarque encore parmi les locataires : Girardin, commissaire-priseur, de 1802 à 1805, qui était peut-être le fils ou petit-fils du commissaire-priseur du même nom propriétaire du nº 16 en 1750; Alphonse, artiste dessinateur; le docteur Trappe, excellent praticien, populaire dans le quartier pendant de longues années, et qui eut pour successeur, en 1827, le docteur Diot.

Le 17 juillet 1830, sur la licitation poursuivie entre les héritiers Lanchère la maison nº 30, formant le 3e lot de la vente, fut adjugée aux époux Leturc, déjà acquéreurs, depuis 1828, de la petite maison Ledoux. Les vieux bâtiments du XVIIe siècle furent alors démolis et le terrain en fut divisé. La moitié environ fut annexée par les époux Leturc à leur propriété du nº 28 qui se trouva ainsi triplée. L'autre moitié fut vendue par eux le 25 mars 1831 à Nicolas-François Bancelin qui était, de son côté, depuis 1825, propriétaire de la maison contiguë portant alors le nº 32, et qui reconstruisit aussi entièrement ses deux immeubles. En 1837, les héritiers Bancelin restèrent d'abord dans l'indivision, puis, en 1844, vendirent le nº 32, et gardèrent le nº 30. Finalement, en 1881, M. A. Bancelin est resté seul adjudicataire de ce qui constitue maintenant le nº 24.

Un pâtissier, puis un petit restaurant se sont succédé dans la boutique. Au-dessus, a demeuré un peintre de

talent, José Frappa, dont les tableaux de genre, représentant le plus souvent des moines joyeux ou querelleurs, ont été remarqués à toutes les Expositions depuis 1876. Il fut médaillé en 1881, en 1889, et décoré en 1898. José Frappa avait quitté la rue de Buci lorsqu'il mourut, en 1904, à l'âge de cinquante ans.

N° 26.

Les de Moussy. — Les Saint-Genis. — Le marquis de Conflans. — Vigner. — Bancelin.

Nous sommes au coin de la rue Bourbon-le-Château, et encore sur l'ancien domaine des de Moussy. Vers 1650, il y avait ici une vieille maison basse appartenant à Elisabeth de Moussy, femme de Charles de La Voinne comte de Vert. Ces nobles époux devaient être fort endettés, car la propriété fut saisie, mise en vente par leurs créanciers, et adjugée le 20 avril 1656 à Messire Denis de Saint-Genis, conseiller du roi, maître ordinaire en la Chambre des comptes. En 1678, trois fils de Saint-Genis en avaient hérité et en faisaient la déclaration. Nous avons vu précédemment qu'ils avaient recueilli dans la succession de leur père, une autre maison de la rue de Buci, portant maintenant le n° 1. Des Saint-Genis, la propriété du n° 26 passa, par alliance sans doute, à un marquis de Conflans dont il est difficile de préciser la personnalité, au milieu de plusieurs personnages du même nom. Deux d'entre eux furent tirés de l'indigence, raconte Saint-Simon, par Mme de Maintenon qui leur fit épouser les deux filles de Mme de Jussac sa dame d'honneur. Un de ces marquis de Conflans resta emprisonné pendant vingt ans pour s'être battu en

duel. Un autre, d'après le *Journal de la Régence* de Buvat, se lança dans des spéculations sur les actions de la Compagnie des Indes et y gagna 50.000 écus. Mais, si c'est ce dernier qui fut propriétaire rue de Buci, il ne profita guère de cette heureuse fortune, car un titre notarié nous apprend qu'il fut forcé de faire abandon de son bien à ses créanciers qui vendirent sa maison le 28 mars 1752, moyennant 35.000 livres, à Louis Vigner marchand épicier, locataire d'une des boutiques, faisant l'encoignure de la rue de Bourbon-le-Château. Cette boutique d'angle n'a pas cessé, depuis lors, d'être occupée par une épicerie.

En 1790 et en 1800, c'était encore un Vigner fils qui tenait le fonds de commerce et possédait la maison portant d'abord le n° 16, puis les n°s 1045 et 1046. Une deuxième boutique, donnant sur la rue de Buci, était louée à un mercier. A partir de 1802, l'épicerie fut tenue par un sieur Auffray qui y resta pendant près de trente ans. Quant au propriétaire Vigner, il prenait en 1809 la qualité de juge, nous ne savons à quel tribunal.

En 1825, les héritiers Vigner vendirent leur propriété aux époux Bancelin qui étaient, d'après Lefeuve (1), les possesseurs du fameux restaurant du *Cadran bleu* au boulevard du Temple. Ils firent démolir entièrement la vieille maison et la reconstruisirent sur un plan assez original. Au milieu du bâtiment dont l'entrée est au n° 2 de la rue Bourbon-le-Château, a été ménagée une sorte de cour couverte absolument ronde, formant comme une grande cage autour de laquelle tourne l'escalier donnant accès aux appartements.

Aussitôt la maison ainsi reconstruite, la boutique d'épi-

(1) *Les anciennes maisons de Paris sous Napoléon III*, par Lefeuve (rue Bourbon-le-Château).

cerie fut réouverte par les successeurs des Auffray et Vigner, et paraît aujourd'hui toujours florissante.

En 1844, les héritiers Bancelin vendirent cette propriété du n° 32, maintenant n° 26, à un sieur Amiel qui, lui-même l'a cédée en 1880 à Mme Vve Humbert.

N° 25.

Maison de la Ville de Venise. — Le chirurgien Bontemps. — Le Président Cordier. — Famille Vassal. — Les notaires Navarre, Gasche et Defauconpret. — Le procureur Pons de Verdun. — Le constituant Guillaume.

Nous sommes ici évidemment sur l'emplacement de *l'Hôtel de Venise*, qui attenait de ce côté à la propriété de Beyne. Mais l'ancienne maison qui se trouvait en ce lieu jusque vers 1809, a été acquise et démolie par la Ville lors de l'ouverture de la rue de Seine prolongée et le terrain en a dû être fractionné au moment de la construction de 1810. En outre, la Ville n'ayant remis, selon l'usage, à son acquéreur, aucuns titres antérieurs, et les archives de la Préfecture de la Seine ayant été anéanties en 1871, l'identification exacte de la maison du n° 25 est assez difficile. Heureusement nous sommes guidés par la désignation certaine de *l'Hôtel de Venise*, et d'autre part, par l'attribution au même immeuble des nos 33 et 404 de 1790 à 1806.

D'après la *Topographie historique* de Berty et Tisserand, cette maison aurait été bâtie au XVIe siècle, à la place d'une simple grange qui, en 1515, appartenait à Jean Bart dit Brodequin, puis serait devenue la propriété d'un sieur de Vailly. Il résulte des déclarations faites à l'Abbaye, qu'au

milieu du XVIIe siècle, elle avait pour enseigne : *La ville de Venise*, et appartenait à Jean-Baptiste Bontemps, chirurgien et valet de chambre du roi. Saint-Simon raconte que ce Bontemps lui dut sa fortune. « Il saignait dans Paris, dit-il, et avait très bien saigné mon père. » Il fut présenté au roi Louis XIII qui l'adopta pour chirurgien et le nomma premier valet de chambre. Il eut pour fils Alexandre Bontemps qui devint auprès de Louis XIV un haut et puissant seigneur, premier valet de chambre, intendant de Versailles, gouverneur de Rennes, gratifié d'importantes libéralités. Mais ce fut la sœur de ce dernier, Marie Bontemps, qui reçut de son père, en dot, sa maison de la rue de Buci, appelée *La ville de Venise,* lors de son mariage avec Nicolas Cordier seigneur du Trot et autres lieux, Premier Président en la Chambre des comptes de Normandie. En 1679, ce Président en fit déclaration, par procuration donnée au sieur Louis Vassal son locataire occupant l'immeuble. On remarque sur le registre des inhumations de l'église Saint-Sulpice, à la date du 14 septembre 1694, mention du service funèbre de dame Marguerite Cocquelet, (peut-être fille du riche bourgeois Claude Cocquelet propriétaire rue de Buci et beau-père du peintre Daniel Hallé), épouse de Charles d'Anisson seigneur de Manville, premier maître d'hôtel de Monseigneur le Prince, décédée *rue de Bussy chez le sieur Vassal son fils.* Ce dernier, issu sans doute d'un premier mariage de Marguerite Cocquelet, aurait donc été neveu et cousin germain des Hallé. Louis Vassal était déjà propriétaire de deux maisons situées rue des Boucheries, et, par acte du 3 octobre 1698, il acheta celle de la rue de Buci qui lui fut vendue par la dame Marie Bontemps devenue veuve du Président Cordier.

A ce moment, il n'est plus fait mention de l'enseigne de

La ville de Venise. Elle avait disparu pour faire place aux panonceaux d'un notaire qu'on trouve signalé dans l'Almanach royal de 1705 et qui était peut-être installé là depuis quelques années. C'était le successeur de Me Huart que nous verrons établi antérieurement dans la maison du n° 38 actuel. Huart avait cédé son office en 1681 à Couvreur qui, lui-même l'avait vendu en 1699 à Navarre dont le domicile est indiqué ainsi : *rue de Buci vis-à-vis de la rue de Seine.* L'étude avait donc quitté son ancienne demeure et avait été transportée là où elle est restée ensuite pendant plus de deux cents ans, servant aux voisins à indiquer leur adresse : *à côté,* ou, *dans la maison du notaire.*

Navarre, installé ainsi dans la maison de Louis Vassal, fut le héros d'une aventure rapportée dans certains Mémoires du temps(1), et qui mérite d'être notée. En mai 1716, il fut accosté en pleine rue, on ne sait pour quel motif, par un gentilhomme de la maison du duc de Bouillon, qui l'insulta et le frappa. Le duc de Chaulnes vint à passer, s'interposa, et fit monter courtoisement M. Navarre auprès de lui dans son carrosse. Une plainte fut déposée contre l'agresseur, le Conseil du roi évoqua l'affaire, et, malgré les pressantes sollicitations de Monseigneur de Bourbon, le coupable, envoyé à la Bastille, fut « condamné à demander pardon à M. Navarre, à genoux, chez le duc de Noailles, en présence de quatre autres clercs, du syndic et de quatre anciens notaires, » et, en outre, à payer au plaignant « 10.000 écus d'indemnité ». Cette sentence s'exécuta, raconte Buvat, « avec cette circonstance que M. Navarre

(1) *Gazette de la Régence* (par Buvat), publiée par le comte de Barthélémy, p. 90.

empêcha que le gentilhomme se mît à genoux, et qu'il a donné quittance de la somme ». Le beau rôle resta donc au notaire.

En 1728, on trouve une déclaration de propriété faite par la dame Marie-Madeleine Parent veuve de Charles-Louis Vassal, tant en son nom que comme créancière de la succession de son mari et tutrice de ses trois enfants mineurs héritiers de leur père. La maison occupée par le notaire Desplasses, successeur de Navarre de 1718 à 1738, continuait donc d'appartenir à la famille Vassal. Mais ici existe une lacune dans nos renseignements et nous ne savons comment la propriété échut, de 1756 à 1770, à un sieur de Maupassant dont l'indication nous est fournie par les titres de la maison contiguë. Qui était ce Maupassant, mentionné dans l'Almanach royal en 1756 comme secrétaire du roi, et demeurant rue de Buci? C'était peut-être un certain greffier de la Chambre des enquêtes dont parle la chronique anonyme publiée en 1782 sous le titre : *l'Espion dévalisé*. Il aurait été chargé en 1764 de dresser un état des dettes de la guerre, de manière à faire illusion au Parlement, et à tromper le public invité à souscrire à une émission de bons royaux. M. de Maupassant se serait acquitté de cette besogne avec une habileté dénuée de scrupules, mais il aurait été forcé de s'expatrier, et le chroniqueur le traite de : « être vraiment abject ». Postérieurement à 1770, la propriété de ce Maupassant est désignée comme appartenant à un sieur Dagny, puis elle passa aux mains d'un sieur Guenoux de qui elle fut achetée par la Ville vers 1809.

Durant cette période, une série de locataires intéressants s'étaient succédé dans l'immeuble.

En 1738, l'office du notaire avait été acquis par Me Sau-

vaige qui en était resté titulaire jusqu'en 1771 et l'avait laissé à son fils lequel ne l'avait cédé lui-même qu'en 1790. Le nom de Sauvaige notaire s'était donc perpétué rue de Buci pendant cinquante-deux ans, et on le rencontre en tête de la plupart des contrats de cette époque concernant les habitants du quartier.

Le 24 avril 1790, Sauvaige fils céda son étude à son premier clerc nommé Gasche, imbu des principes nouveaux et partisan enthousiaste de la Révolution. Ce jeune notaire fut, dès 1790, élu sous-lieutenant de la 2e compagnie de fusiliers volontaires du 10e bataillon de garde nationale formé dans le quartier, et prit une part importante aux assemblées de la Section de l'Unité. En 1793 et 1794, il fut nommé premier commissaire, avec les citoyens Jollivet et Quentin, ses voisins, les papetiers que nous connaissons, pour recueillir les souscriptions en faveur des défenseurs de la patrie. Peut-être éprouva-t-il quelque effroi du 18 brumaire et de la constitution de l'an VIII, car, le 23 prairial an VIII, après dix années seulement d'exercice, il vendit sa charge. Son successeur fut Auguste-Jean-Baptiste Defauconpret, homme du monde aimable, fin lettré, qui fut à la fois un excellent notaire, oracle très écouté de ses clients de la rue de Buci, et un écrivain remarquable. Dès 1793, âgé de vingt-six ans, alors simple clerc dans l'étude Gasche, il avait écrit le livret d'un opéra-bouffe en trois actes, intitulé : *La papesse Jeanne,* dont une deuxième édition fut publiée par Barba. En 1799, au moment de traiter, il composa un ouvrage d'un tout autre genre : *Nouveau Barême, ou Table des réductions des monnaies et mesures anciennes*. Ce travail, très utile alors aux hommes d'affaires, eut un tel succès qu'on en fit huit éditions. Defauconpret avait de nombreuses relations parmi les gens de lettres,

artistes et personnages politiques, et tenait pour eux table ouverte un jour par semaine. Yves Besnard, ami de La Révellière-Lépeaux, raconte, dans ses Mémoires (1) que, de 1800 à 1803, il ne manquait jamais les dîners de Defauconpret où l'on rencontrait, à côté de gens du monde, des littérateurs connus. Il cite, parmi les commensaux habituels du notaire de la rue de Buci, le journaliste Geoffroi dont les feuilletons, dans le *Journal des Débats*, étaient alors très remarqués; c'était, paraît-il, un fin gourmet en même temps qu'un causeur spirituel et un convive amusant par ses saillies originales.

Lors de la réouverture de l'église Saint-Germain-des-Prés, érigée en paroisse en 1802, Defauconpret en fut un des premiers administrateurs, et exerça longtemps les fonctions de Secrétaire du Conseil de fabrique. Son nom est resté gravé sur les orgues inaugurées en 1810.

Vers 1809, Defauconpret, chassé de la rue de Buci, sans indemnité, par la démolition de sa maison, alla se réinstaller rue de Seine n° 30. Mais alors, soit que ce déménagement ait été funeste à ses affaires, soit qu'il ait été entraîné à des dépenses excessives, il fut forcé de se retirer en 1814 complètement ruiné. Agé alors de quarante-sept ans, il partit à Londres, où, utilisant sa parfaite connaissance de la langue anglaise et son talent d'écrivain, il entreprit de traduire les romanciers anglais presque inconnus en France. Ses traductions de Walter Scott et de Fenimore Cooper eurent tout de suite un très grand succès et sont encore aujourd'hui les meilleures qui existent. Il traduisit de même les œuvres de Fielding, d'Irving, de Miss Edgeworth et autres, avec la seule collabora-

(1) *Souvenirs d'un nonagénaire, Mémoire d'Yves Besnard*, t. II, p. 89.

tion de son jeune fils âgé de dix-huit ans en 1815. Il publia ainsi, en quinze années environ, 422 volumes, sans compter plusieurs romans historiques et une série de *Lettres sur Londres et l'Angleterre* qui parurent plus tard. Rentré en France vers 1830, Defauconpret est mort à Fontainebleau en 1843.

Pendant que l'ancien notaire de la rue de Buci s'illustrait ainsi dans la littérature, son étude s'éloignait de plus en plus de son berceau. De la rue de Seine, elle passa en 1826 sur la rive droite, rue Saint-Marc; elle est maintenant rue de la Chaussée d'Antin!

A côté du notaire, sous le même n° 33 en 1799, demeurait un avocat au Parlement nommé Pons, né à Verdun en 1759, qui eut une célébrité d'un autre genre. Il commença, tout en plaidant, par cultiver la poésie, fit paraître dans l'*Almanach des Muses* quelques pièces badines, et publia même, dès 1780, un volume intitulé : *Mes loisirs ou poésies diverses*. Puis, en 1789, il se lança dans la politique, fut nommé électeur du quartier et juge suppléant en 1790. Sa situation grandit bientôt; il fut chargé, en 1792 des redoutables fonctions d'accusateur public, et fut élu ensuite député à la Convention par le département de la Meuse. Il vota la mort du roi sans sursis, et son influence à la Convention ne fut pas sans porter ombrage à Robespierre. Il franchit pourtant ce mauvais pas, fit preuve de modération et de fermeté, fut réélu par deux départements en l'an IV, et devint, en 1799, Président du Conseil des Cinq-Cents. Nommé, sous le Consulat, avocat général à la Cour de Cassation, il y resta jusqu'à la Restauration. Mais alors, proscrit comme régicide, il se réfugia en Belgique où il reprit, faute de mieux, le culte des Muses. Rentré en France en 1819, il vécut dans la retraite jusqu'à



VIVRE LIBRE OU MOURIR.

LOUIS MARIE GUILLAUME
Avocat aux Conseils du Roi.
Né à Paris le 22 Janvier 1750.
Député de la Prevoté de Paris
à l'Assemblée Nationale de 1789.
Elu Secretaire le 27 Fevrier 1790



Gros del. *Deslions Sculp.*

A Paris chez le S.r Dejabin éditeur de cette Collection
Place du Carrousel, N.o 4

sa mort survenue en 1843, la même année que son ancien voisin le notaire.

En 1792, justement à l'époque où Pons de Verdun quittait la rue de Buci pour aller se fixer rue Hautefeuille, il fut remplacé, au n° 33 se transformant en n° 404, peut-être dans le même logis, par un ancien avocat au Conseil, devenu aussi homme politique, mais destiné à une fin tragique. C'était Louis-Marie Guillaume, né à Paris en 1750, acquéreur en 1789, moyennant 68.000 livres, d'une charge d'avocat au Conseil du roi. Élu député de *Paris hors murs*, aux États-généraux et à l'Assemblée nationale, il y avait joué un rôle important de 1789 à 1791, notamment au sujet des mesures prises pour la suppression des offices ministériels. Il ne fut pas réélu en 1792, mais continua à s'occuper activement de politique. A la suite de l'insurrection du 20 juin et de l'envahissement des Tuileries, il organisa un vaste pétitionnement contre l'inertie de la Municipalité parisienne qu'il accusa d'avoir manqué à son devoir. Le 1er juillet 1792 il se présenta lui-même à la tête d'une députation pour remettre à l'Assemblée sa pétition pour laquelle il avait recueilli 20.000 signatures. Il fut accueilli par des murmures, des menaces, des dénonciations, et se vit sous le coup d'une arrestation imminente. C'est alors que quittant son domicile ancien de la rue du Battoir-Saint-André des Arts, il loua rue de Buci n° 404, sous le nom d'un tiers, un appartement où il se réfugia secrètement avec sa femme et ses trois enfants. Cependant, en décembre 1792, il ne craignit pas d'adresser de nouveau publiquement à la Convention, une lettre signée de son nom, avec son adresse rue de Buci, pour demander « que le procès de Louis XVI soit instruit devant un ou deux tribunaux et que le jugement soit porté au scrutin secret. »

La Convention, dit le procès-verbal de la séance du 12 décembre, passa à l'ordre du jour. Guillaume eut alors la prudence de ne plus rien publier. En février 1794, il fut dénoncé néanmoins comme suspect, et apprit qu'il allait être arrêté; il s'enfuit alors à Saint-Mandé où il se cacha sous le nom de Grisart; mais, informé que sa retraite était découverte, il se suicida. Les scellés furent apposés sur les meubles de l'appartement de la rue de Buci, un sequestre fut nommé et la malheureuse veuve de Guillaume, avec ses trois enfants dont le plus âgé avait quatorze ans et le plus jeune cinq ans, se trouva dans une détresse profonde. Elle demanda conseil à son voisin le notaire Gasche, qui lui suggéra d'abord de faire procéder à un inventaire dont il se chargea et qui fut terminé le 17 ventose an III (1). On y remarque la description d'un riche meuble de salon en tapisserie d'Aubusson au petit point, des tableaux et objets d'art, une bibliothèque bien garnie, une garde-robe élégante, tous les vestiges d'un ancien luxe. La veuve Guillaume y fit une déclaration dans laquelle, après avoir relaté les tristes circonstances du suicide de son mari, elle ajouta : « C'est pour éviter une mort injuste publique qu'il s'est donné la mort. » Un mois après cet inventaire, le 27 germinal an III, un arrêté du Bureau du Domaine, signé de Guillotin, ordonna la levée du sequestre, et autorisa la veuve Guillaume à reprendre possession des meubles, titres et papiers du défunt, moyennant le paiement de 136 francs pour les vacations des commissaires et 90 francs pour les frais de garde des scellés.

L'appartement de la rue de Buci cessa d'être sous la main de la justice ou du Domaine.

(1) Minutes de Me Raffin notaire.

Peut-être alors Guillaume y fut-il remplacé par d'autres personnages dont on trouve successivement les adresses indiquées au même n° 404 de la rue de Buci. Ce furent : Péan de Saint-Gilles membre du club des Jacobins, plus tard rallié à l'empire, maire du Ve arrondissement et décoré ; — Guilbert, membre du Conseil des Cinq-Cents, plus tard sous-préfet ; — Boyeldieu, avocat, défenseur de d'Hozier, l'un des complices de Cadoudal, qui avait logé pendant quelque temps rue de Buci dans une singulière retraite dont nous parlerons à propos du n° 42.

Après la démolition de la maison en 1809, et le lotissement fait par la ville, le terrain fut acheté, le 2 mars 1810, par un sieur Morel qui le revendit tel quel le 5 septembre suivant, moyennant 20.000 francs aux époux Dubray. Ceux-ci construisirent la maison actuelle qu'ils vendirent le 26 mars 1813, moyennant 38.500 francs aux époux Caron. Enfin, le 21 juillet 1841, cet immeuble fut adjugé en vente publique, pour 49.677 francs à Mme Deteure dont le fils en est resté propriétaire.

P. Fromageot.

(*A suivre.*)



VISITE AU PETIT LUXEMBOURG

Le jeudi 3 novembre 1904, à 9 heures et demie du matin, les membres du comité D se sont retrouvés, comme il avait été convenu à la séance du 28 octobre, sous la voûte du pavillon de l'Horloge, au palais du Luxembourg; ils formaient une petite caravane de vingt et une personnes, dont M. Hustin a bien voulu prendre la direction et qu'il a tenue, tout le temps de la visite, sous le charme de son érudition et de sa bonne grâce (1).

Traversant la galerie à notre droite, puis le rez-de-

(1) Rappelons ici l'intéressante conférence faite par M. Hustin le 10 mars 1904 à notre assemblée générale, d'après l'étude qu'il devait publier, et qui a paru depuis sous ce titre : *le Palais du Luxembourg, ses transformations, son agrandissement, ses architectes, sa décoration, ses décorateurs*, chez Mouillot, imprimeur du Sénat, 1904. — Voir aussi un élégant petit volume : *Le Luxembourg : le palais, le Petit Luxembourg, le jardin, le musée, les carrières,* par M. Hustin, chez Mouillot, imprimeur du Sénat, 1905.

chaussée du pavillon Notre-Dame du palais, nous sortons sur la cour de la Fontaine, au pied de l'escalier qui conduisait sous Marie de Médicis, à la galerie de Rubens, au premier étage de l'aile occidentale du palais.

Vers l'Ouest, se succèdent plusieurs bâtiments, tous en façade sur la rue de Vaugirard et dépendant du Sénat.

I. Le premier, dit de jonction, entre la cour de la Fontaine et le Sud, touche au pavillon Notre-Dame que nous venons de quitter. Au XVIIIe siècle, il y avait là une construction ayant rez-de-chaussée et entresol, avec un étage. D'anciens plans, et notamment le plan de Turgot (1734-1739), l'indiquent, d'ailleurs, avec une ligne de sept fenêtres sur la rue de Vaugirard, de même qu'ils figurent aussi, du côté opposé, une construction analogue accotée au pavillon N.-E. du grand palais, également sur la rue (1). Celle qui nous occupe a été démolie, dit M. Hustin, au commencement du XIXe siècle et remplacé par une simple grille puis par des constructions légères, enfin, en 1879-1880 par le bâtiment actuel, dont le sous-sol abrite l'imprimerie du Sénat, et dont le premier étage établit communication ainsi qu'autrefois (du temps du comte de Provence) entre le palais et le grand pavillon du Petit Luxembourg ci-après.

II. Le grand pavillon des « appartements de réception », qui sert aujourd'hui aux réceptions officielles de la présidence du Sénat, formait, avec le bâtiment qui vient à la suite, le Petit Luxembourg. Construits tous les deux par Marie de Médicis, qui en avait fait donation au cardinal de Richelieu ils passèrent entre les mains de la nièce de celui-ci, Mme de Combalet, puis, en 1674, aux Condé. Le

(1) La *Topographie de la France*, à la Bibliothèque Nationale (V a, 266 et 267) donne plusieurs plans anciens des XVIIe et XVIIIe siècles.

comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur d'Autriche, les avait à bail en 1768. Lorsque le palais du Luxembourg fut attribué en apanage au comte de Provence, frère du roi (1778), il prit en même temps le Petit Luxembourg, comme locataire, remplaçant l'ambassadeur, avec un loyer de 25.000 francs. C'est vraisemblablement, pendant son séjour que la communication fut faite entre le pavillon et le grand palais.

III. Du côté Ouest de la cour d'honneur qui débouche sur la rue de Vaugirard par une grande porte cintrée, se trouve un long bâtiment faisant angle droit avec la rue; il est relié au pavillon par une galerie couverte installée au-dessus de la grande porte; il sert aujourd'hui à l'habitation particulière du président du Sénat. Nous venons de dire qu'ils constituait, avec le pavillon, le Petit Luxembourg.

IV. De l'autre côté de la rue de Vaugirard, les *communs* ont été édifiés par la princesse palatine (Anne de Bavière, veuve du fils du grand Condé) pour y loger des officiers de sa maison, avec grande porte sur la rue en face de celle du Petit Luxembourg, et un passage souterrain donnant accès au pavillon.

Le Petit Luxembourg fut, comme on sait, le siège du Directoire sous la Révolution, avec l'aile ouest du grand palais. Bonaparte, premier consul et Joséphine y firent un séjour de trois mois après Brumaire, à côté de Sieyés et de Roger-Ducos. Successivement, le Sénat du premier empire, en attendant l'aménagement du Luxembourg, puis le grand chancelier du Sénat, Laplace, puis Joseph Bonaparte, grand électeur, furent les hôtes du Petit Luxembourg. Restitué au prince de Condé en 1814, il fut occupé par la Direction générale des mines, et, après

1816, par la Cour des Pairs, à titre de locataires, enfin cédé au roi en 1825 par le prince de Condé, débiteur envers le Trésor. La Chambre des Pairs continua d'en disposer jusqu'à la révolution de février, en l'affectant à la résidence de son président. Les membres du gouvernement provisoire y résidèrent en 1848, le président du Sénat du second empire de 1852 à 1870; le préfet de la Seine de 1871 à 1879, et, depuis, le président du Sénat actuel.

§

Les « appartements de réception » de l'ancien pavillon Bourbon-Condé, qui font l'objet principal de notre visite, sont situés au premier étage (1); nous y montons de la cour d'honneur par un bel escalier, œuvre de Boffrand, exécuté en 1710, dont les peintures modernes placées à la coupole n'ont point, semble-t-il, assez respecté le style, et nous voyons successivement chacune des pièces en laissant à notre droite la salle à manger, pour commencer, à gauche, sur la rue de Vaugirard, par la pièce qui lui fait vis-à-vis.

C'est la *salle « des Valets »*, d'après l'état des lieux dressé en 1768, lors du bail fait à Mercy-Argenteau : elle a deux fenêtres sur la rue et n'a guère été modifiée.

A la suite, sur la cour d'honneur du Petit Luxembourg et en retour sur le jardin contigu, *la salle des Portraits.* Les portraits ont disparu à la Révolution et ont été remplacés par des tapisseries qui, paraît-il, ne sont plus celles qu'on y voyait encore en 1815. Le côté Est de la salle a été percé d'une grande et large baie, sous le Directoire,

(1) Ceux du rez-de-chaussée sont occupés par un fonctionnaire, dépendant de l'administration du Sénat.

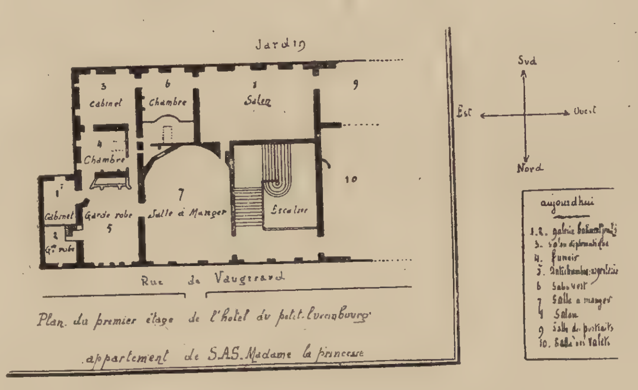
pour faciliter l'accès à la pièce voisine, laquelle, avec ses quatre fenêtres sur le jardin, a servi de *salle de réception* aux Directeurs. Une estampe qu'on voit à la Bibliothèque Nationale (1) donne la « première audience du Directoire en costume, le 13 brumaire, an IVe de la République » : des drapeaux divers décorent toute la corniche près du plafond; au milieu de la pièce, les cinq directeurs, dont quatre assis, le cinquième debout et parlant, derrière eux, trois personnes debout dont un officier en costume, et deux soldats sous les armes; à droite et à gauche, un groupe de personnages assis qui assistent à l'audience; au premier plan, tournant le dos à la salle des Portraits, une foule de citoyens tête nue, avec quelques dames en chapeau, tous pris à mi-corps ou de buste seulement, et maintenus par deux soldats sous les armes et deux huissiers en livrée.

Toujours sur le petit jardin, et faisant suite à la grande salle de réception, nous entrons dans le *salon vert*, comme on dit aujourd'hui à cause de la couleur de la tenture. C'était en 1768, la « chambre dorée », devenue sous le Directoire la « pièce à colonnes », à cause des colonnes dont deux subsistent; la pièce est éclairée par deux fenêtres sur le jardin. D'après une tradition constante, nous dit M. Hustin, ce serait là qu'était la chambre à coucher du comte de Provence, quand il occupait le Petit Luxembourg (2). Un vieux plan, non daté (dont nous donnons

(1) Dans *la Topographie de la France,* V a, 267. — Notre collègue M. Raflin a indiqué aussi « Une audience publique des Directeurs » (d'après une estampe du temps) : Réimpression de l'ancien Moniteur, t. XXVII, p. 36.

(2) C'était « la chambre à coucher d'apparat du prince », dit M. de Gisors (*le Palais du Luxembourg.* — Paris, chez Plon, 1847, page 111). Or, voici que M. Hustin vient tout récemment de découvrir — et il a

ici une reproduction partielle, avec les mentions qu'il porte), mais qui se rapporte certainement au séjour de la Palatine, princesse de Condé, permet de voir les dispositions et aménagement du premier étage à cette époque. Le plan n'indique pas, et ne pouvait pas indiquer,



Plan du premier étage du Petit Luxembourg au temps de la princesse Palatine.

(Cabinet des Estampes V a, 266.)

la communication qui ne fut établie que pour le comte de Provence entre le pavillon et le grand palais par le bâtiment de jonction (1).

bien voulu nous les communiquer avant l'impression de notre travail — sur le *Départ de Monsieur pour Coblentz* qui sera publié dans le prochain Bulletin : 1° un procès-verbal d'apposition de scellés par le juge de paix de la section du Luxembourg en date du 21 juin 1791, motivé précisément par le départ de la veille, et duquel résulta que le comte de Provence habitait le rez-de-chaussée, et la comtesse de Provence le premier étage du Petit-Luxembourg; 2° un plan d'architecte, daté de 1790 qui attribue le rez-de-chaussée du Petit Luxembourg au comte de Provence.

(1) Nous n'avons ajouté sur notre copie que les numéros pour les désignations actuelles.

Nous passons dans le salon diplomatique, sur le jardin, avec quatre fenêtres, car la pièce fait coin. C'était le « cabinet doré », d'après l'état de lieux de 1768; actuellement le salon est réservé, pour les jours de réception, au personnel des ambassades. On y remarque le portrait de Napoléon Ier, par Lefèvre et la table de marbre, où des caractères de bronze reproduisent la lettre écrite d'Elchingen au Sénat par Napoléon, en 1805, lorsqu'il envoya les drapeaux pris sur l'ennemi, table et portrait antérieurement placés au grand palais.

La pièce voisine, — contiguë comme la précédente au salon vert, — rejoint à angle droit le bâtiment de jonction; elle est éclairée par deux fenêtres vers l'est et communique, du côté Ouest, avec la salle à manger derrière le salon vert : c'est aujourd'hui un *fumoir ;* autrefois, c'était une chambre à coucher d'hiver. Du temps de la princesse de Condé, ainsi que l'indique le vieux plan, il y avait un couloir, mais il a disparu, ainsi que les cloisons et dégagements vers la salle à manger. Une seule porte permet de rejoindre, dans le bâtiment de jonction, un petit escalier descendant au rez-de-chaussée.

La *salle à manger* nous ramène, après ce long circuit autour du grand escalier, à notre point de départ; elle a une décoration toute moderne, avec deux fenêtres sur la rue de Vaugirard, et communique, vers l'est, du côté de la rue, avec une sorte d'antichambre, servant pour la desserte et l'argenterie, qui se développe sur la partie nord du fumoir (à la place de la garde-robe de la princesse de Condé). Une porte à deux battants, dans la coupe du mur oriental du pavillon, débouche sur la galerie (il faut monter une quinzaine de marches), traverse tout le bâtiment de jonction sur la rue de Vaugirard jusqu'à la galerie

Rubens (pavillon N.-D. du grand palais), où nous retrouvons l'escalier qui descend à la cour de la Fontaine.

§

Nous allons voir les *communs*. C'est au rez-de-chaussée du pavillon des Condé qu'il faut prendre l'escalier descendant sous la rue de Vaugirard, et aboutissant à un passage légèrement en dos d'âne à cause de l'égout établi au-dessous. En remontant à l'air libre de l'autre côté, on débouche dans la cour dont les sinuosités permettent de gagner, vers l'Ouest, une porte sur la rue Servandoni, dépendant de la maison n° 15, occupée actuellement par un fruitier et un boulanger : il se trouve que c'est aussi une maison historique, car elle porte une plaque rappelant que Condorcet s'y est réfugié (chez Mme Vernet) pendant plusieurs mois avant de quitter Paris et d'être arrêté à Bourg-la-Reine. — Du côté Ouest, dans cette même cour, un bâtiment, en façade sur la rue Garancière, possède, en un bien lamentable état, les cuisines du maréchal d'Ancre : ne communiquaient-elles point sous la rue Garancière, avec l'hôtel du fameux maréchal situé rue de Tournon? Ces cuisines devaient avoir grande figure avec leurs arceaux cintrés : mais ce n'est plus aujourd'hui qu'une forêt de poutres entrecroisées pour retarder la catastrophe qui paraît imminente, s'il n'y est porté remède à bref délai. L'administration du Sénat est-elle donc impuissante à conjurer ce péril et à réparer ces ruines si voisines des splendeurs du grand palais?

G. Demombynes.



NOTULES

NOS ILLUSTRATIONS.

En plus des belles planches en phototypie qui accompagnent l'histoire de la rue de Buci et qui sont dues à la libéralité de M. Fromageot, le présent bulletin contient encore un en-tête représentant les armes de MONSIEUR, comte de Provence, depuis Louis XVIII. Ce cliché qui reproduit un document du temps, a été offert par M. V. Dujardin.

Enfin, nous donnons la reproduction d'un plan du Petit Luxembourg conservé au cabinet des Estampes. (*Topographie de la France*, t. II, V a, 266.)

NOTRE MÉDAILLE.

Nous avons placé en tête de ces notules le trait de la médaille qui a été gravée par notre collègue, M. Henry Nocq et offerte par lui à la Société Historique du VIe arrondissement.

La frappe de cette médaille est maintenant commencée.

Le prix des exemplaires en bronze sera de 6 francs.

Nous prions ceux de nos collègues qui n'ont pas encore répondu à la circulaire qui leur a été adressée de vouloir bien envoyer au plus tôt leur adhésion. Le nombre des exemplaires frappés devant être provisoirement limité à celui des souscripteurs.

Des exemplaires peuvent être frappés en argent.

NOS VISITES.

M. Demombynes publie, d'autre part, le procès-verbal de la visite qui a été faite par les membres de la Société Historique au Petit Luxembourg, sous la conduite de M. Hustin, secrétaire général de la questure du Sénat.

Dans les premiers mois de 1905, les membres de la Société qui assistent aux séances des Comités, ont été priés par M. Loyer de visiter sa remarquable collection particulière de meubles, tapisseries, bois sculptés, bronzes. Ils ont aussi visité, sous la conduite de M. Raflin, l'appartement d'Auguste Comte, rue Monsieur-le-Prince.

Enfin, sur l'invitation de M. l'abbé de la Guibourgère, curé de Saint-Germain-des-Prés, vice-président de la Société, et de l'organiste de l'église, M. Stoltz, d'une part, et sur celle de M. Ch.-M. Widor, organiste de Saint-Sulpice, d'autre part, ils ont été admis à examiner de près les célèbres orgues de ces deux paroisses.

M. Ch.-M. Widor les a aussi conduits dans la chapelle des Étudiants où est conservé l'orgue dit de Marie-Antoinette.

L'éminent organiste a bien voulu faire entendre aux membres présents, quelques airs de Rameau et de Mozart.

Nous publierons dans notre volume de 1905 un compte rendu détaillé de ces visites. Mais qu'il nous soit permis d'adresser, dès à présent, notre remerciement à MM. Loyer, Raflin, de la Guibourgère, Stoltz et Widor dont la bonne grâce a permis ces visites.

Jeudi, 7 *avril* 1904. — M. Herbet rend compte d'un ouvrage de M. Charles Magne intitulé : « Les Divinités païennes sur la rive gauche de l'ancienne Lutèce ». Plusieurs des bronzes cités ont été trouvés sur le sol du VI[e] arrondissement, rue de Vaugirard, notamment.

Jeudi, 7 *juillet*. — M. le Président fait connaître la liste des monuments sur lesquels l'affichage électoral est interdit. Ces monuments sont, pour le VI[e] arrondissement : Bassin Soufflot. — Académie de médecine, rue des Saints-Pères. — École des Beaux-Arts. — Palais du Luxembourg. — Institut. — Odéon. — Hôtel des Monnaies. — Nouvelle Académie de médecine. — École de médecine. — École pratique de médecine. — École de pharmacie. — Caserne de la garde républicaine, rue de Tournon. — Fontaine Saint-Michel. — Fontaine Saint-Sulpice. — Fontaine Garancière.

Rapport de M. Charles Sellier sur quelques découvertes faites dans diverses fouilles exécutées à Paris. — Découverte d'une pierre portant l'inscription M.-A. et la date 1626, en face la mairie du VI[e] arrondissement (1).

Rappelons que la commission du Vieux-Paris a commencé la publication de tableaux établissant la concordance entre le numérotage actuel de certaines maisons et celui porté par ces mêmes maisons ou leurs emplacements à divers époques.

Ces tableaux sont dressés par les soins de M. Taxil, géomètre en chef du service du plan de Paris.

Notre collègue, M. Henri Masson, fera quelques jours d'utiles observations sur ces tables de concordance.

Jeudi, 10 *novembre*. — Remise, par le service d'architecture des plans d'expropriation dressés pour l'ouverture du boulevard Raspail entre la rue de Vaugirard et le boulevard Montparnasse.

Jeudi, 15 *décembre*. — Rapport de M. Selmersheim sur la consolidation de la flèche de la chapelle de l'hôpital Laënnec.

(1) *Bulletin de la Société Historique du VI[e] arrondissement*, année 1904, p. 20.

Rapport de l'architecte voyer du VIe arrondissement sur les démolitions d'immeubles nécessitées par le perçement du boulevard Raspail. Des boiseries intéressantes se trouvent dans les immeubles sis 37, 36-38 et 42 de la rue de Fleurus.

Rapport de M. Tesson sur les origines des immeubles atteints par le percement du boulevard Raspail. Objets d'art à réserver, photographies à prendre.

Rapport de M. Lambeau sur la maison habitée de 1827 à 1830, par Victor Hugo, rue Notre-Dame-des-Champs, 11, aujourd'hui n° 27.

Reproductions photographiques de la maison de Victor Hugo, et trois vues des rues Notre-Dame-des-Champs et de Fleurus avant les démolitions nécessitées par le passage du boulevard Raspail.

Ch. S.

ERRATA

Année 1903.

P. 22, l. 4, *au lieu de* Nivers, *lire* Divers.

P. 22, l. 9, *au lieu de* de Breul, *lire* Du Breul.

P. 30, l. 4, *au lieu de* X^e arrondissement, *lire* XIe arrondissement.

Année 1904.

P. 27, l. 6, *au lieu de* M. Raflin, *lire* M. Théo de Bellefonds.

P. 44, l. 22, *après* il épousa, *ajouter* en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.

P. 57, l. 20, *au lieu de* 1893, *lire* 1803.

P. 90, l. 9, *au lieu de* Auguste Vitri, *lire* Auguste Vitu.

P. 109, l. 28, *au lieu de* 12 décembre, *lire* 12 novembre.

H. M.

Le gérant : Charles Saunier.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Mesnil (Eure).

TABLE

PARTIE ADMINISTRATIVE

PARTIE HISTORIQUE

ILLUSTRATIONS

Librairie **BELIN Frères**, Rue de Vaugirard, 52, PARIS (VI[e] Arr.)

VIENT DE PARAITRE :

MANUEL HISTORIQUE
DE
Politique Étrangère

PAR

M. ÉMILE BOURGEOIS

PROFESSEUR D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE A L'UNIVERSITÉ DE PARIS
MAITRE DE CONFÉRENCES A L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
PROFESSEUR A L'ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES

Tome III et dernier

LE TEMPS PRÉSENT
(1830-1878)

1 volume de 866 pages, in-18 jésus, broché. 6 50

TOME I[er]. — **Les Origines** (1610-1789). 3[e] édition, 1 vol. in-18 jésus, broché 4 50
TOME II. — **Les Révolutions** (1789-1830). 3[e] édition, 1 vol. in-18 jésus, broché. 5 50

CHOIX DE LECTURES DE GÉOGRAPHIE
PAR M. L. LANIER

Inspecteur de l'Académie de Paris.

L'Asie, 1[re] partie (Asie russe, Turkestan, Asie ottomane, Iran), 8[e] édition, corrigée, 1 vol. de 630 pages, in-18 jésus, broché. . . . . 4 »
L'Asie, 2[e] partie (Indes orientales, Indo-Chine, Empire Chinois, Japon). 8[e] édition, corrigée, 1 vol. de 900 pages, in-18 jésus, broché. 6 50
L'Afrique, 12[e] édition, corrigée, 1 vol. de 930 pages, in-18 jésus, br. 7 »
L'Europe, 14[e] édition, corrigée, 1 vol. de 1.000 pages, in-18 jésus, broché . . . . 7 »
L'Amérique, 14[e] édition, corrigée, 1 vol. de 668 pages, in-18 jésus, broché. . . . . 4 »

Ernest FLAMMARION, Éditeur, 26, rue Racine, PARIS

ARMAND DAYOT (Inspecteur des Beaux-Arts)

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

CONSTITUANTE — LÉGISLATIVE — CONVENTION — DIRECTOIRE

Environ 2.000 planches d'après les peintures, gravures, sculptures et estampes du temps.

31 fascicules grand in-4° oblong.

Prix de l'ouvrage en un volume : Broché. 20 fr. — Relié amateur, maroquin, plaque or. 25 fr.

LA RESTAURATION

LOUIS XVIII — CHARLES X

534 figures d'après l'image du temps

15 fascicules grand in-4° oblong.

Prix de l'ouvrage complet. Broché, 10 fr. — En reliure d'amateur spéciale. 15 fr.

JOURNÉES RÉVOLUTIONNAIRES

1830-1848

D'APRÈS LES PEINTURES, GRAVURES, SCULPTURES, MÉDAILLES, ETC.

16 fascicules grand in-4° oblong.

Prix de l'ouvrage complet en un volume : Broché. 10 fr. — Relié amateur maroquin, plaque or. 15 fr.

LE SECOND EMPIRE

1851-1870

Environ 1.000 gravures d'après les documents de l'époque

22 fascicules grand in-4° oblong

Prix de l'ouvrage en un volume : Broché. 15 fr. — Reliure amateur plaque. 20 fr.

L'INVASION - LE SIÈGE - LA COMMUNE

(**Suite au** *Second Empire*)

Environ 1.000 gravures d'après les documents du temps

23 fascicules grand in-4° oblong

Prix de l'ouvrage en un volume : Broché. 15 fr. — Reliure amateur plaque. 20 fr.

EN COURS DE PUBLICATION

HISTOIRE CONTEMPORAINE PAR L'IMAGE

6e volume de la Collection

L'ouvrage formera 23 livraisons in-4° oblong à 60 centimes

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, rue de Mézières, 5, PARIS

Histoire de l'Art, **depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours,** publiée sous la direction de André Michel, conservateur aux Musées nationaux, professeur à l'École du Louvre.

Vient de paraître :

TOME I

Des Débuts de l'Art Chrétien à la Fin de la Période Romane

PREMIÈRE PARTIE

Un volume in-8° grand jésus de 450 pages, avec 207 *Gravures* et 5 *Héliogravures hors texte*, broché. . . . . . . **15** fr.

Relié demi-chagrin, tête dorée. . . . . **22** fr.

Le 1er VOLUME de cette grande publication depuis si longtemps attendue, étudie et met en lumière les débuts de l'art chrétien, l'architecture romane en Occident, l'art byzantin, l'art de l'époque mérovingienne et carolingienne. Il annonce un ensemble imposant digne des collaborateurs éminents qui se sont groupés autour de M. André Michel.

Envoi *franco*, sur demande, du Prospectus illustré « **Histoire de l'Art** ».

Pour paraître commencement Juillet : le volume **complet.**

Dictionnaire encyclopédique illustré Armand Colin :

Agriculture. — Art militaire. — Art vétérinaire. — Beaux-Arts. — Biographies. — Chasse. — Commerce. — Dogmes et religions. — Droit usuel. — Étymologie. — Géographie. — Grammaire. — Histoire. — Hygiène. — Industrie. — Lexique usuel. — Littérature. — Locutions latines. — Médecine. — Pêche. — Recettes. — Sciences. — Sports. — Modes. — Vie pratique, etc.

1 000 Pages.
80 000 Mots. — 200 000 Lignes.
1 800 Articles encyclopédiques.
300 Cartes et Plans de villes.
4 500 Gravures.
25 Planches de Style. — 100 Tableaux
4 Planches Couleur tirées hors texte.
350 Portraits. — Armes de Villes.

Un vol. in-4° couronne (0m24 × 0m19), relié toile. . . . . **10** fr.

Le Dictionnaire Encyclopédique illustré Armand Colin paraît en fascicules, à raison de 3 fascicules par mois depuis le *5 mai 1905*. Prix de chaque fascicule (100 pages). **95** cent. L'ouvrage complet comprendra 10 fascicules.

On peut **souscrire** dès maintenant **au volume complet, chez tous les libraires.**

E. FLAMMARION & A. VAILLANT

LIBRAIRES

Galeries de l'Odéon et 4, Rue Rotrou — PARIS

TÉLÉPHONE
809-01

SOLDES Nouvelles Acquisitions

PARIS A TRAVERS LES AGES

Aspects successifs des principales vues et perspectives historiques de Paris depuis le XIII*e *siècle jusqu'à nos jours. Restitués d'après les documents authentiques par HOFFBAUER, texte explicatif par FOURNIER, COUSIN, BONNARDOT, DUFOUR, LACROIX, etc.

Deux magnifiques volumes in-folio en feuilles dans deux cartons. Au lieu de 300 fr. net. . **50** »
Relié genre amateur, tête rouge, net. . . . . **58** »
Splendide publication de 900 pages de texte, ornée de 68 grandes compositions en couleurs hors texte, de 65 restitutions en noir et de 845 gravures dans le texte représentant les plus anciens monuments, reproductions exécutées d'après des dessins et estampes du temps. L'ouvrage est accompagné de plans partiels en noir et en rouge, qui permettent, grâce à un ingénieux système de superposition diaphanique, de retrouver sur le Paris actuel, la place exacte des rues et édifices de l'ancien Paris.

L'Œuvre d'Antoine VAN DYCK, texte par BUSCHMAN

30 magnifiques planches en héliogravure d'après les originaux, précédées d'une étude et du catalogue complet de l'exposition de Van Dyck. Ouvrage de grand luxe, format in-folio 54×67, exemplaires numérotés sur papier de Hollande à la cuve, en un élégant carton. Au lieu de 300 fr. . . . . Net **40** »
Le même ouvrage, exemplaires sur vélin. Au lieu de 500 fr. . . . . **60** »
— — sur papier impérial du Japon. Au lieu de 1.000 fr. . . . . **120** »
Cet ouvrage, publié par la Société d'édition artistique (Pavillon de Hanovre) a été tiré à 500 exemplaires numérotés, c'est un véritable chef-d'œuvre d'impression et un digne monument élevé à la mémoire du maître illustre que célébrait la ville d'Anvers en août 1899. Il réunit en reproductions d'une perfection incomparable, les plus beaux tableaux ayant figuré à cette exposition, il séduira les amateurs et les collectionneurs désireux de faire entrer dans leurs collections cette magnifique publication, la plus belle qu'on ait jamais entreprise sur Van Dyck.

FIGARO ILLUSTRÉ Années 1897-1898-1900 1901-1902-1903

Splendide publication de grand luxe, chaque année forme un volume et contient environ 300 dessins dans le texte et 140 magnifiques planches hors texte en noir et en couleurs par les meilleurs artistes; environ 280 pages de texte. Chaque volume format in-folio, 42×32, relié.
Au lieu de 43 fr. . . . . Net **10 75**

LE LITTORAL DE LA FRANCE, par VATTIER D'AMBROISE (Ch.-F. Aubert)

Ouvrage couronné par l'Académie française, illustrations de Scott, Brun, Lalanne, Toussaint, Fraipont, Ciappori, Caussin, Dubré, Chapon, Karl, Saint-Elme-Gautier.
Chaque contrée se vend séparément et forme un volume d'environ 600 pages, orné de plus de 300 gravures dans le texte, de nombreuses planches hors texte, et de cartes tirées en couleurs, format in-4°. Chaque volume, broché, au lieu de 20 fr. . . . . Net **5 75**
Côtes Normandes, de Dunkerque au Mont Saint-Michel. . . . . 1 vol.
Côtes Bretonnes, du Mont Saint-Michel à Lorient . . . . 1 vol.
Côtes Vendéennes, de Lorient à la Rochelle. . . . . 1 vol.
Côtes Gasconnes, de la Rochelle à Hendaye. . . . . 1 vol.
Côtes Languedociennes, du Cap Cerbère à Marseille. . . . . 1 vol.
Côtes Provençales, de Marseille à la frontière d'Italie. . . . . 1 vol.

DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE

Par de la Chenaye-Desbois et Badier, contenant les généalogies, l'histoire et la chronologie des familles nobles de la France, l'explication de leurs armes et l'état des grandes terres du royaume, possédées à titre de Principautés, Duchés, Marquisats, Comtés, Vicomtés, Baronnies, etc., par création, héritages, alliances, donations, substitutions, mutations, achats ou autrement. On a joint à ce Dictionnaire le tableau généalogique et historique des Maisons Souveraines de l'Europe et une notice des familles étrangères les plus anciennes les plus nobles et les plus illustres. 3e édition entièrement refondue, réimprimée conformément au texte des auteurs, 39 volumes in-4° brochés.
Au lieu de de 475 fr. . . . . Net **175** »
Le même ouvrage relié chagrin, tranches jaspées, les 39 volumes reliés en 19. . . . Net **250** »
Ouvrage estimé et recherché des amateurs, les exemplaires que nous annonçons ont quelques bas de pages de roussis par suite d'un incendie.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00690 0209

